

Table des matières

Partie I : introduction

1	De la migration à sa perception	1
2	Intérêt de la recherche	2
3	Problématique	3

Partie II : cadre théorique

4	De la psychologie culturelle	5
5	... A la psychologie critique	6
6	Le concept de représentation sociale	7
6.1	Histoire du concept	8
6.2	Éléments de définition	11
6.3	Dialogicité et processus dynamique à trois composantes	13
6.4	Représentations alternatives et barrières sémantiques	14
6.5	Pertinence du concept pour le sujet	16
7	La migration et le dépassement de certains de ses postulats implicites	17
8	Implications épistémologiques de la théorie des représentations sociales	18
9	Synthèse intermédiaire	19

Partie III : méthodologie

10	Approche qualitative, constructiviste et interactionniste	21
11	Choix de la méthode : les <i>focus groups</i> , un outil imaginé pour révéler les représentations sociales ?	22
12	<i>Focus groups</i> : survols historiques	23
13	Population cible et sélection de l'échantillonnage	24
14	Présentation des participants et situation d'entretien (cadre et rôle d'activité)	25
15	<i>Focus groups</i> : question de départ et déroulement de la session	26
16	Rôle du chercheur et implications épistémologiques de la méthode	28
17	Transcription	29
18	Codage et analyse	30

Partie IV : analyse

19	Dynamique des entretiens de groupe	31
19.1	Le FG comme activité communicationnelle : cadre, rôle d'activité et conversation multi-partie	32
19.2	Prendre en compte l'hétérogénéité du sujet.....	35
19.3	Le focus group comme lieu de circulation des idées.....	40
19.3.1	Dialogue d'idées	40
19.3.2	Analyse de topic et dispositifs discursifs.....	40
19.3.3	Analogies et distinctions.....	43
19.3.4	Trajectoire des topics.....	43
19.3.5	Argumenter avec des histoires.....	44
19.3.6	Métaphore, métonymie, exemples prototypiques et autres figures discursives.....	46
19.3.7	Citations et citations hypothétiques	46
20	Dialogue de themata : de l'antinomie latente au conflit explicite	47
20.1	Catégories relationnelles	47
20.2	Proto-thema, thema et thèmes	48
20.3	Identification de themata sous-jacents aux représentations.....	48
20.3.1	Le "Nationalisme" comme fondement des autres présupposés.....	49
20.3.2	De "l'Hospitalité/inhospitalité" aux topics et thèmes conversationnels	50
20.3.3	Thématisation du couple "nous/eux"	59
20.3.4	Thématisation de la catégorie relationnelle "Justice/injustice"	64
21	De la construction des connaissances aux représentations sociales.....	67
22	Représentations alternatives et barrières sémantiques	72
23	Retour sur les hypothèses et éléments de conclusion à l'analyse	74
	Conclusion	77
	Bibliographie	79
	Annexes	84

Partie I : introduction

1 DE LA MIGRATION...

La migration. Encore et toujours, la migration. Sujet chéri, sujet haï, sujet banni, repris, réduit, poli, (...) la migration n'échappe à personne. Les opinions fusent, certains la refusent, d'autres s'en amusent. La migration, ce qu'elle produit, est constitutive des sociétés, part du quotidien de chacun à plus ou moins forte emprise, et terreau d'un vaste univers de pensées, d'émotions ou encore d'imaginaires. Pour, contre, mais... de qui parle-t-on ? De quoi ? Pour quelles raisons ?

Si les médias se font relais d'une quantité d'informations phénoménale, si les scientifiques se font toujours plus nombreux à produire des connaissances originales, le poids de cette masse d'informations qui va croissante rend la tâche plus ardue encore pour se forger une opinion. Il est fini le temps des conflits localisés débouchant sur l'asile de groupes plus ou moins homogènes qui pouvaient être traités comme tels. Alors que le conflit syrien draine une partie de ses ressortissants vers l'Europe, il est également question de la venue d'étudiants australiens, de cadres indiens très qualifiés, de femmes sud-américaines, de familles tamoules, de frontaliers français, de vacanciers hollandais, etc.

...A SA PERCEPTION

Face à cette réalité dont la diversité se profile aujourd'hui en maître mot, force est de reconnaître que la dénomination "*migrant-e*"² se rapporte plutôt à la perception de celui ou celle-ci (Stünzi, 2015) qu'à son être véritable. Ainsi, tout un chacun revêt celui ou celle qui est caractérisé-e de 'migrant-e', de ses représentations, de ses émotions peut-être. Dès lors, la migration, le sens qui lui est donné ne constitue pas moins qu'une mosaïque d'idées qui lui donne corps.

Dans cet ordre d'idées, plutôt que d'investir la question migratoire en se focalisant sur le ou la "*migrant-e*" – qui il ou elle est, ce qu'il ou elle vit, les raisons de son déplacement dans l'espace monde, etc. – ou sur les éléments politiques et juridiques le-la concernant – ses droits, ses obligations et interdictions, etc. – la proposition de ce travail consiste en une problématisation de la société dite "*d'accueil*", qui en Suisse l'est à la fois très énergiquement et dans un même temps très peu selon les discours auxquels on se rapporte (Summermatter, 2017).

Ce paradoxe s'exprime tout particulièrement vis-à-vis de la problématique des dits "*requérant-e-s d'asile*" en ce sens que la majorité d'entre eux ont aux yeux de la Confédération toute la légitimité que leur octroie la loi sur l'asile (LAsi, 1998) alors que leur accueil ne finit pas de faire polémique. Par exemple, pour répondre à l'affluence des demandeurs d'asile qui s'est accrue ces dernières années en raison de l'augmentation de personnes fuyant des pays en situation de guerre comme actuellement la Syrie, le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) a demandé aux cantons de bien vouloir adapter, en nombre, les structures cantonales d'hébergement. Il s'en est suivi l'ouverture de nombreuses structures d'accueil un peu partout en Suisse. Or l'effet constant observé suite à ces ouvertures montre l'émoi suscité tant chez les représentants des communes concernées que chez ses habitants qui se disent être « *mis devant le fait accompli* », « *avertis trop tard* » ("Ouverture d'une structure", 2011) ou qui jugent ces centres comme, entre autres, « *nuisible pour le développement touristique et pour la sécurité des résidents de la commune* » (UDC Valais Romand, 2015).

2 Dans la suite du document, il sera fait usage de guillemets différents selon qu'il s'agisse de citations (« ... ») ou de termes problématiques que l'auteur choisit de mettre entre guillemets ("...").

Si les démarches menant à l'ouverture de ces centres méritent d'être questionnées, c'est plutôt la réticence d'une partie au moins des résidents des communes concernées qui constitue le terreau de cette étude. Autrement dit, pour quelle(s) raison(s) des représentations a priori négatives sont associées à l'accueil de populations issues de la migration ?

2 INTERET DE LA RECHERCHE

Si la thématique migratoire n'est pas en soi nouvelle, l'ampleur qu'elle revêt aujourd'hui sur la scène politique et médiatique atteint quant à elle des proportions sans précédents. Il n'est plus question de mobilité mais bel et bien de "*crise migratoire*" à en croire les instances décisionnelles suisses et européennes. Or le recours à cette terminologie témoigne de l'aspect problématique de la migration. Et si celle-ci a de tout temps constitué un mode de vie propre à l'être humain (Piguet, 2013), il paraît légitime de s'interroger quant à l'étrangeté de l'étranger qui de par son "*anormalité*" pourra ou devra être accueilli. Benveniste relevait à ce propos la complicité de l'*hostes* avec son contraire l'*hospitales*, c'est-à-dire l'affinité de l'hospitalité avec l'hostilité (Benveniste, 1969, p. 87). Car « *il n'y a qu'aux étrangers, en quelque forme que cette étrangeté s'exprime, de la pauvreté à l'extranéité en passant par l'anormalité et la monstruosité, qu'on accorde l'hospitalité* » (Abensour, 2017, p. 208). Néanmoins, alors que nous sommes entrés dans une ère de migrations généralisées et si l'on s'accorde sur le fait que le-la migrant·e anormal·e devient la norme, alors on ne peut faire l'économie de se demander en quoi la migration pose problème ? Pour y répondre, plusieurs études se sont concentrées sur les acteurs de la migration et leurs éventuelles différences culturelles (Piché, 2005, p. 8), ou leurs croyances religieuses (Tersigni, 2008) etc., bref sur ce qui pourrait nourrir un distingo entre "*étranger*" et "*population locale*" sous-entendue "*légitime*"³.

Au-delà des interrogations portant sur des raisons extrinsèques, soit les différences qui caractérisent "*l'autre*", "*l'étranger*", une autre proposition d'étude portant sur les difficultés d'accueil pourrait porter sur les résistances intrinsèques, c'est-à-dire liées à la population indigène, notamment en raison de sa perception d'autrui. En effet, "*l'autre*", le voisin et plus encore "*l'étranger*" venu d'un "*ailleurs*" est potentiellement source d'un vaste univers de pensées ou d'émotions. Or, il y a tout lieu de croire que cette intellection prend une forme différente à chaque réalité qu'elle produit. Dans cet ordre d'idée, à chaque individualité correspond une opinion, une émotion ou des représentations propres de la migration et plus encore du/de la "*migrant·e*". Les contours qu'elles prennent méritent alors d'être étudiés ne serait-ce que pour produire des connaissances permettant d'améliorer les modalités de communication et par là les conditions du "*vivre ensemble*". Pour ce faire, il paraît important de renseigner les raisons parfois subtiles d'une réticence systématique par certains individus, à se voir impliquer dans l'accueil de personnes issues de la migration.

D'un point de vue moins général, ce travail permet également de mener une réflexion quant à l'impact (au niveau individuel) des structures d'accueil de migrant·e·s sur les régions dans lesquelles elles s'inscrivent, après plusieurs années d'activités. De par son ancrage territorial, ce travail porte exclusivement sur la région du Valais central et plus particulièrement sur deux villages situés en montagne et dans lesquels une structure d'accueil pour demandeurs d'asile a été ouverte. Avec le recul que permet le temps, il est dorénavant possible de s'interroger sur l'éventuelle évolution de la lecture que font les résidents de ces communes vis-à-vis de la structure d'accueil qui s'est installée dans leur "*chez-soi*".

3 Ces distinctions portant ici sur des légitimités territoriales et politiques ne constituent pourtant pas moins qu'un nouveau type de fractionnement au sein de l'espèce humaine, dans la continuité des démarcations raciales, religieuses, etc.

Et même si cela paraît évident, il convient néanmoins de souligner que cette démarche n'a d'intérêt que si elle s'emploie à dépasser le sens commun et les postulats implicites parfois lourds d'implication.

3 PROBLEMATIQUE

« *La mobilité, se déclinant sous différentes formes, entraîne beaucoup de conséquences pour les personnes comme pour les endroits et, par conséquent, offre une clé de lecture à la compréhension du monde contemporain* » (Söderström, Randeria, Ruedin, D'Amato, & Panese, 2013, as cited in Genini, 2016, p. 10). Ce postulat se profile même comme la caractéristique clé des sociétés actuelles (Sheller & Urry, 2006) où tout semble être en mouvement (Genini, 2016). Pourtant, loin des centres urbains relayant cette mobilité de même qu'une importante hétérogénéité, il n'est pas à exclure que de petits villages, souvent habités par une population à la moyenne d'âge élevée, ne jouissent pas du même cadre de référence. C'est notamment le cas de certains lieux de montagnes habités par une population indigène à la moyenne d'âge souvent élevée, qui ne participent pas de la même manière à la globalisation galopante que connaissent les centres urbains et par-là ne sont pas forcément témoins des différentes formes de mobilités qui en découle. Qu'en est-il cependant lorsque ces derniers se voient rattrapés par une décision politique qui les amènent, de force parfois, à ouvrir les portes de leur "*chez-soi*", à repenser la stabilité de leur cadre de vie. L'importance de cet espace dans le quotidien des êtres humains n'est plus à démontrer en ce sens qu'il joue un rôle primordial pour générer la tranquillité permettant à l'individu de gérer l'anxiété (Erikson, 1968) en lui offrant une sécurité, de la protection (Märtsin & Mahmoud, p. 730 as cited in Genini, 2016), etc. L'éclatement de cette "*bulle*" peut vraisemblablement conduire à un bouleversement, une rupture dans la vie des habitants de celle-ci qui donne tout lieu de penser que ces individus ne seront pas dénués de représentations vis-à-vis des causes de cet éclatement apparent. C'est justement sur ces représentations que porte ce travail, représentations liées à une thématique sensible, la migration, et plus précisément lorsqu'elle s'invite dans des lieux de vie jusqu'alors préservés, dans une certaine mesure, par rapport à cette problématique. Le choix de cette focale s'est imposé en raison des vives préoccupations exprimées par une partie au moins des résidents de ces petites communes de montagne lors de l'annonce de l'ouverture d'une structure d'accueil pour demandeurs d'asile. Ces préoccupations se sont traduites, le plus souvent, par des inquiétudes exprimées avec virulence, par un refus de la décision imposée aux communes concernées⁴ ou encore par un silence lourd de représentations induites par la situation, qu'elles soient positives ou non.

En d'autres termes, "*à partir de quels présupposés culturels de la pensée de sens commun se construisent⁵ les représentations sociales de résidents ordinaires de villages de montagne vis-à-vis de migrant-e-s arrivés lors de l'ouverture d'une structure d'accueil pour demandeurs d'asile ?*".

Cette question de recherche ne fait pas abstraction de certains présupposés qui pourraient se formuler ainsi :

D'abord, à l'annonce de l'ouverture d'une structure d'accueil pour requérant-e-s d'asile, une partie au moins de la population indigène serait récalcitrante et s'appuierait sur une sémantique faisant intervenir des représentations sociales essentiellement négatives. Ensuite, la proximité d'une telle structure amènerait la population indigène à d'éventuels changements de représentations sociales, ne serait-ce qu'en prenant en compte la perspective des "*autres*"

4 Une initiative intitulée « *halte au dictat du canton* » a été déposée en 2012 dans le but de conférer aux communes un droit d'être entendu en cas d'implantation d'un lieu d'hébergement collectif.

5 Il sera vu dans la suite du travail qu'il s'agit plutôt d'une co-construction dialogique que d'une construction au sens premier du terme.

nouvellement arrivés. Finalement, les freins au vivre ensemble caractérisés par des représentations négatives de la présence de requérant·e·s d'asile ne relèvent pas uniquement de réticence à l'accueil mais relèvent de schémas plus complexes.

La recherche a été menée avec les résidents de deux villages du Valais central (tous deux gardés anonymes par respect pour les participants à la recherche), respectivement des petits hameaux de quelque 150 et 330 habitants (2017). La partie qui suit prend le large sur la problématique évoquée de manière à introduire les choix théoriques qui ont été faits et à partir desquels se déploie la suite de cette étude.

Partie II : cadre théorique

Ce mémoire est réalisé dans le cadre d'un master en lettres et sciences humaines au sein de l'université de Neuchâtel. Dans ce cadre, il s'appuie sur une approche interdisciplinaire des sciences sociales propre à la politique de l'établissement, ainsi que sur des bases théoriques faisant l'objet d'une construction scientifique. Ce chapitre vise donc à renseigner d'une part sur des courants de pensée dans lesquels s'inscrit la réflexion qui sous-tend cette recherche et d'autre part sur des concepts et notions qui ont été choisis pour mener à bien ce travail. Pour ce faire, la première partie portera sur la psychologie culturelle et la "critical psychology" avant que ne soient abordés les concepts de "représentation sociale" et de "représentation alternative" qui constituent les outils théoriques principaux de ce travail. Un paragraphe sera encore consacré à une clarification des notions touchant au thème migratoire, notions qui sont communément utilisées dans les discours et qui se trouvent être parfois lourdes d'implications.

4 DE LA PSYCHOLOGIE CULTURELLE...

Ce travail, en tant qu'aboutissement d'un cursus ancré dans une approche culturelle de la psychologie, et bien que s'intéressant à un concept fondateur de la psychologie sociale, ne peut que faire la part belle à ses influences. Résolument, la perspective défendue dans chaque partie du présent mémoire s'inscrit dans les prémisses d'une psychologie qui dès la fin des années 1950 prend le pas sur le behaviorisme (porté sur les comportements observables), pour s'intéresser à la relation entre le fonctionnement cognitif et l'environnement social, institutionnel et historique. Ainsi, « *la manière dont nous vivons, qui est culturellement adaptée, dépend entièrement de significations et de concepts qui nous sont communs, tout comme elle dépend des modes de discours que nous partageons et qui nous permettent de négocier les différences qui peuvent paraître dans les significations et les interprétations* » (Bruner, 1996, p. 34). L'éducation se profile alors pour Bruner, chef de file de la psychologie culturelle, comme la pierre angulaire de cette "nouvelle psychologie", dans la mesure où les apprenants doivent se doter des systèmes symboliques nécessaires pour « *négocier le sens* ». En d'autres termes, pour Bruner, « *toute pratique éducative qui se propose d'accroître la puissance de l'esprit doit mettre au centre de son activité de penser l'acte de penser* » (Bruner, 1996, p. 36).

Alors que la psychologie sociale et culturelle connaît un engouement significatif dans les années 1980, la question de la diversité culturelle qui constituait l'une de ses préoccupations laisse émerger un intérêt nouveau pour la thématique de la migration (Zittoun & Iannaccone, 2014). Cet intérêt concernait à ce stade essentiellement les implications pratiques liées aux différences de langues et à la socialisation culturellement différenciée compte tenu d'un *espace de pensée* (*thinking space*) dépendant de la culture en présence (Gretler, Gurny, Perret-Clermont, & Poglià, 1981 ; Poglià, Perret-Clermont, & Dasen, 1995). Bien qu'aujourd'hui le concept de culture ait fait l'objet de critiques (Abu-Lughod, 1996; Eriksen, 2001 ; etc.), il doit être compris ici comme un « *ensemble plus ou moins structuré de connaissances, croyances, représentations, pratiques, liées à une langue, une organisation sociale et axiologique, une Weltanschauung qui modèle l'esprit et détermine les modalités du rapport de la personne au monde* » (Bruner, as cited in Pointet, 2015, p. 5). Par la suite, le regard porté sur le phénomène migratoire s'est complexifié par la découverte que les compétences et la compréhension d'untel de son propre environnement culturel, soit la lecture qu'il en fait, n'est pas « *acquise une fois pour toute* » ni « *transférée* » d'un contexte à un autre : à chaque nouvelle situation correspondent de nouvelles conditions de *penser* pour un individu, lequel est amené à renouveler sa propre définition de sa position (Perret-Clermont as cited in Zittoun & Iannaccone, 2014). Ce postulat a notamment été conceptualisé par le biais de la notion de *transition* (Perret-Clermont & Zittoun, 2002 ; Zittoun & Perret-Clermont, 2009 ; Zittoun, 2004 ;

Zittoun, 2006) qui s'est avérée très puissante pour étudier les phénomènes migratoires à une échelle micro, c'est-à-dire une échelle dans laquelle, l'individu plus que le groupe est au centre de la réflexion (Abreu & Hale, 2011 ; Elbers, 2010 ; Greco Morasso & Zittoun, 2014). Une *transition*, telle qu'introduite ici, répond à une situation de rupture qui peut être pensée comme un événement susceptible « d'amener les personnes à s'engager dans de nouvelles constructions de sens (...) dans des situations de la vie quotidienne » (Zittoun, 2004, p. 18). Lors d'une migration, désirée ou non, il y a tout lieu de penser qu'une rupture s'opère dans le contexte socio-culturel de l'individu, qui souvent s'étend encore à des ruptures dans la sphère d'expérience de la personne, ou au niveau interpersonnel, voire intra-personnel. Il en résulte, lorsqu'un individu est propulsé dans un nouveau contexte socio-culturel, qu'il sera naturellement « engagé dans des processus de repositionnement sociaux et symboliques ainsi que de redéfinitions identitaires, face à autrui et à [lui-même] » (Perret-Clermont & Zittoun as cited in Zittoun, 2004).

Jusqu'ici, il paraît aujourd'hui relativement évident qu'un individu qui se trouve confronté, de par un déplacement physique dans l'espace, à un nouveau cadre de vie se verra vraisemblablement engagé dans de nouvelles constructions de sens. Qu'en est-il en revanche, d'une population qui quant à elle ne se déplace pas mais dont l'espace social et symbolique de référence connaît une évolution plus ou moins rapide et consistante ? N'est-il pas légitime de s'interroger vis-à-vis de la relation qu'entretient un individu sédentaire avec son cadre social et symbolique lorsque ce dernier connaît un changement ressenti comme significatif. Il ne fait aucun doute que toute société s'inscrit dans une dynamique constante et que le changement, tout volatil qu'il soit, n'est pas en soi source de bouleversement. Mais lorsqu'il est éprouvé comme une variable impactante, même sans événement marquant, alors ne pourrait-il pas se dresser comme un facteur de transition à part entière ? Le spectateur d'un film en trois dimensions est immobile alors que son environnement, tel qu'il est appréhendé, se meut à grande allure et provoque peut-être des fluctuations émotionnelles, intellectuelles et sème éventuellement le germe d'un changement intérieur. Bien entendu, l'ampleur de la transition, si ce n'est son existence même, est propre à tout un chacun. Alors qu'untel fera une lecture catastrophiste de la société, la sienne, dans laquelle, par exemple, « les valeurs se perdent, l'insécurité gagne du terrain, une religion dérangeante devient envahissante, etc. », sa voisine ne manquera pas de regarder avec quiétude son monde qui « s'ouvre, devient plus riche et diversifié ». Autrement dit, les comportements des membres d'une société ne sont pas le fruit de caractéristiques objectives de la situation mais résultent des représentations « élaborées dans et à propos de la situation et de l'ensemble des éléments qui la constituent » (Abric, 2003, p. 222). Ces représentations se profilent alors comme une grille de lecture et de décodage de la réalité qui permet l'interprétation de la situation et pourquoi pas, une conduite comme réponse. Néanmoins, comme le souligne Jean-Claude Abric, « c'est sur le terrain que s'élaborent, se vivent et se transforment les représentations sociales » (2003, p. 222), d'où l'importance, pour qui s'intéresse à ce thème, d'y mener des enquêtes de terrain, inévitablement engageantes pour le chercheur. Or, cette question d'engagement n'est pas anodine et mérite une parenthèse réflexive qui invite à observer un détour par les idées défendues par la *critical psychology*.

5 ... A LA PSYCHOLOGIE CRITIQUE

Quelle nature revêt l'intérêt du chercheur pour son objet d'étude ? Le fait même de problématiser un objet social et de s'y investir témoigne d'une curiosité. C'est ici que se dessine l'acte engageant par lequel le chercheur sera amené à interagir avec son objet d'étude et plus encore avec les participants qui l'incarnent. Inévitablement, les caractéristiques sociales du chercheur vont contribuer à ce qui est ou sera considéré comme « connaissance » et celle-ci ne sera pas étrangère à l'intersubjectivité qui lie chercheur et participants. Cet état de fait constitue l'un des éléments défendus par la *critical psychology* (CP), un courant de pensée vieux de plus

de cinq décennies et vis-à-vis duquel ce travail reconnaît des points de convergence, du moins avec certaines postures critiques. En effet, ce mouvement connaît une grande variété d'approches, dont certaines sont partagées par la psychologie culturelle, et dont plusieurs méritent d'être évoquées ici. La CP défend une vision constructiviste et dialogique de la "vérité", et prend position contre la neutralité traditionnelle de la discipline. Il n'est pas seulement question ici d'une neutralité thérapeutique vis-à-vis d'un patient, mais plus généralement de la science dans son ensemble. La subjectivité individuelle est ancrée dans le social, le culturel de même que dans les contextes historiques et par conséquent, ces contextes ne constituent pas des variables externes et indépendantes qui peuvent être isolées d'un individu mais correspondent au contraire au contenu et à la forme même de sa vie mentale (Teo, 2015, p. 245). Inévitablement, le chercheur produit des connaissances qui se déploient en fonction de la société et de la culture dans lesquelles il naît et grandit. L'intérêt même de sa recherche émerge en général de son environnement social dans lequel une thématique est rendue intelligible.

Un autre point qui intéresse tout particulièrement les "*psychologues critiques*" concerne le rôle de la discipline par rapport à la pratique de la psychologie en tant qu'instrument de pouvoir. Il semblerait en effet que la psychologie ait connu un véritable succès dans nombre de pays pour asseoir des formes de pouvoirs, par exemple en recourant à des tests d'intelligence pour contrôler l'immigration (Teo, 2015, p. 246). Cet usage des connaissances scientifiques est dénoncé par la CP qui entend au contraire défier les structures de l'injustice, les idéologies et le contrôle psychologique des individus dans le but de tendre vers une diminution des "*problèmes*" encourus par les individus et les groupes dans une société donnée. Or cette ligne de conduite n'est pas sans soulever des questions dans les sociétés modernes concernées par l'accueil de migrants pour lesquelles l'individu est souvent réduit à ses compétences, voire son capital économique. Dans cet ordre d'idée, procéder à une déconstruction des manières de penser, des valeurs en jeu ou des structures de contrôle du pouvoir est un pari important et impliquant pour quiconque entend s'engager dans une quête d'harmonisation du "*vivre ensemble*". La nécessité de cette déconstruction tient aussi dans le fait que les valeurs du chercheur et ses recherches ne peuvent être séparées. En effet, dans toute discipline scientifique qui se prétend d'utilité sociale, les domaines de ce qui "*est*" et de ce qui "*devrait être*" sont indéniablement liés. Par conséquent, l'objectivité en tant que telle ne serait pas dénuée d'une dimension morale (Daston & Galison as cited in Teo, 2015, p. 249), et donc, un manque de réflexion portant sur les valeurs qui guident la recherche maintiendrait souvent le statu quo (voire Prilleltensky, 1994). Dès lors, les psychologues critiques s'accordent sur la nécessité pour les chercheurs de ne pas se compromettre en omettant de distinguer le glissement subtil mais normal qui s'opère vers ce "*devrait être*". Si la CP ne se limite pas à la brève sélection d'éléments introduits ci-dessus, ses idées présentent nombre de points intéressants à considérer dans une recherche.

6 LE CONCEPT DE REPRESENTATION SOCIALE

A ce stade du travail, il convient de s'immiscer dans le cœur de son mode opératoire, à savoir son concept central. Un concept reconnu comme tel reflète nécessairement une catégorie de pensée consolidée par la communauté scientifique, moyennant des travaux de définition. Il désigne généralement un état, une action ou un processus à partir de l'agencement d'une série d'informations et d'interprétations et vise à produire de la connaissance. En latin, "*concupere*" est formé de "*corp*" et de "*capare*" qui signifie "*saisir pleinement*". Or sa force à saisir, à mettre au jour certains phénomènes de la réalité sociale qui ne peuvent être perçus a priori, en fait un instrument permettant d'organiser le travail théorique, de sélectionner les investigations d'un champ de recherche, et, plus généralement, d'organiser une démarche de recherche.

Dans cet ordre d'idée, le concept de représentation sociale témoigne d'une longue histoire à travers laquelle nombre d'interrogations épistémologiques ont été soulevées. Cet état de fait traduit probablement la nature inquisitrice de toute démarche scientifique, ne serait-ce qu'en soulevant la question suivante : comment les êtres humains investis de la connaissance de la "réalité", se représentent-ils le monde ? (Marková, 2007, p. 23). Si tout objet ou phénomène, qu'il soit physique, interpersonnel, imaginaire ou sociopolitique peut devenir objet de représentation sociale, la théorie qui s'y rapporte s'attache à l'étude des types spécifiques de représentations, qui sont devenus, pour une raison ou une autre, des sujets de préoccupation générale (Marková, 2007, p. 210), la thématique de la migration n'y faisant pas exception.

Les sections suivantes auront vocation à renseigner, respectivement, quant à l'histoire du concept précité et aux éléments de définition de celui-ci. Ces sections s'appuient largement sur le travail de Ivana Marková, en particulier sur un ouvrage publié en 2007 sous l'intitulé *Dialogicité et représentations sociales*.

6.1 Histoire du concept

En tant que concept marquant, la représentation sociale, dans son acceptation scientifique, témoigne d'une certaine durée. Cette section vise à préciser quelques-unes des étapes phares de son avancée, sans prétention d'exhaustivité, en s'attachant aux grands noms qui auront nourri de manière significative sa conceptualisation. A commencer par les prémices de l'idée qu'il sous-tend, qui ne sont pas étrangers à l'idée grecque de *mimesis*.

Pour Platon (-428/-348), investi du souhait de comprendre la relation entre un monde réel, objectif et immuable et la capacité de l'humain à le percevoir, la *mimesis* désignait des objets spécifiques imitant le monde des Formes de manière inférieure à elles. Celle-ci, en tant qu'*imitatio* était alors considérée comme une des formes les plus importantes de l'interaction humaine en ce sens qu'elle fonctionnait comme une aptitude dans la vie sociale, par laquelle les êtres humains, à partir de l'enfance, imitent certaines actions prises pour modèle – des attitudes, des valeurs, des compétences et aptitudes sociales –, et par là se socialisent et s'éduquent (Fischer & Perret, 1998, p. 64). Dans sa lignée, Aristote (-384/-322) admettait quant à lui que le savoir ne pouvait être transmis sans image ou représentation, à la différence près qu'il ne considérait pas la *mimesis* comme inférieure (Marková, 2007, p. 25). Celle-ci, dans son acceptation d'alors, n'est pas très éloignée du concept de représentation mentale, devenu essentiel pour les théories cognitives de l'esprit. En effet, le postulat de la théorie générale de la représentation mentale, à ne pas confondre avec les représentations sociales de Moscovici, insinue que pour connaître une chose il est nécessaire de représenter ce qui est extérieur à l'esprit, soit « *de comprendre la façon dont l'esprit peut construire des représentations et de les exprimer dans le langage* » (Marková, 2007, p. 25).

Plus tard, c'est à Immanuel Kant (1724/1804) que revient le mérite de prendre le contre-pied de ses prédécesseurs au sujet de sa position vis-à-vis de la représentation, notamment en introduisant une compréhension dynamique du processus. Pour ce dernier, « *les représentations ne sont pas des reflets de la nature produits passivement, mais elles sont construites activement par l'esprit grâce à l'expérience* » (Marková, 2007, p. 179). En d'autres termes, une représentation serait, pour Kant, une modification interne du sujet connaissant qui n'accède pas au monde tel qu'il est mais qui, moyennant un composé de matière et de forme auquel il attribue des significations, construit des représentations : or « *la matière est le donné, le passif de toute représentation, la forme incarne ce qui est construit, le caractère actif de toute représentation* » (Thomas-Fogiel, 2000, p. 25). Si la pensée kantienne souffrait de limites qui auront été largement débattues à travers les siècles (voir Paoletti, 2000), ce n'est que bien plus tard que Charles Renouvier (1815/1903) développait le point de vue kantien de la représentation de manière originale, pour en dégager l'origine proprement sociale de celle-ci, plutôt que mentale.

Pour ce philosophe français, « *the logical armature of thought is the result of historical collective activity, which becomes ossified into the aprioristic forms of representation* » (Stedman Jones, 2000, p. 65). Dans son entendement d'une théorie de la connaissance qui repose sur la représentation, Renouvier développait l'idée que les représentations collectives constituent autant une réponse à une question épistémologique fondamentale qu'à une forme d'apriori social et historique.

A sa suite et sous son influence, Durkheim (1858/1917) s'est investi du sujet et a fait pousser ses idées dans le terreau de son prédécesseur. Il est considéré comme l'inventeur à proprement parler du concept, « *dans la mesure où il en fixe les contours et lui reconnaît le droit d'expliquer les phénomènes les plus variés dans la société* » (Durkheim, 1968, as cited in Moscovici, 2003, p. 81). Le monde, selon lui, peut être compris grâce à l'expérience sociale et les représentations sont générées collectivement dans la vie sociale. Si pour Durkheim les représentations individuelles sont le propre de la conscience de chacun, les représentations collectives⁶, relativement à « *la manière dont cet être spécial qu'est la société pense les choses de son expérience propre* », reposent sur la société dans sa totalité. Or ces dernières seraient premières et constitueraient de fait l'origine des représentations individuelles. Comme le précise de manière approfondie Ivana Marková (2007, pp. 180-193) dans l'ouvrage de référence précité, les contours du concept tel qu'élaboré par Durkheim sont parcourus de spécificités, dont le présent travail ne précisera que quelques points essentiels à sa compréhension.

A commencer par la dualité de la nature humaine qui, selon Durkheim, oppose d'abord le corps et l'esprit, puis l'individu et la société. Fort de cette dualité étendue, il postule l'existence de deux psychologies différentes, l'individuelle et la sociale, sur lesquels reposent la distinction entre les représentations individuelles et collectives. C'est à ce dernier domaine qu'il dévoue son travail et à partir duquel il fonde la théorie sociale de la connaissance. Chez Durkheim, les représentations collectives, comme le langage, forment une réalité sociale extérieure à l'individu et exercent sur lui une pression (ne serait-ce que par des formes de sanctions que lui infligerait la société), à laquelle il se soumet. S'en suit une intériorisation des formes sociales d'action, de pensée et de sentiment qui conduisent à leur perpétuation (Marková, 2007, p. 182). Autrement dit, « *les faits sociaux s'intègr(ent) à la pensée et à la personnalité de l'individu* ».

Un autre point important chez le sociologue français repose sur la nécessité d'un postulat, celui d'une certaine stabilité des représentations, en ce sens que le savoir, pour être considéré comme tel, doit être certain et stable. Et par voie de fait, les représentations collectives, en tant qu'éléments centraux de la connaissance sociale, doivent être stables également. Cette perspective durkheimienne n'est pas étrangère aux contours dits « *réalistes* » que revêt la science à ce moment de l'histoire, c'est-à-dire que la réalité ne pouvant pas être appréhendée de façon immédiate, les représentations collectives nourries en partie de croyances⁷ (faites d'une part de convictions erronées et d'une autre part de vérités que les progrès de la science rapprochent de plus en plus de la réalité), sont créées par la société (Marková, 2007). Néanmoins, les représentations, indéniablement, sont marquées par leur dynamisme et Durkheim semble ne pas avoir mesuré l'importance du changement des représentations à travers le temps tout comme les implications épistémologiques de son postulat quant au statisme de son concept phare.

6 Pour Durkheim, les représentations collectives correspondaient à diverses activités mentales, plutôt qu'à des phénomènes définis précisément. Selon Pickering, Durkheim parlait de représentations dans différents sens, qui pouvaient aller des représentations scientifiques, collectives ou sociales, individuelles et religieuses, aux représentations des sentiments, mais aussi à d'autres types de représentations. Pour lui, tout pouvait être représenté (Marková, 2007, p. 175).

7 Chez Durkheim, la religion et les mythes constituaient l'origine des relations collectives, et tous deux étaient produits par la société. C'est à partir de la religion qu'elles investissent le domaine de la science et, de par une progression continue dans l'acquisition du savoir, les êtres humains arrivent par approximations successives à la connaissance (Marková, 2007, p. 188).

Alors que la théorie sociologique de Durkheim semble ne pas avoir joué un rôle de premier plan en tant que sociologie de la connaissance, son concept de représentations collectives a toutefois influé sur d'autres sciences sociales, notamment l'anthropologie (Lévy-Bruhl, 1927), l'épistémologie génétique de Piaget (1932), ou encore la psychopathologie développementale (Janet, 1926). C'est cependant à la psychologie sociale que Durkheim attribue la tâche d'étudier le concept des représentations.

Dès les années 1950, Serge Moscovici perçoit l'importance du « *concept perdu* » (Moscovici, 1961), et, inspiré par les études de Piaget, il propose un concept transformé de représentation sociale fondé sur la pensée, le savoir et la communication de sens commun (Marková, 2007, p. 195). A l'époque, la cybernétique et la science de l'information fleurissaient de promesses qui n'ont pas manqué de séduire Moscovici. Lui-même s'est avoué inspiré de la théorie de l'information et la théorie de communication qui l'auraient mis sur la voie des représentations, avec pour base théorique la dialogicité (Marková, 2007, p. 256). Dans son ouvrage de référence, *La psychanalyse, son Image et son Public* (1976), l'analyse de Moscovici a le mérite de fournir au concept au moins les apports suivants : d'abord une définition scientifique à laquelle s'ajoute une méthode d'approche ancrée dans la psychosociologie ; mais aussi un effort de mise en évidence d'une « *psychologie de la connaissance de sens commun* » (Mannoni, 2016, p. 42). L'élaboration des représentations sociales serait permise, selon le scientifique franco-roumain, par deux processus principaux que sont l'objectivation – soit une matérialisation des idées par une construction sélective, une schématisation structurante et une naturalisation – et l'ancrage, c'est-à-dire l'enracinement social de la représentation.

Il convient de relever que le travail de Moscovici aura servi de véritable tremplin pour l'intérêt des représentations, que ce soit dans le champ de la psychologie ou au sein des autres sciences humaines. De l'anthropologie (Augé, 1979) à la philosophie (Foucault, 1969), en passant par la sociologie (Bourdieu, 1982), l'histoire des mentalités (Vovelle, 1993), etc., ce « *nouvel* » objet d'étude occupe une place de plus en plus importante, et constitue un domaine en expansion caractérisé par sa vitalité, sa transversalité et sa complexité (Jodelet, 1989, p. 38). C'est toutefois dans les travaux de la psychologie sociale que l'expansion du concept sera la plus marquée, et ces derniers peuvent être distingués sommairement en deux catégories aspirant à des objectifs différents (Mannoni, 2016, p. 43).

La première catégorie se concentre sur l'appréhension du nouveau concept, de ses caractéristiques et ses modalités de fonctionnement (Codol, 1969 ; Farr, 1978 ; Doise, 1986 ; Doise & Palmonari, 1986). Certain·e·s auteur·e·s se concentrent par ailleurs sur les processus cognitifs en jeu dans l'appréhension et le traitement de la réalité sociale (Abric, 1970 ; Moscovici, 1968 ; Flament, 1984/1994 ; Jodelet, 1984/1989) (Mannoni, 2016, p. 44). C'est notamment le cas des auteurs de la première génération de l'Ecole des Représentations Sociale d'Aix-en-Provence comme Jean-Claude Abric, Claude Flament ou encore Pierre Vergès. Ces derniers ont développé dans les années 1990 une approche résolument structuraliste des représentations sociales. Bien que ces auteurs se sont dits influencés par le travail de Moscovici, leur approche et les questions qu'elle soulève diffèrent toutefois de celles qui découlent de l'approche dialogique de ce dernier. La deuxième tendance est quant à elle tournée vers la scène sociale. Les analyses qui s'y inscrivent cherchent à comprendre le système représentationnel du monde social par le biais soit des « *catégories* » sociales claires comme la profession (Guimelli, 1994 ; Jodelet, 1989 ; Singery, 1994 ; etc.), soit d'objets ou de phénomènes sociaux particuliers à l'image du Sida (Morin, 1994), de la culture (Kaës, 1968), du terrorisme (Mannoni & Bonardi, 2001), etc.

A ce stade, il convient de préciser que la dite « *théorie des représentations sociales* » traduit, selon Ivana Marková, deux sens distincts : elle se profile d'abord comme la théorie de la connaissance sociale, qui définit un cadre pour le champ d'étude de la psychologie sociale, ou comme « *force épistémologique qui unifie la discipline* » (Marková, 2007, p. 288). Ce cadre ne

contraint pas pour autant la diversité des théories qui s’y déploient, parmi lesquelles la théorie des représentations sociales dans sa seconde acceptation du terme, qui correspond à « *l’étude des phénomènes thématiques dans le discours public* ». C’est de ce deuxième sens dont il sera question par la suite, et tout particulièrement dans la section suivante qui s’évertuera à présenter des éléments de définitions qui donneront corps au concept de représentation sociale tel que retenu dans ce travail.

6.2 Eléments de définition

« *L’homme est la mesure de toutes choses* ». Cette célèbre citation de Platon (as cited in Mannoni, 2016, p. 3) laisse présager l’étendue du champ que dessine le concept de représentations sociales. En effet, elles ne seraient pas moins que les pièces essentielles à notre épistémologie de sens commun, en ce sens qu’elles se situent à la base de notre vie psychique. Elles donneraient encore à la réalité toute sa consistance puisque ces représentations se prennent elles-mêmes pour la mesure de toutes choses. Véritables boussoles, elles permettent à l’humain de se repérer dans son environnement physique comme psychique. Elles s’immiscent aussi bien « *dans les objets de la pensée pure que dans ceux de la pensée socialisée (englobant effectivement d’authentiques concepts (le vrai, le faux, le beau, le juste), des objets physiques (les chevaux, les arbres fruitiers), ou sociaux (la culture, la mode vestimentaire, les bonnes manières), des catégories d’individus (les professeurs, les étudiants, les médecins)* » (Mannoni, 2016, p. 3). Les valeurs, la communication, la pensée sociale et scientifique, les sentiments, les croyances, toutes sont empreintes de représentations.

Les représentations semblent si naturelles et spontanées qu’elles font oublier jusqu’à leur existence. Néanmoins, toute démarche scientifique invite à y réfléchir, et l’on comprendra donc la valeur heuristique certaine que lui confèrent la plupart des sciences humaines. C’est cependant dans le cadre de la psychologie sociale que cette section abordera les représentations sociales puisque ces dernières constituent, au même titre que la communication, la dynamique des groupes, les processus d’influences, etc., leur domaine propre. Et même en se concentrant sur une et une seule discipline, il n’est pas chose aisée que d’en dégager une idée claire, tant ses définitions sont considérées comme problématiques, ses relations multiples et diverses, et ses contours très flous (Ehrlich, 1985 ; Flament, 1989 ; Mannoni, 2016). Dès lors, donner un contour précis aux représentations ne constitue pas moins que des choix, opérés sur la base d’affinités vis-à-vis de certains auteurs et, pourquoi pas, de représentations. Or ces dernières constituent inévitablement l’oméga de la connaissance vraie, son opposé qui de fait présuppose leur existence. Mais qu’est-ce que la connaissance vraie ? Dans quelle mesure le monde est-il appréhendable de manière objective ? Cette interrogation épistémologique fondatrice pose les bases d’une théorie générale de la représentation mentale, qui ne doit être confondue, malgré leur proximité, avec la représentation sociale. Cependant, cette question ne sera pas discutée dans ce travail qui se focalisera sur la dimension sociale de la représentation, avec comme point de départ le passage d’une échelle à l’autre.

Le passage de la représentation mentale (relative à une conscience individuelle) à la représentation sociale (pièce d’une pensée collective partagée) reste en partie énigmatique. Mais ce n’est pas pour autant que l’une et l’autre peuvent être simplement dissociées, faute d’oublier « *la continuité qu’elles entretiennent du fait de leur homogénéité de nature et de leur articulation fonctionnelle* » (Mannoni, 2016, p. 13). Il y aurait une forme d’élaboration par étape qui ferait de la première une condition à la deuxième, et dont le passage de l’une à l’autre laisse présager une mobilité et une perméabilité entre les univers psychiques personnels et sociaux, qui solidifient d’autant plus leur trait d’union. A noter que ces échanges vont dans les deux sens dans une même sphère culturelle, « *où s’effectueraient les élaborations mentales aboutissant aux représentations sociales, élaborations que l’individu ne peut effectuer qu’à partir des matériaux psychologiques acquis dans son groupe de référence, et auxquelles*

peuvent facilement participer et adhérer les membres de la collectivité, du fait de leur partage d'une culture et d'une vie commune » (Mannoni, 2016, p. 14). Une représentation sociale serait alors, selon Mannoni, « *une image mentale représentée qui, au cours de son évolution, aurait acquis une valeur socialisée (partagée par un grand nombre) et une fonction socialisante (participant à l'élaboration d'une interprétation du réel valide pour un groupe donné à un moment donné de son histoire)* ». En d'autres termes, ce qui distingue les représentations personnelles des représentations sociales se situe plus dans le référent que dans le mécanisme, puisque c'est à partir du groupe d'appartenance qui disposent de matériaux d'ordre culturel que l'individu construit son propre univers de sens érigé en une vision collective pour rendre la représentation sociale. Selon Moscovici, donc, la représentation sociale « *est (un) système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses* » (Moscovici, as cited in Fischer, 1996, p. 125). Cette définition comporte bien des éléments, à commencer par les constituants des représentations, soit des valeurs, des notions, des pratiques, par lesquelles les formes de savoir “naïf” vont participer à organiser les conduites et orienter les communications. En effet, les représentations sociales feraient selon Moscovici office de code tant pour habiliter les individus à procéder à des échanges que pour leur permettre de « *classer de manière univoque les parties de leur monde et de leur histoire individuelle ou collective* » (Moscovici, 1961). Denise Jodelet ajoute encore que « *les représentations nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours ; dans la façon de les interpréter, de statuer sur eux et le cas échéant de prendre une position à leur égard et de la défendre* » (Jodelet, 1992).

La définition de Moscovici présente encore une partie plus concrète lorsqu'il aborde ce que « *le système* » de représentations permet, autrement dit les fonctions d'utilité sociale qu'elles revêtent. Ces fonctions sont de différents ordres. Elles peuvent être cognitives lorsqu'elles servent aux individus à intégrer de nouvelles données à leur cadre de pensée, notamment via la diffusion d'idées de certaines catégories sociales telles que les journalistes, les politiques, les médecins, etc. Des fonctions d'orientation et de construction de la réalité traduisent par contre une manière de penser et par là d'interpréter le monde et ses effets dans la vie quotidienne. Dès lors, les valeurs et le contexte dans lequel elles s'élaborent ont une incidence sur la construction de la réalité. A cela s'ajoutent des fonctions d'orientation des conduites et des comportements du fait que les représentations sociales sont incontestablement porteuses de sens et participent à la création de lien. En aidant les gens à communiquer et à se diriger dans leur environnement, elles engendrent par conséquent des attitudes, des opinions et des comportements (Rouquette & Rateau, 1998, p. 4). Les fonctions identitaires servent quant à elles à situer les individus et les groupes dans le champ social, en permettant l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés (Mugny & Carugati, 1989). Enfin, les fonctions de justification des pratiques concerneraient particulièrement les relations entre groupes et les représentations que chaque groupe va se faire de l'autre groupe, menant ainsi à des prises de position et des comportements (Rouquette & Rateau, 1998, p. 4).

En définitive, en retenant la définition que donne Serge Moscovici des représentations sociales, il convient dans la suite du travail et pour répondre aux axes de recherches qui le guident d'investir le “*système de valeurs, de notions et de pratiques*” qui caractérise le milieu social des villageois de montagnes concernés par l'ouverture d'un centre pour requérant·e·s d'asile. Avant cela et dès lors que la dimension collective est invoquée dans la construction de la représentation sociale, se pose la question des relations entre les individus d'une part, mais aussi entre eux et l'objet de la représentation.

L'étape suivante de la tentative souhaitée d'habiller un concept plurivoque des éléments de définition qui solidifient l'intérêt de la problématique de ce travail revient à l'intérêt porté sur la « *triade dialogique* », telle que présentée par Marková (2007).

6.3 Dialogicité et processus dynamique à trois composantes

Evoquer le dialogisme sans citer les travaux de Mikhaïl Bakhtine (1977 ; 1978 ; 1984) serait omettre l'essentiel. Pour ce dernier, « *dans le champ de quasiment chaque énoncé a lieu une interaction tendue, un conflit entre sa parole à soi et celle de "l'autre", un processus de délimitation ou d'éclairage dialogique mutuel* » (Bakhtine, 1978, p. 172). Le discours des uns ne peut alors être considéré comme indépendant du discours des autres – antérieurs et à venir – , qui influent inexorablement sur leur nature-même. Alors que Bakhtine présentait le dialogisme – ou indifféremment la dialogicité – comme une épistémologie de la cognition et de la communication humaine, Marková (2011), par contre, opère une distinction entre le terme « *dialogisme* » qui se rapporterait à une épistémologie des sciences humaines comme sociales et « *dialogicité* » qui désignerait les caractéristiques essentielles de la cognition et de la communication humaine. L'approche soutenue dans ce travail se réfère donc plus spécifiquement à la dialogicité qui serait « *la capacité de l'esprit humain (l'Ego) à concevoir, à créer et à communiquer sur des réalités sociales (ou représentations sociales en l'occurrence) en termes d'altérité (l'Alter), cela incluant d'autres personnes, idées ou symboles* » (Marková, 2011, p. 392).

En revenant à la théorie de la connaissance sociale et en prenant le pas des épistémologies traditionnelles dans lesquelles l'explication du processus de la connaissance est articulée autour de deux éléments séparés, soit des sujets connaissant (individus ou groupes) et les objets du savoir, la dialogicité met en interaction l'Ego, l'Alter et l'Objet. Cette « *triade magique* », selon les termes de l'auteur, s'inspire des modèles triadiques qui ont parcouru l'histoire du genre humain mais également de plusieurs modèles élaborés dans des travaux du siècle dernier (Bühler, 1934 ; Moscovici, 1984). Toujours est-il que l'unité indécomposable défendue avec ces trois composantes constitue la condition prévalant à toute tentative d'explication d'une construction sociale, nécessitant inévitablement un individu, une société et un objet.

A cette nouvelle unité de connaissance manque encore une force, un élan vers l'action ou le changement. Car si les épistémologies traditionnelles s'appuient sur un cadre stable et statique, « *une théorie de la connaissance sociale qui ferait intervenir la dynamique et la dialogicité de l'esprit dans une analyse fructueuse* » fait toujours défaut (Marková, 2007, p. 37). La réponse que propose alors Ivana Marková est contenue dans le concept de tension qui n'est pas étranger à l'idée de changement. Or si « *le changement* » s'apparente à une boîte de pandore pour les sciences sociales (voire Saussure 1910/1911/1993 ; Valsiner, 1989/1998 ; Dodds, Valsiner & Lawrence, 1996 ; Lawrence & Valsiner, 1997), il doit néanmoins être pris en compte dans une théorie de la connaissance sociale qui fournira une explication historique de l'activité humaine. Et contrairement aux sciences naturelles qui essaient d'expliquer les objets de leur étude par des liens de cause à effet, les activités humaines obéissent à des intentions et sont donc différentes par nature des phénomènes physiques. En effet, pour expliquer la dialogicité de l'esprit, ce dernier doit être envisagé « *non comme un mécanisme sans histoire propre mais comme un phénomène constitué historiquement et culturellement dans la communication, la tension et le changement* » (Marková, 2007, p. 47). Ce ne sont pas moins que ces tensions ou conflits internes, autrement dit des antinomies de l'esprit, qui jouent un rôle de moteur pour le vivant, c'est-à-dire qui constituent la caractéristique essentielle de la vitalité. En effet, « *les oppositions véhiculées par les polémiques, les affrontements et les querelles, qui renferment tous des tensions, laissent toujours une porte de sortie, ouvrant le dialogue humain à différentes interprétations et donc à l'innovation* » (Marková, 2007, p. 47).

L'unité dynamique de la théorie de la connaissance sociale est alors toute trouvée : *Ego-Alter-Objet* se situent dans un « *rapport interne* », soit dans une forme d'interdépendance qui ne permet pas une décomposition en ses constituants, alors que chaque individu conserve néanmoins solidement son individualité de par la tension qui se manifeste chez tous les participants d'une communication (Marková, 2007, pp. 221-224).

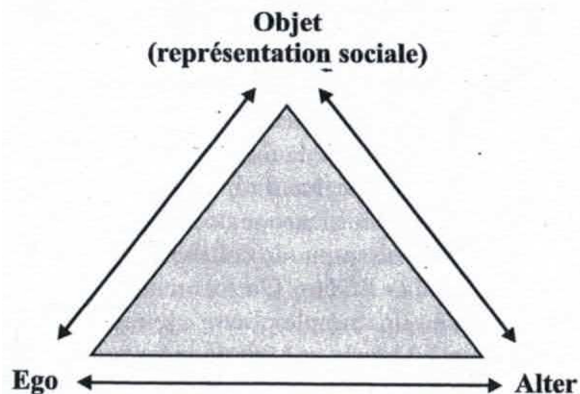


Figure 1 – Ego-Alter-Objet⁸

La tension a cependant des degrés produisant des effets plus ou moins importants, de la polémique interne sans effet extérieur apparent à une révolution. Toujours est-il que le regard porté sur l'importance des tensions de l'esprit et des dialogues qu'elles permettent accorde aux problématiques d'une société (identifiée comme telle) un rôle majeur en termes de changement, en ce sens que ces problématiques leur donneraient une vitalité toute trouvée, de même que le germe « *d'effets futurs* ». Celles-ci mettent en jeu différentes situations dialogiques. Par exemple, « *l'Ego-Alter peut être fait de "Je-groupe spécifique" (...), ou "Je-nation", ou "Groupe restreint-communauté large"* » (Marková, 2007, p. 227), ou encore d'un mélange de plusieurs rapports dialogiques.

Cette perspective théorique présente de bien des manières un outil puissant pour interpréter les ressorts de la vie sociale, dans sa complexité, dans son dynamisme, dans son acceptation historique et culturelle et dans sa promesse de changement. Avant que sa pertinence soit plus clairement explicitée pour le sujet de recherche propre à ce travail, une évolution du concept de représentations sociales sera brièvement présentée compte tenu des questions qu'elle soulève et de la lecture originale de la thématique qu'elle permet.

6.4 Représentations alternatives et barrières sémantiques

Alors que le concept de représentations sociales s'avère aujourd'hui solidement bâti, quoique revêtant des apparences diverses, il n'empêche que des pierres viennent encore se greffer à l'édifice. C'est notamment le cas du concept de représentations alternatives, une forme de sous-composante des représentations sociales, qui vient à poser de nouvelles questions. La proposition du recours à ce concept consiste à prendre en compte les représentations des autres, autrement dit, les idées et les images avec lesquelles les groupes se représentent un objet donné. Or à en croire Gillespie (2008), l'architecte de cette notion nouvelle venue, il a été démontré qu'il existe des relations plus ou moins dialogiques avec ce

⁸ (Moscovici, as presented in Marková, 2007, p. 221)

qu'il nomme « *représentations alternatives* », sur lesquelles plusieurs barrières sémantiques peuvent agir pour les neutraliser, tout particulièrement sur leur potentiel dialogique.

Le psychologue social anglais fait usage pour la première fois de cette notion dans l'article de référence *Social representations, alternative representations and semantic barriers* (2011), qui fait suite à une analyse des données présentées par Moscovici trente ans plus tôt dans son ouvrage *Psychoanalysis* (1974). Sa démarche prend appui sur une réflexion portant sur les différentes perspectives qui caractérisent les individus et les groupes, ce qui le fait s'interroger quant à la manière avec laquelle ces divergences de perspectives peuvent être mises en relation et ainsi réaliser la vie collective. Cette question ne s'était pas posée en ces termes par le passé en raison d'une perception bien plus homogène de la pensée sociale, à tort ou à raison. Toujours est-il que la société actuelle ne peut définitivement plus laisser croire à des représentations homogènes quant à des formes de connaissances 'totales', mais il y a tout lieu de penser que ses membres sont amenés à naviguer entre des connaissances et des discours, à choisir ce qui leur paraît sensé pour le contexte qui est le leur, et par là à défendre leur choix compte tenu d'alternatives possibles (Gillespie, 2008, p. 4). La conscience de cette pluralité de représentations considérée comme grandissante par Gillespie l'amène à introduire les représentations alternatives comme une sous-composante dialogique de certaines représentations sociales qui justement permettent aux individus de s'adapter à la pluralité de représentations. Autrement dit, pour le psychologue social, les représentations alternatives se réfèrent « *to the representation of a potentially competing representation from within a social representation. (... They) only exist within social representations. They are part of a social representation that orients to the social representations held by others. They are representations in the sense of being coherent theories. They have a logical and an internal coherence. (...) Alternative representations only exist as dialogical shadows within polemical or emancipated representations. They are shadows in the sense of reflecting, usually in a distorted and very simplified form, the social representation of other groups. They are also shadows in the sense that they are firmly attached to what the speaker wants to say, and are a sort of inverse of what the speaker wants to say. Alternative representations are 'alter' in the sense of being attributed to other people and in the sense of being foreign objects within the given representation. Alternative representations are the Alter within the given social representation* » (Gillespie, 2008, p. 13). Une représentation alternative correspond donc à l'idée qu'untel attribue à quelqu'un d'autre, que ce dernier soit réel ou imaginaire. A noter, selon Gillespie, que la relation entre la représentation de l'autre et l'idée qu'on lui attribue – soit la représentation alternative – est étroite.

Ce virage permettant de déplacer la focale sur l'alternative d'une représentation que l'on qualifiera de principale et qui toutes deux ont le même objet mais avec une étape supplémentaire pour la première, ouvre sur la question du "vivre ensemble" en société. En effet, ces représentations alternatives seraient à la base de la communication entre les individus ou entre les groupes dans une société caractérisée par une pluralité de représentations. Elles rendent donc possible, même de manière partielle, la prise en compte de différentes représentations, qu'elles soient hégémoniques, émancipées ou polémiques pour reprendre les termes de Moscovici (1988, p. 221). Cette prise en compte des représentations "des autres" peut s'avérer à la fois déstabilisante et protectrice. Déstabilisante puisque qu'elle permet de considérer la différence et par là permet une nouvelle condition de penser pour un individu, voire même l'amène à renouveler sa propre position. A l'inverse, protectrice lorsque l'alternative a pour effet d'immuniser l'individu qui la conçoit contre une éventuelle conversion, par exemple en la stéréotypant ou en se parant d'arguments potentiellement contraires à ses propres représentations (Gillespie, 2008, p. 15).

La co-présence de représentations principales et de représentations alternatives n'implique pas pour autant que les premières soient compromises. Bien au contraire, les unes et les autres peuvent aisément se prémunir d'échanges dialogiques et présenter une forme de polyphasie

cognitive. Moscovici (2008) puis Gillespie (2008) identifient plusieurs manières par lesquelles des structures sémantiques résistent au dialogue avec des représentations alternatives. Ces inhibiteurs sont présentés par les auteurs précités comme des « *barrières sémantiques* » dont le rôle semble prévenir l'engagement dialogique avec des alternatives. Qu'il s'agisse « d'oppositions rigides », de « transfert de signification », de « *pensées interdites* », de « *stigma* », etc., toutes témoignent d'une entrave à la dialogicité, d'un rejet de la perspective de l'autre en ce sens « *that they hinder our capacity to creatively engage with the Alter in general, and the alternative representation in particular* » (Gillespie, 2008, p. 26). A noter que pour l'auteur, il n'est pas à exclure qu'il existe à l'inverse des « *promoteurs sémantiques* », ne serait-ce qu'en l'absence de toute forme de barrière sémantique décelée dans le dialogue.

Jusqu'à présent, il a été stipulé que la pensée est antinomique par nature, que les antinomies de la pensée donnent forme aux activités mentales humaines à l'image de la formation des concepts, des significations du langage et des images. Ces antinomies « *deviennent des themata lorsque, au cours d'événements sociaux ou historiques donnés, qu'ils soient politiques, économiques, religieux ou autres, elles se muent en problèmes et concentrent l'attention commune en tant que sources de tension et de conflit* » (Markova, 2007, p. 262). Ces *themata* pénètrent alors dans le discours public, sont problématisées et thématiques. C'est alors qu'elles commencent à générer des représentations sociales par rapport au phénomène en question. La notion de *thema* (*themata* au pluriel) sera mieux expliquée dans la partie analytique (partie IV). La section suivante se concentrera sur l'intérêt du recours au concept de représentations sociales tel que défini ci-dessus pour cette recherche.

6.5 Pertinence du concept pour le sujet

La thématique migratoire, dans son acceptation large, est avant toute chose une histoire de relations humaines. Certains individus ou groupes d'individus se meuvent dans l'espace et s'éloignent ou se rapprochent d'autres individus. La mise en relation inhérente aux proximités nouvelles rendues possible par des déplacements géographiques débouche sur une rencontre des pensées des uns et des autres, attribuant aux sociétés dites « *d'accueil* » des attributs tels que, pour n'en citer qu'un, l'hétérogénéité. Cette dernière concerne aussi bien, la société prise comme un tout, l'histoire des individus qui la composent, leurs références dites culturelles, etc. Ces différences sont aujourd'hui très thématiques et mènent, dans une large mesure à des controverses. La communication propre au monde social semble dès lors constituer la porte d'entrée pour saisir ces controverses et en dégager l'origine, la nature, voire leur évolution.

Le choix d'une perspective théorique, dans les droites lignes, pourrait se résumer à une construction qui sert « *à générer des idées* » (Marková, 2007, p. 233) et par là à investir un sujet de questions originales pour ensuite tenter d'y répondre. La proposition de recourir aux représentations sociales et à la théorie qui s'y rapporte pour cette recherche tient d'abord dans sa capacité à rendre compte des caractéristiques suivantes, identifiées comme fondamentales : la complexité du monde social, notamment son dynamisme, sa diversité de référents historiques et culturels, ainsi que la nature dialogique de la pensée des individus qui le composent. En effet, le dialogisme n'est autre qu'une « *condition de l'esprit humain et de ce fait la communication a une signification existentielle et ontologique pour l'humanité* » (Marková, 2003). C'est pourquoi les choix théoriques opérés devraient permettre de s'intéresser aux interdépendances dans la communication entre le Soi et Autrui plutôt que d'isoler des individus ou les réduire à des performances et à des mécanismes d'influence (Marková & Orfali 2005, p. 28). Questionner le phénomène migratoire et les polémiques qui y prennent naissance pour se déployer dans les débats publics, les cafés et les médias signifie, dans la majorité de ces phénomènes si ce n'est tous, s'intéresser aux interdépendances impliquant l'ego/alter en interaction. Cela rend compte également de la dynamique des relations dans lesquelles les humains fabriquent leur monde en termes d'altérité et par là, du « *soi* » orienté vers le langage « *des autres* » et le monde des autres.

En effet, le discours ne saurait être considéré comme une donnée figée et ne peut être réduit au reflet de ce qu'il met en mots. Au contraire, il contribue à créer ce dont il parle. Et comme la théorie des représentations sociales (du moins l'interprétation qui en a été retenue) s'articule autour du dialogisme et privilégie particulièrement bien le langage et la communication dans l'étude des phénomènes sociaux, alors la pertinence des choix théoriques s'appliquant au sujet semble toute trouvée.

En revanche, s'il paraît intéressant de mettre en lumière les représentations qu'un contexte social produit et négocie vis-à-vis d'un thème problématisé – la présence d'un centre pour requérant·e·s d'asile – il paraît important de déconstruire, dans les droites lignes, les notions appartenant à la sphère migratoire et qui souvent se trouvent être mobilisées dans les discours sans pour autant être clarifiées alors qu'elles peuvent être porteuses d'implications, non sans porter préjudice à certains individus ou groupes d'individus concernés. Par conséquent, avant de rendre opérationnel le volet théorique à des fins analytiques, la partie qui suit se veut thématiser et déconstruire certains postulats implicites touchant au sujet du présent travail.

7 LA MIGRATION ET LE DÉPASSEMENT DE CERTAINS DE SES POSTULATS IMPLICITES

A l'amorce de ce mémoire ont été évoqués un certain nombre de termes se rapportant à des individus mobiles qui ont en commun de se déplacer d'un pays à un autre. Migrant·e, requérant·e d'asile, réfugié·e: autant de concepts qui nourrissent les discours publics souvent avec une certaine approximation si ce n'est en mobilisant des arguments à l'emporte-pièce. Il paraît donc nécessaire d'apporter brièvement quelques précisions vis-à-vis d'une réalité aux multiples facettes, aux procédures complexes et aux proportions variables. L'accent sera mis en particulier sur le terrain de l'asile qui constitue la trame de ce travail.

On estime à environ 25'000 personnes l'immigration suisse pour la seule année 2017, tous types d'autorisations confondues (courte durée, séjour ou établissement) (SEM, 2018, p. 3). Se pose alors une question essentielle ; de qui parle-t-on ? En effet, parmi ces ressortissant·e·s étrangers, une partie d'entre eux au moins sont concernés par un besoin souvent impératif d'une protection internationale de pays tels que la Suisse, protection qu'ils sont en droit de demander. La dénomination de réfugié·e désigne alors, en vertu de la Convention internationale relative au statut des réfugiés de 1951 et de son Protocole de 1967, toute personne qui « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays* » (art.1 A (2)). Au sens de la Convention, cette qualité de réfugié est avant tout de nature déclaratoire dans le sens où une personne est réfugiée dès le moment qu'elle fuit son pays, indépendamment de la reconnaissance ultérieure de ce statut. Néanmoins, en Suisse, l'utilisation du terme « *réfugié·e* » est restreinte aux personnes reconnues comme telles à l'issue d'une procédure d'asile et suite à quoi elles recevront un permis B de réfugié·e (Malka & Grandjean-Jornod, 2017, p. 7). Avant que ce statut soit reconnu, un·e ressortissant·e en quête de protection devra déposer une demande d'asile pendant laquelle il/elle est en droit de séjourner légalement dans le pays durant toute la procédure. Le/la demandeur·se d'asile (permis N) (ou requérant·e d'asile) bénéficie alors d'une aide sociale inférieure au barème ordinaire, ne peut voyager à l'extérieur du pays ni choisir son canton de résidence, de même que l'accès au marché du travail lui sera limité (interdiction durant trois à six mois puis restriction à certaines branches).

La procédure d'asile correspond à la détermination du statut de réfugié·e. Elle relève de la compétence des autorités fédérales, c'est-à-dire du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) qui est tenu de respecter des critères d'équité, gage de garantie des procédures : droit d'être entendu, droit à un recours effectif, etc. Par contre il est du ressort des cantons d'accueillir les

demandeurs-ses d'asile et réfugié-e-s qui leur sont attribué-e-s par la Confédération, ainsi que d'assurer la mise en œuvre des mesures d'intégration. En cas de décision négative assortie d'une décision de renvoi, les cantons sont chargés de l'exécution des renvois.

Une demande d'asile peut soit être déposée à la frontière soit directement dans un des centres d'enregistrement et de procédure (CEP). Ces centres sont responsables de traiter la demande d'asile qui débouchera soit à un renvoi lors d'une requête manifestement infondée, soit à une réponse positive dans les cas où une réponse positive semble clairement s'imposer. Mais lorsqu'un CEP n'est pas en mesure de statuer sur une demande d'asile, le-la requérant-e est alors attribué-e à un canton sur la base d'une clé de répartition établie en fonction de l'importance des populations respectives des cantons. Il/elle y est alors hébergé-e et encadré-e jusqu'à la clôture de sa procédure d'asile (Organisation suisse d'aide aux réfugiés, n.d.).

Outre ces procédures et statuts légaux, il arrive qu'une situation soit qualifiée d'irrégulière. Ainsi, un "*sans-papiers*" correspond à une personne qui séjourne en Suisse sans autorisation, soit parce que son visa est échu, soit parce que sa demande d'asile a été refusée de manière définitive, soit parce qu'elle est entrée en Suisse de manière irrégulière. Il existe encore d'autres situations particulières (apatride, mineur non-accompagné, etc.), plus rares, auxquelles s'appliquent des droits et des démarches spécifiques qui ne seront pas résumées ici. Tous les cas de figure décrits ici appartiennent à une catégorie plus large, celle de "*migrant-e*" qui de manière générique englobe les personnes qui se déplacent hors de leur pays de résidence, que ce soit pour leur travail, leurs études, ou pour rejoindre leur famille si ce n'est pour fuir leur pays.

Souvent le lexique présenté ci-dessus se rapporte à des situations personnelles, familiales ou ethniques douloureuses qui sont parfois ramenées à des statuts (ou permis), des droits et des procédures qui ont pour effet de perdre de vue la fragilité des individus concernés par les questions d'immigration et d'asile. Il n'est pas rare que la terminologie se rapportant à des situations de détresse soit utilisée de façon péjorative et que le besoin de protection des personnes et la légitimité de leur déplacement soit nié, « *à l'instar des qualificatifs de "réfugiés économiques" ou "faux réfugiés"* » (Malka & Grandjean-Jornod, 2017, p. 10). De même, les caractères volontaire ou forcé des migrations sont régulièrement indifférenciés ce qui conduit à une mauvaise lecture des situations qui frappent aux portes de la solidarité humaine. Dès lors, s'intéresser aux représentations qui naissent et se déploient à partir du vaste univers de la migration pourrait constituer une première étape servant à élaborer des réponses sur mesure permettant de rétablir la véracité des chiffres des situations et des proportions ainsi que de débusquer les contre-vérités qui nuisent au "vivre ensemble".

Cependant, avant que ne soit présentée la démarche servant à investir les représentations de villageois au sujet du thème migratoire, il s'avère nécessaire de mener une parenthèse réflexive pour conclure cette partie théorique en prise avec une question essentielle, celle de son rapport avec ladite "*réalité*".

8 IMPLICATIONS EPISTEMOLOGIQUES DE LA THEORIE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

Toute recherche est inévitablement confrontée à une question fondamentale : quel est son rapport avec "*la réalité*" ? Pour y répondre, un pas en arrière doit être observé de manière à mettre en perspective les choix qui à ce stade reposent déjà sur un certain nombre de présupposés.

Si la théorie des représentations sociales explore la réalité sociale des phénomènes dans leurs interdépendances et leur dynamique, ses concepts sont avant tout relationnels (Marková, 2008, p. 470). Cela signifie que les phénomènes sociaux de même que ses constituants se caractérisent par des interactions qui représentent un présupposé fondamental à l'aune d'une recherche. Ce

présupposé n'est pas sans implication ontologique dans le sens où des composantes qui interagissent se profilent comme complémentaires – par exemple un groupe vis-à-vis d'un autre, une institution vis-à-vis de son environnement ou plus généralement l'*Ego* et l'*Alter* –, et le concept d'interaction constitue une nouvelle réalité (Marková, 2008, p. 471). En effet, c'est dans leur interaction que l'*Ego* et l'*Alter* vont conjointement générer des représentations vis-à-vis d'un objet, d'où la triangularité (*Ego-Alter-Objet*) comme fondement de l'épistémologie de la théorie des représentations sociales.

Le dialogisme inhérent à l'approche de l'objet d'étude situe donc ce travail dans le paradigme constructiviste selon lequel la connaissance du monde, sa perception, repose sur des constructions nourries par l'interaction, autrement dit sur un ensemble d'abstractions, de généralisations et d'idéalisations propres à chaque individu (Flick, 2014). Dès lors, le chercheur n'est pas investi de la compréhension d'une réalité absolue et probablement illusoire, mais au contraire de vérités plurielles activement produites par un travail de signification qui engage des individus dans des formes d'interactions. En d'autres termes, il s'agit alors de comprendre ce qu'un sujet social, ou un groupe dans le cas présent, considère lui-même comme réel et comment ? (Flick, 2014, p. 76). Dès lors, si la théorie des représentations sociales se dit ouverte à tous types de méthodes, qu'elles appartiennent aux méthodes par preuve ou par invention, (Marková, 2008, p. 476) c'est plutôt à la deuxième catégorie que se rapporte l'usage qui en est fait ici. En effet, contrairement à la perspective positiviste qui s'attache à "*découvrir*" ce qui possède une existence propre indépendamment de la volonté scientifique de la "*révéler*", il s'agit plutôt dans ce travail de s'intéresser à la manière dont des participants construisent conjointement des énoncés qui suggèrent l'assomption d'une représentation sociale partagée, ce qui traduit ainsi un acte créatif.

L'une des particularités de cette perspective concerne le rôle du chercheur qui se trouve être lui-même engagé dans les entretiens qu'il organise, ne serait-ce que pour l'initier ou demander une précision (voir partie III). Or cette posture à priori anodine l'engage néanmoins dans la construction de la réalité sociale qu'il étudie. Car le discours est toujours jugeur, évaluatif et créateur de nouvelles significations (Marková, 2008, p. 482). Inévitablement et dans une certaine mesure, ce que le chercheur lui-même pense qu'il existe dans le monde transparait subtilement dans les silences ponctuant ses questions ou ses reformulations. L'admettre ne réduit pas pour autant l'intérêt de la démarche mais demande par contre que celui-ci soit questionné à la lumière des implications épistémologiques inhérentes au travail.

9 SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE

Le cheminement théorique qui a fait l'objet de cette partie peut sembler éloigné des questions de recherches qui au départ s'appuyaient sur une problématique à priori plus terre à terre. Une synthèse provisoire a le mérite de rappeler les enjeux de cette recherche et la nécessité des apports théoriques pour opérationnaliser les choix effectués jusqu'ici. Or l'approche retenue donne aux représentations sociales un rôle déterminant en ce sens qu'elles permettent à l'humain, à l'image d'une boussole, de se repérer dans son environnement en s'immisçant dans les objets de la pensée socialisée (Mannoni, 2016). Ainsi les valeurs, la communication, la pensée sociale comme scientifique, etc., sont toutes empreintes de représentations. Lorsqu'un événement marquant, s'apparentant à une modification substantielle du cadre de vie, ou "*chez-soi*", vient à être thématiqué, naissent inévitablement des représentations. L'ouverture d'un centre pour requérant·e·s d'asile n'y fait pas exception et la dialogicité propre à l'esprit humain lui permet de concevoir, créer et communiquer vis-à-vis de cette nouvelle réalité sociale en termes d'altérité, cela incluant d'autres personnes, idées ou symboles historiquement et culturellement situés (Marková, 2007). Autrement dit, l'esprit humain, l'Ego, est mû par des tensions ou antinomies relatives à un changement (l'Objet constitué par l'ouverture du centre) et entre en interaction par le dialogue avec d'autres individus, l'Altérité, à l'image d'un groupe

spécifique que serait les autres villageois concernés ou encore plus largement une région. Cette unité triadique aux composantes indissociables constitue la clé de voûte de la suite de ce travail dans le sens où c'est en comprenant l'articulation et plus encore le dynamisme des constituantes de cette triade que les représentations sociales seront appréhendées. Et s'il est avéré qu'une partie au moins de la population indigène concernée par l'ouverture d'une structure d'accueil pour requérant·e·s d'asile témoigne de représentations sociales essentiellement négatives, alors les outils théoriques retenus devraient permettre de retracer les grands thèmes (proto-themata) élémentaires à partir desquels se construisent et se négocient ces représentations.

Il a encore été envisagé que la prise en compte de la représentation d'autrui, en l'occurrence les idées que les participants attribueraient aux requérant·e·s d'asile, soit des représentations alternatives, constituerait pour les premiers une étape nécessaire tant à la communication qu'à la maîtrise de leur monde social (Gillespie, 2008, p. 6). Ces représentations alternatives pourraient alors permettre des formes d'évolutions des représentations dite principales.

Il y a cependant tout lieu de penser que si les représentations sociales ne sauraient être considérées comme des perceptions statiques et arrêtées une fois pour toute, il arrive qu'elles témoignent d'une certaine immobilité. Cet état de fait pourrait s'expliquer par un mécanisme qui entrave la dialogicité, c'est-à-dire que les dites "*barrières sémantiques*" jouent un rôle d'inhibiteur à la perspective de l'autre. En effet, alors que les représentations alternatives, soit l'idée qu'untel attribue à quelqu'un d'autre (Gillespie, 2008, p. 13), seraient à la base de la communication dans une société plurielle aux multiples représentations, lorsque l'accès à cette alternative est empêché alors il n'est pas à exclure que des barrières sociales se constituent.

Finalement, compte tenu des apports théoriques présentés, la question des représentations potentiellement négatives que témoignent les participants vis-à-vis de la structure d'accueil présente dans leur village sera discutée à la lumière des différents mécanismes qui mènent à leur construction et à leur évolution.

Suite à cette brève synthèse des interrogations de départ revues à la lumière des apports théoriques, il convient de présenter la stratégie adoptée pour y répondre, soit en consacrant la section qui suit à la méthodologie retenue : les entretiens *focus group*.

Partie III : méthodologie

Cette troisième partie est dédiée aux aspects méthodologiques du travail. Elle se concentrera donc sur tout ce qui a trait aux types d'entretiens retenus, à la population cible de l'étude, à ses caractéristiques, aux défis d'ordre éthique auxquels fait face la démarche, ou encore aux implications du chercheur tant dans les entretiens que vis-à-vis des participants en général. Avant cela, la section qui suit se veut rappeler les positions épistémologiques défendues dans ce travail.

10 APPROCHE QUALITATIVE, CONSTRUCTIVISTE ET INTERACTIONNISTE

Une grande partie des études en psychologie sociale portant sur les représentations se sont basées sur des approches expérimentales (Flament, 1967 ; Abric & Kahan, 1972 ; Codol, 1972 ; Abric, 1986 ; Doise, 1969 ; Moliner & Tafani, 1997), c'est-à-dire en créant artificiellement des situations dont les variables sont plus ou moins maîtrisées et testées. Autrement dit, le cadre de l'expérimentation est produit par le chercheur, ce dernier utilise des consignes comme « *moyen d'induire ou de contrôler le champ des significations des différentes composantes de la situation* » (Abric, 2003, p. 208) et la situation est « *habillée* » pour être présentée au sujet.

Malgré les connaissances non négligeables réunies par le biais de ces recherches, de nombreuses critiques ont été adressées à l'approche expérimentale (Jovchelovitch, 2004, p. 246) telles que l'artificialité des situations, la centration sur l'étude de facteurs isolés de leur contexte, la non-prise en compte des déterminants extérieurs au laboratoire, etc. Sans vouloir entrer dans le débat portant sur l'intérêt de ces recherches et de leurs limites, il convient de relever que cette étude prend le parti de privilégier une approche qualitative au vu de l'objet de recherche. Ce choix s'explique notamment par le fait que les représentations sociales sont fondées sur la communication et que celles-ci sont au cœur de cette théorie (Kitzinger, Markova, & Kalampalikis, 2004, p. 239). Or, cette étude privilégie l'idée selon laquelle la communication doit être considérée dans son sens large, c'est-à-dire qu'elle ne se limite pas à un énoncé, à des mots, mais rend compte de l'ensemble du contexte socio-historique. Par conséquent, l'interaction sociale est un élément fondamental pour l'étude des représentations. A travers et dans la communication, les représentations peuvent émerger, se consolider, se mouvoir, ou résister. Par ailleurs, la communication repose sur un contexte sémantique que les interlocuteurs supposent qu'ils partagent (Gillespie, 2008, p. 8). Ce postulat découle directement de la définition donnée par Moscovici des représentations, c'est-à-dire « *a medium of exchange (and) instruments of exchange* » (Moscovici, 2008 as cited in Gillespie 2008, p. 7). S'agissant de la fonction communicative, Moscovici (1994) d'abord suggérait que les représentations sociales peuvent être explicites dans le contenu de la communication et implicites dans le contexte, avant que Van Dijk (1980) n'apporte par la suite une distinction entre le texte d'un énoncé (ce qui est dit) et le contexte (ce qui constitue l'arrière-plan qui informe l'énoncé, notamment les présuppositions et le cadre sémantique) (Gillespie, 2008, p. 7).

Ces précisions théoriques justifient le choix d'une méthodologie qui puisse rendre compte de la conception des idées, des croyances et des opinions qui « *s'insère dans et par la communication* » (Moscovici, 1984 as cited in Kitzinger & al., 2004 p. 239). L'option prise pour cette étude est la méthode des *focus groups* dont les questions conceptuelles, pratiques et éthiques seront discutées ci-après. A noter à ce stade, que ce mémoire adopte une position à la fois constructiviste et interactionniste. Ainsi, « *le psychologue sait que c'est par un effort de*

l'esprit que l'homme a édifié ses œuvres⁹, et même uniquement par un effort de son esprit, car les mains ont été guidées, l'outil construit, la matière modelée par l'esprit. Il sait donc que l'esprit de l'homme est dans les œuvres. (...) L'action, la pensée humaine s'expriment par les œuvres » (Meyerson, 1948/1995, p. 9-10). A cela s'ajoute que « *les actes de l'homme ne sont pas seulement liés à ses propres actes et à ses propres états et acquisitions. Ils sont liés, toujours, à ceux des autres hommes selon une multitude de systèmes »* (Meyerson, 1948/1995, p. 17). De même qu'il n'y a pas de « *pensée sans quelque support matériel. (...) Le fait de l'incarnation, c'est-à-dire le déploiement de la matière phénoménale, est la condition nécessaire de l'activité de l'esprit. (...) Le poids, la résistance de la matière est un constant stimulant de l'esprit : " l'obstacle à ma route me devient route " »* (Meyerson, 1987, p. 107). Interactionnisme social de même que physique, Meyerson met au centre de son travail la notion de construction en ce sens que l'homme est éminemment constructeur, fabricant et incarnateur (Meyerson, 1987 as cited in Brassac, 2003, p. 4). Et c'est précisément ce que ce travail vise en questionnant les perceptions et les sens que des individus fabriquent et négocient entre eux, ceux-ci étant rendus appréhendables par leur propension à communiquer. Dans ce cadre le chercheur ne constitue pas moins qu'un participant parmi d'autres, investi d'un rôle particulier qui va de fait influencer son interaction avec les autres personnes en présence.

11 CHOIX DE LA MÉTHODE : LES *FOCUS GROUPS*, UN OUTIL IMAGINÉ POUR RÉVÉLER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ?

Les *focus groups* est une méthode de recueil de données et consistent en des entretiens de groupe ouvertes, organisées afin de cerner un sujet de recherche en encourageant l'interaction entre les participants, que ce soit pour la récolte de données en tant que telles ou comme un point de focalisation dans l'analyse (Kitzinger & al., 2004, p. 237). Le sujet de discussion (le *focus*) est en règle générale fixé par le chercheur et les participants en ont explicitement connaissance. Pratiquement, cet outil peut être utilisé, notamment, pour comprendre des questions d'actualité comme « *la biotechnologie* » (Wibeck, Adelsvärd & Linell, 2004), pour cerner la façon dont sont comprises les expériences du quotidien comme « *l'ethnicité* » (Baker & Hinton, 1999), ou encore pour travailler sur la manière dont les participants discutent d'un thème ou de certains problèmes comme « *la collaboration* » (Orfali & Marková, 2003), ou vis-à-vis d'événements historiques (Kalampalikis, 2004).

Dans le cadre de ce travail l'intérêt de cette méthode repose sur le fait qu'elle permet de mettre en jeu « *une société pensante en miniature* » (Farr & Tafoya, 1992 as cited in Kitzinger & al., 2004, p. 239), permettant au chercheur d'analyser la façon dont les personnes classent, nomment et reconstruisent les phénomènes sociaux. L'usage de cette méthodologie pour investiguer l'objet de cette étude favorise une interprétation dynamique de la théorie des représentations sociales et cherche à analyser comment ces dernières sont « *construites, transmises, transformées et soutenues dans les processus communicationnels* » (Linell, 2001 as cited in Kitzinger & al., 2004, p. 239).

Les avantages que présentent les *focus groups* sont au moins au nombre de quatre : ils permettent d'abord de centrer la conversation sur un sujet particulier, en l'occurrence celui de la migration. Ils laissent ensuite la possibilité au chercheur de reproduire un contexte social particulier, par le choix du lieu ou du profil des participants invités à la discussion (telle qu'une conversation entre sportifs, entre amis, etc.). Troisièmement, ils considèrent les pratiques conversationnelles propres au sujet discuté. Enfin, les *focus groups* constituent le moyen de recueillir des données de plusieurs personnes à la fois en une et même séance. Peut-être est-il aussi utile de relever que l'usage de cette méthode présente le mérite de respecter l'utilisation

⁹ A comprendre de manière large comme toute réalisation humaine, tout résultat d'un travail, tout produit d'une activité qu'un sujet peut accomplir (Brassac, 2003).

d'anecdotes, de blagues, de jeux de facès, et autres dynamiques renseignent autant que le discours lui-même sur la pensée des individus (Kitzinger, 1994).

A la lecture de ces quelques lignes, tout laisse à penser que cette méthode d'investigation ait été mise sur pied pour faire émerger les représentations sociales. Pourtant, malgré sa fréquente utilisation par les auteurs de ce type d'étude, la description initiale de la méthode n'en faisait pas allusion. Le paragraphe suivant retrace brièvement son élaboration et les droites lignes de son histoire.

12 FOCUS GROUPS : SURVOLS HISTORIQUES

C'est à Merton et Lazarsferld sur un fond de début de deuxième guerre mondiale que les *focus interview*, devenues par la suite *focus groups*, ont été conçus. Alors qu'aux Etats-Unis la communication de masse et la propagande institutionnalisée gagnait en importance, ces deux auteurs se sont vus commander par l'*Office of Facts et Figures* – renommé ensuite *Office of War Information* –, une étude visant à mesurer les effets des programmes radiophoniques, à caractère moral, diffusés auprès du public américain (Kitzinger & al., 2004, p. 237). Or, en 1941, ils réunissent une dizaine de sujets dans un studio d'enregistrement à qui ils demandent d'exprimer leurs émotions après écoute des messages radiophoniques d'adhésion à l'armée américaine. Ensuite, les participants doivent expliquer aux chercheurs leurs réactions tant individuelles que collectives. Quant aux deux sociologues, ils prennent directement place dans la salle parmi les participants plutôt que de se rendre invisibles à l'aide d'un miroir sans tain. Ainsi est née la première expérience collective donnant lieu à « *une situation de confrontation et de dialogue stimulé et animé* » (Kitzinger & al., 2004, p. 238), laissant libre cours à la spontanéité et permettant l'étude des réactions individuelles et collectives spécifiques. De plus, le matériel verbal interactif produit par la méthode la rend propice, selon Merton, à une approche qualitative.

Les années qui suivent permettent à Merton et ses collaborateurs de développer la méthodologie en systématisant notamment ses détails opératoires ou en élaborant l'analyse qu'elle permet en la combinant avec des techniques quantitatives. Néanmoins, il faudra attendre la fin des années 1990 pour que cette méthode réintègre les sciences sociales sous sa dénomination actuelle de *focus groups* (Barbour & Kitzinger, 1999 ; Lunt & Livingstone, 1996) après avoir sombré dans l'oubli pendant les années d'influence behavioriste. Et c'est en particulier la psychologie sociale (Gervais & Jovchelovitch, 1998 ; Flick, 1998) qui y voit une méthode qualitative originale pour compléter celles existantes jusqu'alors (Kitzinger & al., 2004, p. 238). Et comme les représentations sociales sont fondées sur la communication – « *nous pensons avec nos bouches* » précise Moscovici (1984 as cited in Kitzinger & al., 2004, p. 239) – et que les *focus groups* offrent une possibilité de « *développer des méthodes de recherches fondées sur les dynamiques de la communication, du langage et de la pensée* » (Markova, 2004, p. 235), les liens privilégiés qui unissent la méthode et la théorie ne constituent pas une surprise.

Cependant, il convient encore de noter que ce travail prend le parti, contrairement à bien des études qui ont recouru aux entretiens de groupes (e.g. Albrecht, Johnson, & Walthe, 1993 ; Carey & Smith, 1994 ; Kidd & Parshall, 2000 ; etc.), de ne pas considérer le groupe négativement, compte tenu de certains biais qui lui seraient propres et par là il n'affecte en rien la validité des données issues de l'entretien. Bien au contraire le groupe doit être envisagé comme une entité dynamique avec des propriétés spécifiques dont les interactions sont socialement situées (Marková, Linell, Grossen, & Orvig, 2007, p. 45). En ce sens plutôt que de considérer que le comportement d'un groupe peut s'expliquer par les propriétés individuelles de l'esprit humain (Graumann, 1988), il paraît plus pertinent d'en prendre le contre-pied en affirmant que « *there is no psychology of group that is not essentially and entirely a psychology of individuals* » (Allport, 1924 as cited in Marková & al. 2007 p. 37), qui n'est pas sans rappeler

l'héritage de Lewin (1946/1951) pour qui les comportements individuels ne peuvent être compris indépendamment de leur écologie psychologique, notamment de leur environnement social.

13 POPULATION CIBLE ET SELECTION DE L'ECHANTILLONNAGE

Toute la difficulté consiste à trouver un équilibre entre les conditions nécessaires pour répondre aux objectifs de l'étude tout en permettant de trouver des participants qui répondent aux conditions minimales de celle-ci. La population cible de cette étude repose sur le volontariat et est limitée par la taille des villages constituant le terrain d'étude, à savoir des hameaux de 153 et 331 habitants (2017). A ce total de 484 habitants doivent être soustraits, par choix, les mineurs (de manière à limiter les démarches déontologiques), de même que les résidents temporaires ou habitant depuis moins de dix ans dans ces villages. A cela s'ajoute, relativement à la méthodologie choisie, une volonté de réunir des individus, autant que faire se peut, qui soient sur un même pied d'égalité pour permettre la communication à l'entier des membres du groupe. Par exemple, il s'est avéré que lors de la recherche de participants, l'un des contacts s'est avoué être un ancien président de commune qui de par son charisme et sa fonction passée (on l'appelle toujours par son rôle quoiqu'appartenant au passé) induisait qu'en général « *quand (il) parle, les autres se taisent !* ». Par conséquent, il a été jugé préférable d'éviter les représentants politiques des communes ou les villageois occupant des postes à pouvoir risquant l'étouffement des discussions. Néanmoins, les particularités charismatiques plus ou moins fortes des participants de même que leur plus ou moins forte propension à asseoir leur opinion vis-à-vis des autres n'ont en rien été perçues comme un problème, au contraire elles constituent même l'une des caractéristiques importantes qui ont contribué à l'étude des représentations sociales et à leur émergence.

La démarche de recrutement des participants s'est amorcée par des prises de contact avec des personnes appartenant au réseau du chercheur. Autrement dit, l'organisation des groupes s'est construite par effet de boule de neige, c'est-à-dire petit à petit, en s'appuyant sur le réseau des personnes contactées. Parfois, plusieurs membres d'une famille se sont portés volontaires.

La question de l'homogénéité des groupes s'est posée en ce sens qu'une discussion entre amis, du moins connaissances, pourraient aider à aborder certains thèmes peu évidents et ainsi faciliter la discussion. De plus, des études ont montré que le recours à des groupes préexistants présentent encore l'avantage que les participants se permettent plus aisément de commenter des éléments de la vie des autres participants, parfois en relativisant leurs dires compte tenu de leur actes (Kitzinger, 1994, p. 105). Par conséquent, les volontaires se sont systématiquement vu demander s'ils connaissaient quelqu'un d'autre avec qui ils pourraient interagir dans le cadre de cette étude, ce qui a par deux fois conduit à des entretiens de groupe constitués librement par les participants. Le contexte social ainsi créé a peut-être permis une discussion plus aisée et naturelle, quoi qu'un groupe préexistant ne pourra en aucun cas être considéré comme « *naturel* » dans le cadre d'une rencontre organisée artificiellement portant sur une thématique imposée par un regard extérieur présent lors de l'interaction. Néanmoins, bien que l'homogénéité d'un groupe ait été souhaitée, son contraire crée potentiellement des conditions non moins favorables à la négociation et à l'argumentation des participants compte tenu des obstacles qui s'immiscent dans la discussion. Par conséquent, la constitution aléatoire du dernier groupe n'a pas été jugée problématique puisqu'elle constituerait ni plus ni moins une occasion différente de recueillir des données.

Un autre point important à souligner concerne les résistances ou volontés des interviewés à répondre par la positive à la participation de cette étude. Ces villages ont par le passé déjà fait l'objet de la curiosité des médias compte tenu de la particularité que représente la structure d'accueil pour requérants d'asiles. Or plusieurs habitants ont eu l'occasion de s'exprimer sous

le regard des caméras. Mais souvent, seuls de petits extraits de témoignages ont été diffusés par les médias et, selon les intéressés, ces derniers ont détourné de manière significative les propos tenus. Ces mauvaises expériences expliquent la forte résistance de plusieurs habitants à participer à cette étude. Le recrutement de volontaires s'est alors traduit tantôt sur un refus catégorique de participer, par principe, tantôt sur le souhait de répondre par la positive à leur interlocuteur qui leur offrait peut-être une opportunité pour exprimer toute leur frustration. Il n'est pas à exclure que cette différence entre les premiers et les seconds s'explique par leur perception des sphères médiatiques et scientifiques qui pour certains riment trop bien alors que pour d'autres il s'agit là de deux mondes distincts.

Toujours est-il qu'en définitive, l'échantillonnage est constitué de onze participants réunis en trois groupes de discussion. La partie qui suit se veut apporter quelques éléments de précisions, sans nécessité d'exhaustivité, quant aux participants à l'étude.

14 PRESENTATION DES PARTICIPANTS ET SITUATION D'ENTRETIEN (CADRE ET ROLE D'ACTIVITE)

Au total, trois entretiens de groupe ont été conduits aux mois de juillet et d'août 2018, deux dans un hameau situé à 1300 mètres et le dernier dans un village perché à la même altitude, tous situés dans le Valais central. Ces groupes, les participants qui les ont constitués, seront brièvement présentés ci-dessous. A noter que l'objectif de la recherche a été présenté à chaque entretien de groupe ainsi que les droits des participants, à savoir, le droit de se retirer de la discussion, le consentement à l'enregistrement de l'entretien, le traitement anonyme et confidentielle des discussions.

1^{er} entretien

L'entretien s'est déroulé chez l'un des deux couples présents, dans une villa surplombant une vallée latérale. Les quatre participants, deux femmes et deux hommes, sont âgés entre 35 et 45 ans et exercent des professions du secteur tertiaire. Tous habitent ce village depuis 10 ans au moins si ce n'est depuis toujours pour deux d'entre eux. Lors de l'entretien, les deux couples se faisaient face et l'intervieweur était très légèrement en retrait. Les participants sont des amis de longue date et ont profité de l'occasion pour passer la soirée ensemble autour d'un plat traditionnel de la région auquel l'intervieweur a été convié.

2^{ème} entretien

Cet entretien a eu lieu sur la terrasse dénuée de clients d'un hôtel-restaurant du hameau (malgré la proposition de préférer une salle close préalablement réservée). Il a réuni trois personnes âgées respectivement d'une vingtaine d'année, du père de ce dernier, cinquantenaire, et d'une voisine du village retraitée depuis quelques années. Le plus jeune exerce une profession du secteur primaire, le second déploie ses activités dans le tertiaire (dans le hameau). Le père et le fils habitent le village depuis toujours tandis que la troisième volontaire y vit depuis au moins dix ans. Les trois volontaires et l'intervieweur étaient disposés autour d'une table rectangulaire, père et fils assis l'un à côté de l'autre. Une fois l'enregistrement terminé un apéritif a permis de continuer la discussion avec les deux membres du groupe aux âges les plus éloignés (le troisième ayant dû s'absenter) !

3^{ème} entretien

Au même lieu que le *focus-group* précédent mais en soirée cette fois, les participants ont par contre opté pour la salle réservée de l'hôtel-restaurant. Deux couples d'amis, assis l'un en face de l'autre, ont répondu par la positive et avec enthousiasme à la proposition qui leur a été faite de participer à l'étude dont il est question. Le premier ménage est à la retraite depuis peu et ses occupations (à l'un comme à l'autre) s'inscrivent dans le milieu tertiaire. Leurs amis sont par contre encore actifs dans les milieux primaire (dans le hameau) et tertiaire, forts de leurs cinquante ans tout juste passés. Tous habitent les lieux depuis de nombreuses années et ont pris part à l'apéritif qui a fait office de clôture de la réunion, appareil enregistreur éteint !

Cadre et rôle d'activité

Une discussion de groupe ne se déroule pas dans un espace indéterminé ou vide de même que le contexte dans lequel il prend place n'est pas transparent (Marková & al., 2007, p. 48). La réunion créée pour les besoins de la recherche constitue un cadre extérieur qui présente des particularités spécifiques et par là oriente l'action des participants. Toutefois, ce cadre ne peut expliquer à lui seul ces actions car ces dernières ne sauraient être déterminées par des caractéristiques objectives propres au groupe ou au milieu ainsi élaboré. Bien au contraire, l'interaction qui se déploie dans le cadre extérieur évoqué crée également un contexte (ou un cadre intérieur). Ce n'est dès lors pas moins que cette subtile relation entre cadre intérieur et extérieur qui renseigne quant aux types d'activité conversationnelle spécifique que permet un *focus-group*. Les activités types restent bien entendu théoriques car dans les faits elles se manifestent sous des formes hybrides et variées de même que les participants s'orientent vers plusieurs normes d'activité et attentes de genre compte tenu de différents ensembles de facteurs contextuels (Marková & al., 2007, p. 71). Autrement dit le cadre (*framing*) définit plusieurs aspects des activités communicatives, parmi lesquels leur objectif et leur rôle d'activité (*activity role*) qui se trouve être souvent complémentaire et asymétrique avec différents ensembles de droits, de responsabilités et d'obligations (Sarangi, 2000, as cited in Marková & al., 2007, p. 72). Et si un rôle social consiste en un modèle de positionnement à partir duquel les individus s'orientent dans la vie sociale – par exemple le simple fait d'être un homme, une femme, un adolescent ou une retraitée, un entrepreneur ou une mère au foyer, etc., va faire intervenir des normes ou des modèles de conduite – les rôles d'activités sont quant à eux dépendants du type d'activité située de l'interaction dynamique. Ces rôles d'activités peuvent se distinguer selon qu'ils le sont objectivement, par exemple le modérateur rétracté ne joue pas le même rôle qu'un participant actif, ou selon qu'ils sont d'origine discursives comme le sont les couples auditeur-orateur, instigateur-destinataire, etc. Ces rôles d'activité communicationnels sont dynamiques et peuvent donc changer d'une séquence à l'autre : « *Participant orient to, or identify with, roles partly and temporarily, as they position themselves to each other, to topics and purposes, across phases and episodes in the interactions.* » (Marková & al., 2007, p. 74).

Ces aspects seront résumés plus tard dans la partie analytique (voir p. 36) puis mis en lien avec des exemples issus des entretiens de manière à mieux comprendre les logiques qui orientent les interactions des participants.

15 FOCUS GROUPS : QUESTION DE DEPART ET DEROULEMENT DE LA SESSION

Les focus groups se sont déroulés de la manière suivante : une fois les modalités d'usage énoncées (voir point 12 ci-dessus), les participants se sont vus expliquer les attentes du chercheur qui ont été communiquées ainsi :

« *Parmi les choses qui m'intéressent j'aimerais savoir : comment vous avez appris l'ouverture du centre d'accueil pour requérant d'asile dans votre village ? Quelles ont*

été vos premières impressions ? Qu'est-ce que vous avez ressenti ? Est-ce que vous avez fait quelque chose, écrit quelque chose, dit quelque chose ? Est-ce que vous vous êtes sentis concernés ? Est-ce que vous avez trouvé cela problématique ? Ensuite par rapport à votre lecture du déroulement des choses et de l'installation du centre, comment est-ce que ça s'est déroulé, à votre avis, la période comprise entre le moment où le centre s'est ouvert et maintenant ? Comment est-ce que ça s'est passé avec l'arrivée des résidents du centre : au début, puis plus tard, puis maintenant ? Quels sont les difficultés qui se posent ? Qu'est-ce que vous pensez de manière générale de cette structure ? Sachez encore qu'il n'y a rien qui ne m'intéresse pas ! »

Suite à quoi les participants ont reçu un article de presse faisant état de l'ouverture de la structure d'accueil pour requérant·e-s d'asile dans leur village, article qu'ils ont pu parcourir ou non selon leur envie. Le premier papier date du mois de novembre 2011 et a été publié par *Le Nouvelliste*¹⁰ alors que le second est issu du journal *Le Matin*¹¹ et date du mois de février 2015. Ces documents sont relativement courts et font office de rappel des faits ou de stimulus. Le choix de séparer une longue tirade de questions et la discussion qu'elle ouvre par la lecture d'un article de presse peut paraître surprenant mais traduit deux tentatives. D'abord le souhait de replonger les participants dans le souvenir des émotions caractérisant la période pendant laquelle ils ont appris l'ouverture prochaine du centre en question. Ensuite la volonté de permettre aux participants de choisir la porte d'entrée de leur discussion, c'est-à-dire en choisissant par où commencer. Sans la lecture proposée, il y a fort à parier que les participants auraient pris la parole en investissant l'une des dernières questions posées alors qu'en introduisant un temps de pause, ce dernier réduit la probabilité que cette hypothèse puisse être vérifiée. Il ne fait aucun doute que la question d'ouverture est, d'un point de vue technique, multiple, beaucoup trop longue et par là confuse. Mais comme la discussion se voulait à la fois ouverte et pointée sur un thème spécifique, la priorité ne consistait pas à couvrir l'ensemble des questions mais bien plutôt de donner un ordre d'idée, une indication aux volontaires qui pourraient alors garder une certaine marge de manœuvre dans leur réponse. Et si le choix s'est porté sur un minimum de participation de la part du chercheur, laisser-faire ne signifie pas pour autant passivité. Lorsque la discussion se mourrait où qu'elle prenait une direction qui s'éloignait trop du thème de référence ou de la compréhension de l'intervieweur, des interventions de recadrage ou des demandes de précisions ont été nécessaires.

De manière générale les sessions d'entretiens se sont caractérisées par une excellente dynamique collaborative de ses participants. Bien que les *focus groups* ont été constitués pour des raisons de recherche qui donnent aux discussions, par essence, une nature artificielle, celle-ci ne semble pas s'être substituée à l'objectif de tendre vers une atmosphère aussi naturelle que possible. Cela alors que l'invitation à se réunir portait sur un sujet sensible qui allait amener les volontaires à s'engager dans des interactions mobilisant entre autres des émotions et des opinions potentiellement taboues. Le groupe peut alors jouer un rôle de censure vis-à-vis de certains avis polémiques, déviant des standards du groupe. Néanmoins, il a plutôt semblé stimuler l'interaction en ce sens que la collaboration du groupe, son entente générale, a permis de briser la glace, les participants les plus timides étant aidés par les autres (Kitzinger, 1994).

Se pose par contre la question de l'intérêt de recourir au *focus group* lorsque la dynamique de l'entretien est avant tout consensuelle, sans que des positions contradictoires s'affrontent. Or cela n'empêche en rien que les intérêts, les valeurs et les raisons du consensus prennent des contours différents selon les uns et les autres. Le travail discursif collectif portant sur des situations et des expériences relatées par les participants eux-mêmes peuvent alors témoigner de différences notables qui toutes renseignent sur l'élaboration d'une représentation, qu'elle soit immédiatement partagée ou qu'elle soit le fruit de longues négociations.

10 Le Nouvelliste, 25.11.2011. [Anonymisé] : ouverture d'une structure d'accueil pour requérant(e)s d'asile.

11 La Matin, 25.02.2015. Valais : un centre d'accueil de requérants va s'ouvrir.

Le rôle du chercheur, s'agissant de la méthodologie, ne se résume pas en un point. Il ne fait aucun doute que le choix de sa/ses méthodes va dans un premier temps logiquement influencer la nature des entretiens et, de cette manière, la construction des données qui vont servir de terreau à son analyse. A cela s'ajoute son besoin d'initier les entretiens, initiation qui peut être plus ou moins longue et prendre de multiples formes qui, elles aussi, vont produire des effets sur la suite de la démarche. Mais au-delà des prises en compte méthodiques qui engagent le chercheur sur une voie ou une autre, son attitude durant l'entretien et ses obligations éthiques sont d'une importance qui ne peut faire l'économie d'une réflexion¹². En effet, les questions éthiques ne reposent pas, comme la morale, sur un ensemble de valeurs ou de principes en particulier mais sur une réflexion argumentée en vue du "*bien-agir*". Il revient donc à chaque chercheur de réfléchir, selon sa discipline et les particularités de sa recherche, aux significations que pourraient revêtir ce "*bien-agir*" qui se trouve être on ne peut plus subjectif. A commencer par l'intention qui se trouve être à l'origine de l'étude et qui, pour respecter ce principe, doit viser, à l'aide des connaissances acquises, à « *l'amélioration de la situation des individus, des organisations et de la société* »¹³.

Le choix du présent sujet dans le contexte social actuel n'est pas sans soulever un doute : le risque de jeter de l'huile sur un feu qui se consume encore est-il tolérable ? En effet, investir sa curiosité, quoique scientifique, dans le monde des représentations à l'égard d'un sujet lourd d'implications comporte le danger de remuer ce qu'il y a de pire dans le rapport de l'*Ego* à l'*Alter*. Par conséquent, oser prendre ce risque doit se traduire par une démarche visant à le minimiser, notamment en faisant part de consignes claires aux participants mais aussi en veillant à ce que ces derniers n'utilisent pas le contenu des entretiens à mauvais escient dans leur quotidien, tâche éminemment problématique puisque qu'un contrôle strict tend vers l'impossible. Autrement dit, l'un des gardes fous nécessaires aux respects des règles n'est autre que la confiance qui a un certain point va de pair avec une responsabilité qu'acceptent explicitement les volontaires qui s'engagent dans la recherche. De ce fait, une responsabilité incombe inévitablement aux participants en ce qui concerne l'après-entretien.

Le *focus-group* en soi constitue un autre défi pour son animateur. Ce dernier revêt en effet plusieurs casquettes non sans implication pour l'interaction : il est l'initiateur de l'entretien ; participant également lorsqu'il émet une question ou lorsqu'il reformule un énoncé ; il constitue encore une forme "*d'autorité*" dans le sens où le chercheur se doit de respecter certaines limites que la discussion ne saurait franchir ; le chercheur est encore le scientifique en charge de l'analyse qui le plongera dans l'intimité de l'interaction ; finalement, il joue encore un rôle de gardien du bien-être des participants. Ce dernier point mérite à nouveau réflexion. Il est relativement clair que la relation entre le chercheur et les participants est asymétrique ce qui donne au premier un pouvoir plus important et caractérise les seconds par une plus grande vulnérabilité (Brinkmann, 2014). Cet état de fait n'est pas en soi problématique mais confère au chercheur le devoir de prémunir les volontaires de tout préjudice. Cela passe aussi par une limitation du stress que l'objet de discussion peut faire subir à untel ou, si ce n'est l'objet, la manière avec laquelle les membres du groupe interagissent. En résumé, le chercheur se trouve engagé dans un jeu subtil qui l'amène à conduire son entretien en jonglant avec les outils qui assurent son bon déroulement tout en garantissant le bien-être et les droits de ses participants. Finalement, le propos de ce chapitre pourrait tenir dans le célèbre proverbe « *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* » (Rabelais, 1994, in *Pantagruel*).

12 Quoique de par sa nature éminemment épistémologique cette réflexion trouverait logiquement sa place dans la partie du travail qui justement s'attache à l'épistémologie (voir chapitre 8, p. 22), son lien avec la méthodologie explique le choix contre intuitif de l'auteur à traiter de cet aspect ici.

13 Code déontologique pour les psychologues de la Société Suisse de Psychologie (principes généraux, p.2)

Si les implications du chercheur-participant ont été évoquées, il convient finalement de renseigner plus concrètement quels auront été ses interventions. Or celles-ci se voulaient, dans la mesure du possible, limitées. Mais cela n'a pas empêché que dans certains entretiens il ait fallu intervenir pour relancer la discussion lorsque cette dernière s'étouffait. Donc, un des entretiens s'est caractérisé par un interventionnisme quasi nul de la part de l'animateur, un autre par de rares prises de parole, essentiellement pour demander une précision lorsque le sujet de la discussion lui échappait. Dans le troisième entretien, les prises de parole du chercheur se sont faites moins rares en raison des sollicitations des participants à l'inviter dans le dialogue. Néanmoins, les relances se sont essentiellement limitées à formuler des questions du type : « Et que ressentez-vous à ce sujet ? ; Qu'avez-vous pensé à ce moment-là ? ; Comment avez-vous vécu cela ? ; etc. », alors que les réponses aux invitations à participer se sont traduites par un effort à ne pas prendre position, autant que cela se puisse !

17 TRANSCRIPTION

L'entier des entretiens a été retranscrit aussi fidèlement que possible en anonymisant les participants de même que les individus cités. Plusieurs extraits seront présentés dans la partie analytique qui suit d'où la nécessité de faire état de la convention de retranscription usitée :

<p>Numéro : Numérotation des lignes</p> <p>, : Courte pause sans que l'intonation ne change ou divisant certaines propositions</p> <p>/ : Phrase en suspend ou parole coupée</p> <p>. : Fin de phrase</p> <p>.. : Petite pause (1 à 2 secondes)</p> <p>... : Pause de plus de 2 secondes</p> <p>(rires) : Rires</p> <p>MAJ : Accentuation d'un mot ou d'une syllabe en Majuscule</p> <p>[] : Commentaire du transcripteur pour indiquer un passage incompréhensible – noté : [incompréhensible] –, un renseignement, un mot ou un ensemble de mots aidant à la compréhension, ou encore une précision quant à l'intonation, un geste, des émotions perceptibles, etc.</p> <p>{ } : Chevauchement.</p> <p>* : Renvoi à une note du transcripteur en marge</p>

Tableau 1 : Convention de retranscription

Pour certains auteurs (voir Oliver, Serovich, & Mason, 2005 ; Tilley, 2003), les chercheurs n'adressent pas une attention suffisante aux implications de la retranscription dans les sciences sociales (Davidson, 2009, p. 36). La conséquence de ce manque de recul de la part des chercheurs se traduirait par une « *naturalisation* » de ce qui serait au contraire un processus interprétatif. En effet, transcrire ne peut se profiler comme une copie transparente d'un enregistrement mais résulte indéniablement d'une réécriture moyennant des choix de même qu'une marge interprétative de la part du chercheur. En effet, pour Ochs (1979, p. 44), « *transcription is a selective process reflecting theoretical goals and definitions* », état de fait qui reste aujourd'hui irréfuté (Duranti, 2007 as cited in Davidson, 2009). D'aucun ne saurait douter de la nature proprement théorique de la retranscription. Par exemple, les analystes de conversation définissent la transcription comme une pratique située qui fournit des compte-rendus d'ordre social et moral (Baker, 1997 as cited in Davidson, 2009 p. 37). D'un point de

vue sociolinguistique, la transcription a été définie comme un acte politique par lequel la mise en mot de la parole reflète le parti pris analytique ou politique du transcripateur et façonne l'interprétation et l'évaluation des locuteurs, des relations et des contextes décrits dans la transcription (Jaffe, 2000 as cited in Davidson, 2009, p. 37).

S'il paraît important de garder en tête les liens que le chercheur entretient avec son travail et les implications y-relatives, la transcription reste une étape nécessaire. Néanmoins, lors de l'analyse, une écoute attentive des enregistrements audio reste fondamentale quand bien même un effort conséquent a été fourni pour inscrire en toute lettre l'interaction des interviewés.

18 CODAGE ET ANALYSE

La partie analytique qui fait suite est composée de parties distinctes. La première adopte une proposition d'exploration du dynamisme des entretiens de groupes. S'en suit une problématisation portant sur les connaissances sociales partagées qui y prennent naissance sur la base de présupposés auxquels elles se rapportent, à la suite de quoi un chapitre s'intéresse plus particulièrement aux représentations sociales à proprement parler.

Le choix du codage prend le large sur les codages thématiques couramment utilisés en ce sens qu'il n'a pas été jugé pertinent, au vu des choix théoriques observés, de décontextualiser des mots ou déclarations pour les distribuer dans des catégories. Comme il sera précisé plus tard, la signification d'une contribution au dialogue fait partie d'une séquence entière et la première ne peut être considérée indépendamment de la deuxième. D'autant plus que dans le cas d'entretiens de groupes, les thèmes amenés dans la discussion puis développés le sont par le groupe lui-même et non par un seul participant pris dans son entité. Par conséquent la première étape qui a suivi la retranscription a consisté à travailler sur la séquentialité, c'est-à-dire à trouver des frontières qui séparent les séquences de discussions présentant une cohérence thématique interne. Une séquence, ou « *topical episode* » se présente comme « *a continuous stretch of talk which is made coherent by the participants pursuing – for a while – the same local activity or the same 'communicative project'* » (Linell, 1998, p. 217). Les caractéristiques de la séquentialité seront plus renseignées dans la partie analytique qui suit (voir chapitre 19.3, p. 44). Néanmoins, une fois les épisodes topics identifiés, ces derniers ont été labellisés et lorsque plusieurs d'entre eux présentaient des contenus similaires, le même label a été utilisé. Cette démarche aura permis d'établir un inventaire de topics réunissant les participants d'un *focus group*, puis de thèmes se rapportant à l'ensemble des entretiens.

Il peut paraître confus de distinguer un codage thématique d'un codage qui en s'appuyant sur la séquentialité des entretiens fait émerger des topics puis des thèmes. La raison de cette distinction est à trouver dans le procédé qui n'autorise pas à traiter une thématique sans que celle-ci soit d'origine dialogique, c'est-à-dire sans que la thématique émerge de manière discursive dans une séquence, aussi courte soit-elle. Place à présent à la partie analytique.

Partie IV : analyse

La présente section est dédiée à l'analyse des entretiens de groupe. La section se divise en trois parties principales : d'abord il sera question de rendre compte de la complexité dialogique des discussions qui se sont déployées dans les différents *focus groups* (FGs) en mettant en évidence des particularités qui méritent d'être soulignées. Pour ce faire, un certain nombre d'extraits et de séquences seront présentés. Ces derniers serviront également à illustrer des passages de l'analyse qui suivra. Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur l'identification et l'analyse des thèmes prédominants, en relation avec la dynamique conversationnelle. Sur cette base, une discussion sera menée autour des représentations sociales générées. A noter que l'analyse ne couvre pas tous les aspects qui pourraient être traités mais découle d'une sélection de topics ou séquences qui ont été jugés dignes d'intérêt. Finalement, la question des représentations alternatives et des éventuelles barrières sémantiques sera abordée.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de relever l'importance de la séquentialité (interne)¹⁴ des rapports au sein de l'unité dynamique Ego-Alter-Objet qui est impliquée « *par des changements simultanés de l'Ego-Alter même si ceux-ci ne sont pas immédiatement apparents* » (Marková, 2007, p. 245). Cela signifie qu'un énoncé ne peut être considéré indépendamment de la place qu'il occupe dans la discussion dont il fait partie. La séquentialité se traduit également par une continuité et une discontinuité apparentes dans la conversation selon les différents types d'Ego-Alter qui entrent en jeu (voir chapitre 6.3, p. 17), ce qui a pour résultat des changements abrupts ou des polémiques cachées (notamment lors de dialogue interne qui déploie des effets latents sur les partenaires dialogiques). La compréhension de ces changements amènera l'identification de déclencheur faisant office d'aiguillage (un déclencheur n'implique pas forcément une discontinuité mais la permet). A noter qu'un déclencheur n'est pas arbitraire puisqu'il fait partie de la mémoire discursive des participants et par conséquent il est rendu disponible pour chacun d'eux (Py, 2000, p. 13). Finalement, il convient de traiter le changement de manière non-linéaire et multiforme.

19 DYNAMIQUE DES ENTRETIENS DE GROUPE

Les FGs sont des entités dynamiques qui ont des propriétés spécifiques (Marková & al., 2007, p. 45). Les données thématiques ainsi recueillies ne sauraient être pleinement comprises sans observer au préalable une lecture plus fine de la dynamique des interactions et de certaines suppositions y-relatives. Cette partie s'inspire dans une large mesure du travail de Ivana Marková, Per Linell, Michèle Grossen et Anne Salazar Orvig (2007) qui ont investi la question des interdépendances dynamiques parmi les participants d'un entretien de groupe qui traduisent des positions diverses et hétérogènes. Ensemble, ils ont exploré le contenu des idées et leur circulation, le rôle du langage dans les interactions sociales ou encore le processus de signification (meaning-making) qui est ancré dans l'histoire et la culture. Cette première partie de l'analyse se concentre donc sur le contenu des discussions de focus group en termes d'analyse dynamique centrée sur les topics, ses trajectoires, les thèmes qu'ils forment et leur articulation discursive. La proposition consiste à suivre plus ou moins les différentes étapes analytiques que proposent les auteurs précités en les illustrant avec les entretiens de groupes réalisés pour la présente étude. La démarche traduit un glissement qui va des caractéristiques extérieures (mais néanmoins importantes) vers le cœur de l'appareil dialogique à partir duquel naissent les représentations sociales.

14 A distinguer de la séquentialité externe qui consiste en une série d'états statiques, c'est-à-dire que chaque contribution dialogique est conçue comme un acte indépendant, une contribution succédant à l'autre (Marková, 2007, p. 244).

19.1 Le FG comme activité communicationnelle : cadre, rôle d'activité et conversation multi-partie

Comme cela a été expliqué précédemment dans la partie méthodologique, une discussion de groupe ne se déroule pas dans un espace indéterminé ou vide. En effet, la réunion constitue un cadre extérieur qui inévitablement va orienter l'action des participants. Ce cadre extérieur crée également un cadre intérieur, ou *framing*, qui l'un comme l'autre, dans leur subtile relation, vont donner lieu à des types d'activité conversationnelle spécifique. Ces précisions théoriques étant posées, il convient alors de mettre en évidence les aspects des cadres intérieurs et extérieurs des entretiens de groupes organisés pour cette étude qui présentent des éléments importants pour l'analyse et qui se trouvent résumés dans le tableau ci-dessous :

But	Le modérateur précise avant le début de l'entretien que celui-ci consistera en une discussion ouverte pendant laquelle chacun-e est en droit de témoigner des opinions différentes, sans pour autant que cela soit problématique.
Composition du groupe	Tous les groupes présentent une certaine homogénéité (les membres des groupes se connaissent, ils résident dans le même village) mais également une hétérogénéité (ils n'ont pas toujours le même âge, certains se connaissent mieux que d'autres, etc.). Tous ont en commun de se sentir concernés par le sujet.
Rôle social	Les membres des groupes représentent différents secteurs économiques (du tertiaire au primaire) qui leur confèrent des responsabilités plus ou moins importantes dans leur profession, différences dont ils sont conscients. Néanmoins, le recrutement et les consignes du modérateur mettent l'accent sur leur lieu de résidence commune plutôt que sur d'éventuels rôles sociaux particuliers.
Disposition et horaire	Voir partie III, Présentation des participants et situation d'entretien. La disposition physique des participants ne semble pas présenter des significations symboliques particulières. Ils se sont assis autour d'une table qui ne permettait pas une place symboliquement meilleure qu'une autre.
Matériel	Avant que la parole ne soit donnée aux participants, un article de presse rapportant l'annonce de l'ouverture prochaine des structures d'accueil leur a été proposé de manière à les replonger substantiellement dans le passé.
Caractéristiques de l'interaction	Chaque session s'est déroulée de manière relativement similaire. Dans une large mesure les sessions se sont profilées comme des discussions libres de groupe. Les participants ont échangé leurs points de vue, ont réfléchi ensemble aux difficultés qu'ils ressentent vis-à-vis du sujet et ont répondu ensemble aux interventions du modérateur. Souvent le consensus était de mise et lorsque ce n'était pas le cas, chacun a exprimé son rapport personnel au sujet en argumentant.
Rôle d'activité	Le modérateur s'est comporté comme un facilitateur de discussion lorsque celle-ci tarissait ou pour demander une précision. Quant aux participants, certains d'entre eux se sont imposés comme des instigateurs alors que d'autres se sont plus généralement contentés de s'aligner aux propos d'un leader dans la discussion. Mais ces généralités ont parfois été contredites dans certaines séquences où les rôles d'activité ont connu des changements.
Type de discours	Les discussions se sont déployées autour de dialogues argumentatifs principalement, ce de manière collaborative dans la grande majorité des cas.
Nature du sujet	Si tous les participants étaient concernés par le sujet de par leur lieu de résidence, certains d'entre eux étaient également touchés par d'autres sphères, professionnelle par exemple.
Evocation de parties absentes	De manière générale, les participants ont évoqué les parties tierces suivantes : les propriétaires des structures d'accueil, l'Etat (qu'il s'agisse de la Confédération ou

	du Canton), la commune (comme entité), ainsi que les villageois (ou résidents). Souvent, les participants ont exprimé l'avis de ces acteurs absents.
--	--

Tableau 1

Ces éléments permettent de mieux comprendre les logiques (cadres et rôles) qui orientent les interactions des participants.

L'exemple d'une discussion entre un entrepreneur et une retraitée qui présentent des opinions contradictoires vis-à-vis de la thématique met en évidence plusieurs des critères présentés ci-dessus de même qu'une retenue à considérer. A savoir que le premier témoigne d'un caractère fort, d'une voix portante et grave et d'un physique imposant alors que la deuxième, se trouve être de nature timide (de son point de vue) et présente un physique discret. Ces deux voisins sont concernés différemment par la présence de la structure d'accueil pour requérant·e·s d'asile puisque, indépendamment de leur opinion individuelle, le chef d'entreprise est affecté dans ses activités économiques suite à une baisse notable de la demande. Bien consciente de cela au cours de l'entretien, Monique s'est montrée particulièrement prudente dans ses propos et a fait acte d'une grande empathie vis-à-vis du discours de son voisin comme en témoigne la séquence suivante :

Séquence 1 – ENT 2

- | | | |
|----|------------|--|
| 1 | Modérateur | Mais parce que vous avez essayé de faire quelque chose ? |
| 2 | Damien | Ça ne sert à rien ! |
| 3 | Christian | Peut-être que ça aurait servi. Je ne sais pas. Peut-être que ça aurait |
| 4 | | servi. |
| 5 | Monique | Oui, vous vous sentiez un peu seul quoi ! A ce niveau-là. |
| 6 | Christian | De toute façon, faire quoi ? Faire quoi ? Je ne vais pas aller pleurer |
| 7 | | là-bas « écoute tu me.. »/ Non ! Moi je ne suis pas/ |
| 8 | Monique | Oui, je ne sais pas. Il y aurait quand-même une injustice à déclarer. |
| 9 | | De ce côté-là. |
| 10 | Christian | Dans mon/ Moi je ne suis pas comme ça. (...) |

Monique a choisi de suivre une orientation consensuelle en présence de Christian (ligne 5 et 8). Par contre, lorsque ce dernier s'en est allé à la suite de l'entretien (ainsi que Florian, son fils), une nouvelle fenêtre conversationnelle s'est créée laissant Monique seule en compagnie du modérateur. Ses propos ont alors changé de ton, devenant bien plus critiques et virulents à l'égard du discours si ce n'est du participant absent lui-même, en spécifiant notamment que Christian aurait eu du travail s'il ne posait pas autant de problèmes (hors enregistrement). Cet exemple montre qu'une certaine retenue doit être observée en ce sens que le FG n'informe pas toujours quant aux opinions réelles des participants, du moins à leur force.

Un autre élément important propre au *FG* consiste en la spécificité des interactions qui s'y déroulent compte tenu du nombre de participants. Contrairement au monologue ou au dialogue, la co-présence de plusieurs participants permet une discussion multi-parties (*multi-party talk*) qui doit être considérée comme telle avec les potentialités qu'elle permet (Marková & al., 2007, p. 74). Et si la volonté de faire émerger une "*talking society in miniature*" est compromise par la nature artificielle et planifiée du FG, ce dernier ne peut être réduit à ce pourquoi les participants ont été conviés, soit discuter d'opinions. Au contraire, rien ne peut exclure des raisons telles que passer le temps, développer des relations amicales, nourrir sa curiosité, etc.

Par exemple, dans l'un des entretiens menés, une des participantes n'a quasiment pas émis de commentaires au cours de la discussion. L'une des interprétations possibles à ce constat pourrait traduire son envie, ainsi que celle de son mari, d'accepter l'invitation de leur couple d'amis qui ont eux-mêmes organisé la rencontre à leur domicile, rencontre qui serait suivie d'un repas, sans qu'elle ne souhaite pour autant participer à la discussion du FG. Son choix pourrait alors

se résumer de la manière suivante : d'un côté refuser et ne pas revoir ses amis ; d'un autre côté accepter et partager un repas moyennant la participation à un entretien à des fins de recherche¹⁵. S'il est question ici des différentes motivations qui rassemblent des individus autour d'une discussion de groupe, il convient de relever que ne pas se montrer verbalement proactive dans la discussion ne signifie pas ne pas participer pour autant.

Un autre exemple illustre la marge de manœuvre laissée aux participants par le cadre informel souhaité par le modérateur. Ces-derniers peuvent ainsi s'orienter plus librement vers des activités communicationnelles différentes dans une même session, à l'image de la séquence suivante :

Séquence 2 – ENT 1

- | | | |
|----|----------|---|
| 1 | Eric | Et puis maintenant, truc à la con, si tu devais choisir entre le [<i>Belalp</i>] ⁶ |
| 2 | | et raser complet ? Entre les réfugiés et rien du tout ? Là ça deviendrait |
| 3 | | compliqué à répondre hein ? |
| 4 | Stéphane | Là ça deviendrait compliqué oui. Bon de toute façon ça serait/ |
| 5 | Eric | Parce que ça nous amène pas plus que de rien avoir. |
| 6 | Stéphane | Non, je suis d'accord. Mais une fois qu'il y a un bâtiment, je me dis |
| 7 | | qu'il pourrait être affecté à autre chose. C'est tout. |
| 8 | Eric | Oui, c'est juste. |
| 9 | Stéphane | C'est juste ça. S'il est construit. C'est quand-même le plus gros |
| 10 | | bâtiment que l'on a dans la région hein ! |
| 11 | Eric | Oui oui. |
| 12 | Stéphane | Pour la commune enfin/ |
| 13 | Eric | Non, ça c'est sûr. Mais pour répondre à/ |
| 14 | Stéphane | Des hôtels et tout ça on a plus/ |
| 15 | Eric | Mais pour répondre à beaucoup de questions dans le sens où pour le |
| 16 | | redévelopper et le rentabiliser comme tu dis touristiquement et autre/ |
| 17 | Stéphane | {Ah, ça je suis d'accord !} |

Dans cette séquence, Eric change son rôle de participant actif en devenant l'animateur de la discussion (line 1), posant le cadre d'un nouveau débat portant sur un choix fictif et qui donne à la discussion des contours d'une session de prise de décision dans laquelle les autres participants sont invités à prendre position (lignes 4 à 17). Ce changement d'attitude d'ordre interactionnel illustre l'hybridité possible des activités communicatives.

De manière générale les entretiens présentent des caractéristiques de conversation multi-partie informelle à l'image d'une conversation entre amis comme en témoigne par exemple la spontanéité des propos tenus, le recours régulier à des anecdotes personnelles, ou encore les conversations imbriquées ou simultanées entre les participants (par exemple les lignes 12 à 17 de la séquence 2) qui tantôt prennent du recul et réfléchissent et tantôt interviennent précipitamment.

Par contre la présence du modérateur joue un rôle non-négligeable pour le cadre dans lequel prend part l'interaction. Bien que ce dernier ait systématiquement essayé de se faire oublier du groupe en essayant de peu prendre la parole, sa simple présence si ce n'est le rôle complexe qu'il traduit (représentant du monde scientifique, initiateur de la rencontre, personne en charge de l'analyse qui suivra, etc.) aura largement participé à l'interaction comme en dénote la séquence qui suit :

15 Il ne s'agit là que d'une éventualité.

16 Nom d'emprunt de manière à respecter l'anonymat du lieu.

Séquence 3 – ENT 3

- 1 Jean Vous garderez en mémoire ce que je vous dis maintenant. Si ça
2 continue comme ça, dans 30 ans d'ici, la Suisse est au niveau de la
3 France. Vous vous rappellerez de ça. Vous verrez, dans 30 ans d'ici,
4 vous serez là, encore en pleine forme/
5 Modérateur Je le noterai ! [rires]
6 Jean Vous pouvez le garder. Vous verrez. Si ça continue comme ça, dans
7 30 ans d'ici on sera au niveau de la France. Donc on aura besoin de
8 tout le monde. On sera le pays pauvre, pour dire les choses telles
9 qu'elles sont, on sera le pays pauvre. Ça c'est sûr !

Jean s'adresse directement au modérateur en le prenant pour témoin de sa prédiction (ligne 1 à 4). Du fait de sa différence d'âge par rapport au modérateur, il pense que ce dernier vivra ce qu'il prédit. Son argumentaire s'adresse tout particulièrement aux générations qui suivent et non aux autres participants qui sont déjà relativement âgés. Or seul le modérateur représente les âges concernés et se trouve être pris à partie. Il doit ainsi être considéré, ni plus ni moins, comme un participant avec un rôle d'activité spécifique.

En résumé, les FGs consistent en une constellation de participants socialement structurés, qui adoptent différents rôles avec une distribution sociale – souvent en partie asymétrique – des responsabilités, de la connaissance et de la participation (Marková & al., 2007, p. 101). Les discussions qu'ils engendrent dans le cadre informel souhaité se caractérisent par une grande liberté à l'image de conversations de café entre amis. Néanmoins la liberté qui est laissée aux membres du groupe se heurte tout de même à un certain contrôle thématique et relationnel de la part du modérateur.

19.2 Prendre en compte l'hétérogénéité du sujet

Tout porte à croire qu'un individu n'est pas réductible à une entité à laquelle correspond une et une seule position. D'abord, postuler l'hétérogénéité d'un individu revient à poser la question à priori évidente de "*qui parle ?*". Néanmoins, il y a tout lieu de penser que tout un chacun occupe plusieurs identités sociales qui l'amèneront à s'exprimer selon différentes positions (Marková & al., 2007, p. 49) en fonction des contours que prend le FG. En effet, les identités se construisent à travers les discours (Wilkinson, 1999 as cited in Marková & al., 2007, p. 104) et les participants qui prennent part à un FG s'engagent dans des processus d'interprétation, de dialogues avec eux-mêmes, avec le sens commun ou encore avec les discours des autres, autant de choses qui vont mettre en évidence la multiplicité de leurs identités (Marková & al., 2007 p. 104). Ces identités traduisent potentiellement l'expression de plusieurs incarnations distinctes qu'un seul et même participant adopte dans son discours. Par exemple, l'extrait suivant illustre la diversité des positions soutenues consciemment par l'un des participants, dans une longue tirade qui suit l'ouverture de la discussion :

Extrait 1 – ENT 2

- 1 Christian (...) Alors après ce qu'il y a c'est que l'on nous a promis quand-
2 même de s'occuper de ce centre de réfugiés. Et c'est ce qui est arrivé.
3 Donc c'est-à-dire que moi en tant que citoyen, ça me pose aucun
4 problème. Parce qu'il n'y a pas de problème. Il n'y a jamais eu de
5 problème. Enfin c'est clair qu'au début, la première année, il y a tous
6 les soirs la police en bas du centre. Donc c'est quand-même sécurisé
7 mais c'est aussi que en ayant habité 26 ans aux [Anonymisé], tu te
8 sens déjà surveillé. Parce que tu as tous les moments la police, tu n'as
9 pas l'habitude. Donc ça fait bizarre. Après moi par rapport à
10 l'entreprise, alors là j'ai pris une claque hein ! Là j'ai vraiment pris
11 une claque je pense que les gens ils ne se rendent pas compte. (...)

12 Après humainement moi j'ai mon avis qui est plus que personnel là-
 13 dessus. Humainement moi je dis on ne peut pas sauver toute la
 14 planète entière. « Oui on a de la chance ». Oui on a de la chance
 15 d'être nés ici. Mais moi j'aurais encore eu plus de chance d'être né à
 16 Dubāï ! (...) Voilà. Donc ça c'est un petit peu mon avis à moi. Donc
 17 je t'ai donné l'avis professionnel, [et] l'avis privé. Privé il y a eu
 18 aucun souci.

L'avis de Christian témoigne d'une pluralité de points de vue, c'est-à-dire lui en tant que « *citoyen* » (ligne 3), lui en tant qu'entrepreneur (lignes 9-10), lui en tant qu'humain (ligne 12). Il observe encore une distinction entre ce qu'il juge être son avis privé par rapport à son avis professionnel (ligne 17). Autrement dit, la « *réalité* » thématique discutée se présente aux participants selon différentes perspectives qui ne peuvent se résumer en une synthèse. Pour émettre leurs opinions, ces derniers construisent la position à partir de laquelle ils argumentent. C'est le cas par exemple de l'une des participantes, qui dévoile petit à petit au fil de l'interaction des caractéristiques personnelles qui vont lui servir à expliquer ses opinions : elle remet en question l'intérêt d'engager des enseignants de français pour les requérant·e·s qui « *gueulent les fenêtres ouvertes* » et qui « *mon Dieu* » la gênent tout particulièrement du fait qu'elle-même était enseignante par le passé ; elle questionne leur présence « *ici en haut où il n'y a rien du tout* » tandis que « *nous on sait, on est venu y habiter* » ; ou encore précise que son beau-fils est tunisien et musulman pour préciser qu'elle n'a « *rien contre* » ; etc. Ces précisions permettent de renseigner « *qui* » parle, au-delà de l'évidence de l'individu au sens physique du terme.

A cela s'ajoute qu'une discussion ne se restreint pas à un échange strictement entre les membres du groupe effectivement présents. Au contraire, ces derniers font intervenir des individus absents ou virtuels si ce n'est un dialogue avec eux-mêmes comme en témoigne l'extrait suivant :

Extrait 2 – ENT 3

1 Justine Et ils ont photographié tous les [anonymisé]. Enfin tout/ Alors nous on a
 2 averti la commune. On a dit « mais vous »/ [cafouillage]. Tout le monde
 3 banalise tout parce que c'est des gens qui ne sont pas concernés. Alors ils
 4 disent « oui mais c'est pas grave, ils photographient des photos »/ Non
 5 mais alors quand vous entendez ça, « des photos de vacances ! ». Bon c'est
 6 vrai que nous si on va à l'étranger des fois on fait des photos d'une belle
 7 porte/

Cet extrait met en scène d'abord le « *on* », pronom polysémique qui ici traduit probablement l'action commune de son mari et elle (ligne 1, 2 et 6) mais qui pourrait s'étendre à d'autres habitants. Puis elle donne la réplique au « *monde* » dont l'étendue est probablement limitée à « *la commune* » (ligne 2) qu'elle et son mari ont averti, réplique qui est source de tension pour elle et qu'elle va pouvoir ainsi exprimer (ligne 5). Les lignes 6 et 7 mettent en évidence une restriction à ce qui précède. Justine semble soudainement prendre conscience que « *le monde* » qu'elle évoque fait allusion à un comportement qu'elle adopte de temps à autre. Cet élément met en exergue le fait que les sujets ne dialoguent pas uniquement avec leurs interlocuteurs ou avec des personnes fictives mais également avec eux-mêmes (Bakhtin, 1984 as cited in Marková & al., 2007, p. 108). En l'occurrence, la dernière phrase de cette participante dénote une distanciation d'avec son discours principal.

La question de savoir « *qui parle* » ne s'applique pas seulement au sujet lui-même mais implique d'opérer une distinction entre la personne qui s'exprime – le locuteur –, et l'origine de son énoncé. Selon Bakhtin, « *Each utterance is filled with echoes and reverberation of other utterances to which it is related by the communality of the sphere of speech communication.*

Every utterance must be regarded primarily as a response to preceding utterances of the given sphere. (...) » (Bakhtin, 1986 as cited in Marková & al., 2007, p. 108). Par exemple :

Extrait 3 – ENT 3

- 1 Jean {Donc s'il y a des choses qui/} Ils ne sont pas responsables ces gens-là. Les
2 politiques, comme tu dis si bien [à Maurice], les politiques sont
3 responsables parce que d'une part il n'y a pas de professionnalisme là-
4 dedans. Il n'y a pas d'encadrement. (...)

Jean exprime son point de vue qui consiste à dire que les politiques sont responsables (ligne 2). Par contre il attribue cet argument à quelqu'un d'autre (ligne 2) et se décharge ainsi de la responsabilité de l'argument. Jean est par conséquent le locuteur, celui qui élabore l'énoncé ou exprime un point de vue, alors qu'il se réfère à un énonciateur qui quant à lui représente l'idée. Mais la reprise d'autres opinions ne se limite pas aux discours des autres participants présents. Dans l'extrait qui suit, Eric utilise une image qui appartient à la scène politique pour renseigner son argument (ligne 3) :

Extrait 4 – ENT 1

- 1 Eric (...) Alors c'est clair que s'ils vont à la gym et qu'ils ne trouvent plus un
2 pull ou plus une basket alors c'est la faute des réfugiés. Ça c'est clair...
3 [rires]. Ça fait partie des moutons noirs. Alors que c'est peut-être le copain
4 de classe qui a piqué ou caché ! (...)

L'évocation des « *moutons noirs* »¹⁷ traduit un dialogue interne entre le monde propre de l'individu et la sphère culturelle dans laquelle l'image a été construite par un parti politique puis thématisée dans la sphère publique. Ainsi, le discours des participants est toujours marqué par leur relation avec ce qui est écrit ou dit précédemment dans leur-s sphère-s culturelle-s de référence.

Il n'est pas rare non plus que les participants, dans leur manière de s'investir du rôle qui leur a été donné – soit de participer à une discussion pour les besoins d'une recherche – recourent à l'identification à travers un énoncé hypothétique comme le montre l'extrait suivant :

Extrait 5 – ENT 3

- 1 Jean Si simplement/ Eux peut-être ils ont appris une semaine avant nous. C'est
2 possible. Mais même en une semaine, l'urgence/ Envoyer/ Parce que la
3 commune ils ont les résidents des [anonymisé]. Envoyer une lettre,
4 « écoutez, c'est important, il faut que l'on se voit ! ». Poser directement à la
5 salle polyvalente/ « C'est urgent. Venez c'est obligatoire ! » Simplement
6 dire « ben voilà ce qui se passe ! ». (...)

Ce participant cherche à expliquer pourquoi selon lui les politiques communales n'ont pas agi de la meilleure des manières et en vient à se profiler lui-même de manière implicite comme un politicien en précisant quel comportement lui aurait été préférable (ligne 3 à 5).

Les FGs mettent encore en évidence un autre point important qui concerne les différentes voix que les participants amènent dans la discussion. Ces voix peuvent être celles des participants

17 La métaphore du mouton noir est utilisée de manière idiomatique (de même que la "*brebis galeuse*", la "*corneille blanche*" en Russie, etc.). L'expression tire son origine du contraste entre la proportion de moutons blancs (majoritaires) et de moutons noirs (minoritaires) dans les troupeaux d'ovins. L'expression est utilisée pour décrire des individus physiquement différents de la norme en raison de leur origine ethnique, et par extension de leur appartenance religieuse, de leur classe sociale ou de leur profession. En Suisse, le parti conservateur de l'Union Démocratique du Centre (UDC) met en scène l'image du mouton noir en 2007 lors d'une initiative polémique en faveur du renvoi de délinquants étrangers.

eux-mêmes ou provenir d'autres sources et se manifester de bien des manières. Qu'il s'agisse de discours rapportés, de discours virtuels, de citations, d'expressions, etc., toutes représentent des énonciateurs qui sont invités dans l'interaction par les participants et leur font office de ressources (Marková & al., 2007, p. 122). L'extrait suivant fait par exemple intervenir la voix d'un jeune garçon (ligne 3) :

Extrait 6 – ENT 2

- 1 Monique (...) Alors tout d'un coup, quand il y a des enfants, des petits qui
 2 commencent à jouer, à être d'accord, il y a un garçon qui vient avec une
 3 petite baguette et puis il tape dessus et dit : « c'est moi qui dirige ! ».

Mais ces “*autres*” évoqués ne sont pas nécessairement réels ou déterminables. Dans l'extrait 2 qui faisait état du discours de Justine, cette dernière donne la parole à « *tout le monde* », aux « *gens* » qui disent « *oui mais c'est pas grave, ils photographient des photos [de vacances]* » (ligne 3-4). Ces propos ne sont pas attribuables à une personne réelle mais font office de ressource pour Justine qui essaie de communiquer ses émotions face au manque d'empathie de “*ces autres*”. Elle construit son discours sur la base de propos dont les frontières ne sont pas claires entre le réel et le virtuel. Non pas que l'idée qu'énonce la participante ne soit pas vraie, mais il est peu probable que « *tout le monde* » lui ait effectivement tenu ces propos en des termes précis et donc la voix à laquelle elle recourt consiste en une synthèse d'un ensemble de voix, présentées comme si leurs origines tenaient dans une seule et même voix.

Dans le même ordre d'idée, il arrive que les participants se réfèrent à une voix de sens commun qui prend naissance dans le dialogue constant qui s'opère entre l'orateur et la sphère culturelle. C'est le cas notamment quand ils ne peuvent faire directement l'expérience de la question en jeu faute de quoi leur connaissance se construit à travers la circulation des discours. Dans la séquence ci-dessous, Damien, qui a tout juste 20 ans, illustre ses propos en comparant la victoire française au mondial de football d'il y a vingt ans et celui que la France vient de remporter en 2018 :

Séquence 4 – ENT 2

- 1 Damien On voit très bien la France/
 2 Monique C'est clair que/
 3 Damien Un exemple flagrant c'est que ben/ Il y a 20 ans en arrière ils ont
 4 gagné la coupe du monde, il n'y a pas eu de casse, pas eu de
 5 problèmes. Et cette année ils ont gagné, ils ont beaucoup plus
 6 d'étrangers qu'il y a vingt ans, et bien énormément de casse,
 7 énormément de morts. Pour dire que t'as gagné quelque chose, t'as
 8 gagné une coupe du monde/ Enfin tu fais des saccages pareils, je
 9 pense que .../
 10 Modérateur Mais pourquoi ? Tu penses que c'est quoi qui a provoqué ça ?
 11 Damien Ben.. Je ne sais pas si tu as déjà été à Marseille ?
 12 Modérateur Non !
 13 Damien Et bien c'est l'Algérie pour moi. J'ai été à Marseille, il n'y a plus un
 14 marseillais. C'est vraiment/ J'ai l'impression que/ Ce qui est
 15 dommage c'est que c'est à côté de chez nous et j'ai l'impression
 16 qu'ils sont bouffés de l'intérieur ! Vraiment. Par ces racailles, ces
 17 dealers. Et l'Etat n'arrive plus à suivre à cause de/ Financièrement
 18 ils ne sont pas très justes, pas très corrects. Mais pour moi j'espère
 19 juste que l'on ne deviendra pas comme la France !

Il est évident, de par son âge, que Damien n'a pas vécu l'événement cité il y a vingt ans. Pourtant il n'hésite pas à le comparer de manière maladroite à un événement actuel (ligne 4 à 6). Ces deux événements, il ne les connaît pas par expérience, c'est-à-dire qu'il est probable que ce soit

par les médias et/ou par d'autres discussions entre amis qu'il s'est forgé un point de vue sur ce qui s'est passé dans le pays qu'il nomme. Ensuite il interprète les raisons des différences entre les deux événements distants de vingt ans en identifiant une augmentation du nombre d'étrangers (ligne 6). Cette augmentation n'est en soi pas appréhendable et l'information lui provient non pas de ses sens mais de discours distants, médiatisés probablement. Cependant, il pense pouvoir l'attribuer à son expérience compte tenu d'un voyage dans une ville française (ligne 13), voyage pendant lequel il aurait pu constater ce qui deviendra ensuite les conséquences de l'augmentation des étrangers (lignes 16 et 18). Néanmoins, il y a tout lieu de croire que son expérience n'a vertu qu'à nourrir une voix de sens commun comme en témoignent les termes que Damien emploie qui restent peu fournis en détails ou en éléments concrets (lignes 13 à 19).

En résumé, prendre en compte l'hétérogénéité du sujet revient à étudier les différentes manières par lesquelles les participants mobilisent les multiples facettes de leurs identités dans un même entretien de groupe. En effet, au cours d'une discussion les participants observent des changements de position ou procèdent à des identifications. De plus, dans un discours qui se présente lui-même comme le produit d'une seule et même voix, celle de l'orateur, se cachent d'autres sources telles que d'autres énonciateurs réels ou non, si ce n'est des discours de sens commun nés de leur circulation dans une sphère culturelle de référence. Les interactions se caractérisent alors par un double dialogisme : d'abord le dialogisme extérieur qui vient d'être énoncé et ensuite, bien entendu, le dialogisme intérieur des énoncés eux-mêmes (Marková & al., 2007, p. 126). En plus de cela, un troisième type de dialogisme doit être relevé. Un sujet entretient parfois une relation dialogique avec son propre énoncé dans son ensemble. C'est notamment le cas lorsque le/la participant·e observe une distance critique avec son discours en le restreignant, en le commentant ou en le modulant, autrement dit en entretenant un dialogue avec soi-même comme en témoigne l'extrait 2 qui met Justine en prise avec son propre discours. Toutefois, cette dernière forme de dialogisme n'est pas sans rapport avec les autres dialogismes. En effet, les raisons de la distanciation que Justine opère avec son propos peuvent s'expliquer, entre autres, par la faille qui oppose ce dernier avec son comportement (c'est-à-dire "*photographier des chalets comme souvenirs de vacances est intolérable*" alors qu'elle adopte le même comportement ailleurs lorsqu'elle est en vacances), faille dont les autres participants peuvent être conscients du fait qu'ils partent en vacances ensemble (du moins avec son mari).

Prendre en compte cette hétérogénéité des sujets discutant est certes fondamental pour comprendre les processus qui sous-tendent les représentations sociales. Mais au-delà de se demander "*qui parle*" dans le FG, l'intérêt réside dans l'identification des caractéristiques dialogiques au cœur des représentations sociales.

19.3 Le focus group comme lieu de circulation des idées

Jusqu'à présent il a été question dans les deux chapitres précédents de mettre en exergue l'importance des cadres influant sur les activités communicationnelles (chapitre 19.1) puis sur les positions et voix que les participants engagent dans les discussions (chapitre 19.2). Ici, l'accent sera mis sur les manières dont le contenu est construit et exprimé, autrement dit sur les contenus, leur trajectoire, les thèmes récurrents ou encore les dispositifs discursifs utilisés par les membres du FG. La perspective adoptée dans ce chapitre consiste à observer comment ces derniers génèrent et font circuler des idées et compréhensions (Marková & al., 2007, p. 131). Pour rappel, l'une des motivations à recourir à la méthode des FGs est de créer une dynamique de groupe visant à faire naître plus d'idées et d'associations que cela n'aurait été possible avec des entretiens individuels. En effet, une conversation dans un focus-group peut être considérée comme un cas de « *cognition distribuée* » (Linell, Wibeck, Adelsvård, & Bakshi, 2001), c'est-à-dire que le groupe qui fonctionne comme un tout fait office d'équipe dans laquelle les individus pensent ensemble et ainsi leurs capacités cognitives sont distribuées parmi les membres de l'équipe (Marková & al., 2007, p. 131). L'analyse qui suit vise alors à explorer comment les significations sont construites et à quelles ressources (sémantiques, conceptuelles, encyclopédiques, etc.) les participants recourent pour donner du sens.

19.3.1 Dialogue d'idées

Force est de constater qu'au cours des discussions qui animent un FG, les participants procèdent à un dialogue d'idées qui par-là les fait évoluer. L'interaction se fait à trois niveaux différents (Marková & al., 2007, p. 133) : d'abord entre les orateurs et les interlocuteurs en présence dont les interventions créent un réseau de significations imbriquées et donc interdépendantes ; ensuite entre les pensées, les idées et les arguments dans ce réseau généré ; enfin avec les traditions socioculturelles qui influent largement sur la manière dont les conversations sont menées et sur les genres communicatifs impliqués. Cela signifie que l'attention n'est pas à mettre seulement sur l'interaction entre les participants mais plus encore sur la manière dont les idées et les arguments sont construits pour interagir. Ils sont, de fait, dynamiques. Ce dynamisme signifie encore que les idées ne sont pas fixes mais sont au contraire négociées, modifiées et donc évolutives.

Avant de s'atteler à l'analyse de quelques séquences, il convient de préciser quelques détails terminologiques que les auteurs de référence utilisent dans leur travail. D'abord, pour parler du contenu manifeste des FGs, il sera fait usage du terme « *topic* », se référant aux sujets, aux états de choses, aux idées, etc., dont les participants parlent dans une situation donnée. Pour être considérée comme un topic, une idée doit être développée de manière discursive dans une séquence au moins, aussi courte soit-elle. Un « *thème* » le devient lorsqu'un topic revient à plusieurs reprises dans un même entretien de groupe. Autrement dit, un thème consiste en un topic récurrent. Lorsque des thèmes se regroupent et forment une supposition culturelle générale (soit un thème plus large), la dénomination de « *thema* » (themata au pluriel) sera employée.

19.3.2 Analyse de topic et dispositifs discursifs

Pour procéder à une analyse, plusieurs démarches doivent être respectées. A commencer par l'exploration des topics allant de pair avec la reconnaissance des limites parfois subtiles qui séparent les différentes séquences qui composent la transcription. Il s'agit alors de reconnaître les épisodes de discussion qui sont rendus cohérents par les participants qui nourrissent cette conversation avec le même projet communicationnel. Ces topics se déploient de manière dynamique et sont liés les uns aux autres, ce qui rend parfois leurs frontières relativement

difficiles à déterminer. La deuxième étape vise à identifier les topics récurrents ou similaires qui formeront des thèmes. Ensuite, après regroupement des topics en thèmes, il convient de mettre en évidence les “*grands thèmes*” pour comprendre leur articulation avec des *themata* sous-jacents.

Marková et ses acolytes (2007, p. 139) relèvent toutefois une particularité perçue par certains comme problématique (e. g. Myers, 2004) : il n’est pas rare que certains thèmes soient défendus par un·e individu uniquement lorsqu’il/elle est le/la seul·e concerné·e. Mais en règle générale, les idées et les opinions amenées dans le FG ne peuvent être attribuées aux individus alors que l’entretien vise justement à explorer les normes et significations mobilisées et/ou négociées par le groupe.

La séquence qui suit veut montrer d’une part les différentes limites d’épisodes, leur labellisation, et d’autre part comment les participants usent de dispositifs discursifs (des exemples, des analogies, des métaphores, etc.) pour construire l’interaction.

Séquence 5 – ENT 3

- | | | |
|----|----------|---|
| 1 | Justine | Non et bien la perception elle n’a pas changé parce qu’on ne peut |
| 2 | | même pas les côtoyer ces gens-là/ |
| 3 | Jean | {On n’a pas de contact} |
| 4 | Justine | ... Enfin, on ne peut pas, on ne veut pas déjà. Par exemple moi ils |
| 5 | | passent vers chez moi, je fais mes trucs. S’ils disent bonjour je dis |
| 6 | | « bonjour »/ |
| 7 | Jean | {On dit « bonjour ».} |
| 8 | Justine | Ça je dis honnêtement voilà/ |
| 9 | Jean | {Mais on a aucun contact.} |
| 10 | Justine | Mais on a aucun contact. Et puis ils changent tout le temps. Donc on |
| 11 | | ne voit jamais les mêmes. C’est ça, c’est un centre d’inscription. Il |
| 12 | | faut bien se dire ça. |
| 13 | Jean | Au début ils restaient six mois/ |
| 14 | Justine | Non ils ont dit/ |
| 15 | Jean | Et maintenant ils ne restent même pas un mois. |
| 16 | Justine | Mais même pas des semaines Jean. Pas six mois/ |
| 17 | Jean | Parce que certains {ils rentrent et puis ils sortent/} |
| 18 | Marianne | {Certains ils restent trois mois !} |
| 19 | Justine | Oui et puis même pas/ On voit assez/ Parce que l’on a les fenêtres qui |
| 20 | | donnent là, non on voit/ |
| 21 | Jean | En tout cas sur le balcon, on ne peut pas faire autrement que de voir |
| 22 | | ceux qu’il y a en face ! Mais pers/ |
| 23 | Justine | Non mais/ Moi en tout cas rien du tout et puis ça m’énerve/ La seule |
| 24 | | chose qui me fait plaisir/ Mais ça c’est un peu égoïste, c’est que les |
| 25 | | gens du village ils se soient rendu compte. Voilà. |
| 26 | Marianne | Oui mais encore pas assez ! |
| 27 | Justine | Oui pas assez. |
| 28 | Marianne | Pas assez ! |
| 29 | Justine | {Mais au moins un peu plus. Mais moi alors s’ils peuvent aller vivre |
| 30 | | en ville, j’aimerais bien.} |
| 31 | Maurice | {Je me dis qu’avec un peu plus de structure/} |
| 32 | Marianne | J’aimerais bien avoir le fin mot des cambriolages qu’il y a eu en bas à |
| 33 | | [anonymisé]. |
| 34 | Jean | {Non mais c’est pas sûr que c’est eux.} |
| 35 | Maurice | Elle n’a pas sa place là. |
| 36 | Marianne | {Non mais je n’ai pas dit que c’était eux. Mais j’aimerais avoir le fin |
| 37 | | mot !} |
| 38 | Maurice | Il ne faut pas les mettre au bout du monde. Il faut qu’ils aient un/ |
| 39 | Justine | Envie ! |

40 Maurice Un entourage qui soit facile à gérer. Qui ne coûte pas non plus des
41 plombs pour les amener/ Donc ce n'est pas le cas d'ici. Ils ont/ Ils
42 font la navette avec des bus. Nous on a le droit d'être jaloux parce que
43 la poste elle n'est pas aussi bien desservie que le centre de requérants
44 hein !
45 Marianne {Des bus où c'est marqué dessus d'où ils viennent hein !}
46 Justine Ah ben non !
47 Marianne Nos enfants c'est juste pour l'école qu'ils ont un bus.
48 Maurice Ceux qui n'ont pas de véhicule ils se retrouvent à la rue ici. Alors que
49 les requérants, eux ils ont tout.
50 Justine Et puis s'il n'y a pas de bus, ils téléphonent au taxi et ils doivent les
51 amener.
52 Maurice Donc déjà simplement du fait que ça coûte, la structure elle coûte
53 parce qu'elle n'est pas bien placée. Il faut amener les gens, il faut aller
54 les rechercher, il faut/ Oui voilà. C'est pas très écologique si on/ C'est
55 à la mode hein. On consomme du carburant. Alors moi j'en consomme
56 aussi le weekend quand je fais de la moto. Mais après je travaille dur
57 pour pouvoir me l'offrir. Une structure comme ça, et les autres en
58 Suisse qui sont cachées, il y en a une un petit peu en dessus du lac/
59 Jean [Anonymisé] aussi. Ils sont à 7 kilomètres/
60 Maurice C'est des centres/ Je suis désolé, pourquoi on veut les parquer comme
61 du bétail, loin de/
62 Marianne Voilà, ça c'était, ça c'était ce qu'on avait dit. Mais qu'est-ce que/ Ce
63 n'est pas du bétail là !
64 Maurice Mais pour quelles raisons ? Est-ce qu'il y a un souci avec ces gens-
65 là ou pas ? S'il n'y a pas de souci, et bien alors qu'on les garde en
66 plaine près d'un grand centre où il y a des écoles, où il y a des
67 magasins, dignes de ce nom.
68 Marianne Pharmacie, médecins, tout ce qu'il faut.
69 Maurice Pas d'abord faire venir l'hélicoptère parce qu'il y a un truc grave qui
70 s'est passé et puis que l'on doit l'amener à l'hôpital. Désolé.
71 Justine Oui et puis les combats entre ethnies parce que ça on les voit hein !
72 Maurice Donc c'est/ Comme je l'ai dit tout à l'heure, {quid des gens qui ont
73 des bonnes informations au bon moment et ça arrange bien certaines
74 personnes.}

Dans cette séquence, un nouvel épisode commence avec Justine qui réinvestit un topic déjà discuté quelques minutes plus tôt dans le FG (dans une séquence non présentée), répondant par la négative à un éventuel changement de perception entre le moment où la structure d'accueil s'est ouverte et aujourd'hui, trois ans plus tard, compte tenu de l'absence de contact avec ces résidents (lignes 1-2). Ce topic, labellisé "*relation avec les requérant-e-s*" s'étend jusqu'à ce que le sujet porte sur le laps de temps pendant lequel ces derniers habitent le centre (ligne 10), labellisé "*durée de séjour des requérant-e-s*". C'est à nouveau Justine qui initie une bifurcation et comme c'est souvent le cas, l'initiateur devient également le principal orateur dans l'épisode qu'il déclenche. Le topic suivant, concernant cette fois la "*visibilité des requérant-e-s*" (lignes 19 à 24), est à nouveau amené par Justine qui donne rapidement une nouvelle direction à la discussion ouvrant un épisode traitant du "*regard des autres villageois*" (lignes 24 à 29). Et ainsi de suite. Force est de constater que les frontières entre ces épisodes ne sont pas évidentes, d'autant plus qu'il arrive que lors de l'ouverture d'un nouvel épisode l'orateur recontextualise le topic vis-à-vis des précédents. C'est par exemple le cas avec Justine qui revient à la question du changement de perception (ligne 23) du tout début de la séquence présentée ci-dessus.

Plus tard dans la séquence, un autre épisode présente des caractéristiques intéressantes. Il est initié par Maurice (ligne 35) si ce n'est par Justine (lignes 29-30) qui ne semblait pas avoir été écoutée compte tenu de conversations simultanées. L'épisode, qui met en scène une dynamique d'alignements mutuels comme en témoignent leurs initiations de prise de parole (Et puis ;

Voilà ; Donc ; etc.), concerne la situation du centre – labellisé “*critique de la situation du centre*” – et s’étend dans la conversation (jusqu’en ligne 70) mais est parcouru de sous-épisodes qui viennent nourrir l’argumentation. Ainsi, les participants investissent tour à tour les questions “*d’accessibilité différenciée*” (lignes 42 à 55), de “*mise à l’écart*” (lignes 60 à 65) ou encore “*d’accès des requérant·e·s à la sphère publique*” (lignes 66 à 70). La séquence est ensuite interrompue par un déclencheur (lignes 71 à 73) qui ouvre la discussion sur un nouveau topic.

19.3.3 Analogies et distinctions

Plusieurs éléments peuvent être relevés dans cet épisode (séquence 5), à commencer par le recours à des analogies. Ces dernières sont fréquentes dans ce type d’entretien de groupe puisqu’elles permettent de comparer le topic qui est au centre de l’attention avec quelque chose de mieux connu, de plus familier aux yeux du/des participant·s. Par exemple, la situation des requérant·e·s qui ont été placés dans un hameau de montagne est perçu par au moins deux membres du FG comme une manière de les « *parquer comme du bétail, loin de/* » (ligne 60-61). Cela leur permet de questionner le pourquoi de cette situation en la mettant en lien avec la mise à l’écart du bétail qui ne se prête pas bien à la cohabitation avec la densité propre à la population de plaine. Or, les participants pensent que s’il n’y avait pas de souci, contrairement au bétail, alors ils (les requérant·e·s) auraient été placés en plaine, plus proche de la civilisation (lignes 62 à 66). Une autre comparaison, non moins explicite, concerne cette fois un traitement différencié entre les villageois représentés par les membres de groupe et les requérant·e·s (lignes 42 à 57). Cette fois l’analogie se base sur des distinctions, un autre dispositif argumentatif. L’idée défendue par le groupe se résume par l’injonction deux poids deux mesures : d’un côté du fait des connexions rares entre le hameau de montagne et la plaine, les villageois doivent être en possession d’un véhicule s’ils n’entendent pas se « *retrouver à la rue* » (ligne 48) et par conséquent payer leur essence. D’un autre côté, « *les requérants, eux, ils ont tout* » (ligne 49), en l’occurrence une navette privée gratuite (ligne 42) et la possibilité de demander les services d’un taxi (ligne 50). L’identification de ces opportunités différenciées, d’une distinction dans la similarité de leur lieu de vie à tous fait place à un sentiment de jalousie que l’un des participants juge être en droit de ressentir (ligne 42).

D’autres dispositifs sont encore utilisés pour appuyer leur argumentaire, tels que des anecdotes ou des exemples. C’est le cas de Maurice qui d’une part relève que les trajets effectués par les résidents du centre d’accueil coûtent, consomment du carburant et de fait ne sont « *pas très écologiques* » (lignes 52 à 55). Il ajoute ensuite que lui en consomme également quand il fait de la moto le weekend (ligne 56), à la différence que lui « *travaille dur* » pour « *se l’offrir* » (lignes 56-57). A ses yeux, cette distinction est essentielle dans son argumentaire et fait toute la différence.

19.3.4 Trajectoire des topics

Comme cela a été abordé précédemment, chaque nouvel argument n’est pas dénué de liens avec les prises de parole qui le précèdent. Les discussions semblent suivre un fil rouge que les participants respectent implicitement, c’est-à-dire que le discours des uns initie le discours des autres. Par exemple, dans la séquence 5, l’argumentaire se développe, dans les droites lignes, de la manière suivante : la perception des requérant·e·s ne change pas avec le temps → les membres du groupe n’ont aucun contact avec eux → les requérant·e·s ne restent pas longtemps dans la structure d’accueil → la situation de la structure d’accueil ne convient pas → les déplacements des requérant·e·s coûtent cher → les habitants du village ne bénéficient pas des mêmes conditions → la structure d’accueil semble avoir été volontairement mise à l’écart en

montagne → il aurait été mieux pour les requérant·e·s qu'ils vivent en plaine à proximité des services publics. Il y a tout lieu de croire que lorsqu'un déclencheur donne une direction à l'interaction, celle-ci suit une trajectoire au long de laquelle les arguments sont exprimés ou développés jusqu'à ce qu'une nouvelle direction commune soit proposée par l'un·e des participant·e·s moyennant des analogies, des distinctions ou autres dispositifs discursifs.

Dans les FGs, il est courant que les trajectoires argumentatives (ou simplement relatives au topic) mettent en exergue des relations associatives qui ne sont pas seulement typiques d'un événement conversationnel particulier mais au contraire de représentations-sociales sous-jacentes. En d'autres termes, l'argumentation, compte-tenu des outils qu'elle invite dans le discours dans la pratique de signification (« *sens-making practice* »), n'est pas étrangère à la constitution de représentations sociales. Si cette supposition sera traitée plus dans le détail ultérieurement, la séquence qui suit se veut illustrer ce qui est entendu par association.

Séquence 6 – ENT 1

- | | | |
|----|----------|---|
| 1 | Eric | (...) J'ai entendu des bruits mais je n'ai pas confirmation définitive, |
| 2 | | mais pour une famille c'est pas.. c'est près de 800 CHF d'argent de |
| 3 | | poche par mois, nourri logé blanchi. Moi je n'ai pas ces moyens |
| 4 | | financiers pour les activités de la famille par mois. Donc ils ont plus |
| 5 | | qu'assez ! Ils se promènent tous avec des vestes dernier cri, ils ont |
| 6 | | tous le natel dernier cri, ils ont un wifi qui fonctionne. Moi je ne peux |
| 7 | | pas me permettre de donner un natel à 500 franc à mes gamins. Alors |
| 8 | | qu'eux, la majorité, ils les ont ! Ils ont d'autres soucis, je ne dis pas, et |
| 9 | | pis tant mieux pour eux. Mais je pense que ceux qui sont au [Belalp], |
| 10 | | ils ne sont pas dans la précarité. Loin de là. Emotionnellement je ne |
| 11 | | dis pas, mais financièrement ils sont... |
| 12 | Stéphane | Oui je pense qu'ils ne sont pas trop/ |
| 13 | Eric | Je n'ai jamais vu un avec une veste déchirée l'hiver, avec des trous au |
| 14 | | pantalon, avec une hygiène limite hein ! |

Ici Eric introduit un nouvel épisode avec l'idée de "*suffisance économique des requérant·e·s*" (lignes 4-5). Ces derniers semblent avoir les moyens de s'offrir des technologies modernes et coûteuses (lignes 5 à 8), contrairement à ses limites personnelles vis-à-vis de ses enfants (lignes 3-4), constat qui l'amène à reconnaître que les résidents du centre d'accueil « *ne sont pas dans la précarité* » économique (ligne 10). Le constat qu'il fait lui servira plus tard (séquence non reprise) à questionner le droit qu'ont ces requérant·e·s (« *ceux qui sont au [Belalp]* ») à bénéficier de l'aide helvétique alors qu'ils ne sont pas dans une situation de précarité, situation qui se traduirait par « *une veste déchirée* », « *des trous au pantalon* » ou « *une hygiène limite* » (lignes 13-14).

Pour ce participant il semble qu'il doit y avoir un lien entre précarité et demande d'asile, association qui traduit vraisemblablement sa lecture du sujet discuté dans le FG. Cette compréhension du phénomène ne repose pas sur une expérience familière mais s'appuie probablement sur une idée partagée qui s'est établie sur la base d'une tentative de reconnaissance d'un phénomène rendu familier par une intégration cognitive avec des classifications simplifiées.

19.3.5 Argumenter avec des histoires

Dans l'arène du FG, d'autres moyens encore peuvent être utilisés pour partager des idées et opinions. C'est par exemple le cas du recours à des histoires, qu'elles soient d'ordre personnel ou non. Ces histoires donnent en général la parole à un·e et un·e seul·e participant·e (dont le discours reste évidemment dialogique) qui y recourt pour appuyer un argument. Souvent ces

histoires sont caractérisées par des citations sous la forme de discours rapporté (Marková & al., 2007, p. 152-153), comme par exemple dans la séquence qui suit :

Séquence 7 – ENT 2

- | | | |
|----|------------|--|
| 1 | Christian | C'est uniquement par rapport à ça parce que moi/ Moi aux médias je |
| 2 | | te dis honnêtement il y a un qui m'a téléphoné l'année passée au |
| 3 | | mois de juin, je lui ai dit/ Un journaliste du nouvelliste. Il voulait |
| 4 | | faire un grand truc sur le centre de réfugié. Alors moi j'aurais pu dire |
| 5 | | que du bien. Peut-être que ça m'aurait changé mais je lui ai dit « tu |
| 6 | | remets UNE ligne du centre de réfugiés des [anonymisé] dans ton |
| 7 | | papier-cul, mais je te garantis que je te retrouve !». |
| 8 | Modérateur | Parce que c'est quoi la/ ? |
| 9 | Christian | Parce que pour moi plus ça s'atténue comme ça/ Moi mes clients qui |
| 10 | | viennent maintenant, ils ne savent même pas qu'il y a un centre de |
| 11 | | réfugiés ! Tu vois ? Et puis je ne les trompe pas puisque je ne leur dis |
| 12 | | pas ! Tu vois ! Je ne leur ai pas dit des conneries, je ne leur dis pas. |
| 13 | | Tu vois ! Par contre je dis, les quatre/ Quand il y a eu tout ce/ |
| 14 | Damien | Grabuge/ |
| 15 | Christian | Tout ce système médiatique, et bien les 4 ils m'ont écrit par message, |
| 16 | | par email « Non, on a trouvé ailleurs ! ». |
| 17 | Modérateur | Donc vous ne voulez pas que l'on en parle ? |
| 18 | Christian | Donc pour moi/ Enfin tu vois, de nouveau. Peut-être que pour tous |
| 19 | | les gens, tous les autres gens qui habitent ici, ils se diront « ah ben |
| 20 | | oui ce serait bien de dire que »/ Mais les gens ils vivent mais ne |
| 21 | | vivent pas de ça ! Tu vois ce que je veux dire ? Alors moi je me dis |
| 22 | | « attends, en plus »/ Ben tant que l'on n'en parle pas on ne fait pas |
| 23 | | attention à ça. Ok ? |

Sans l'exprimer clairement au début de son tour de parole, Christian entame un nouvel épisode labellisé "*médiatisation de la structure d'accueil*" qui traduit une argumentation contre la visibilité de la structure d'accueil pour le bien de ses activités économiques (lignes 9 à 12). Pour ce faire, il évoque une petite histoire le mettant aux prises avec un journaliste désireux d'écrire au sujet de la structure d'accueil du hameau. Christian relate alors les termes qu'il se souvient avoir adressés au reporter (lignes 5 à 7) par un discours direct rapporté qui ne serait pas moins, selon Myers (1999, p. 584) qu'une manière d'attribuer de l'autorité au personnage de l'histoire, en l'occurrence lui-même. Cette anecdote lui permet de témoigner de la force avec laquelle il s'oppose à ce que la présence du centre soit ébruitée compte-tenu des implications que cela représente pour lui. A noter que dans son argumentaire, Christian observe un pas en arrière, une retenue pour préciser que sa position lui est personnelle et relative à sa profession (ligne 21) contrairement aux autres villageois qui soutiendront peut-être une autre position (lignes 19 à 21). Pour ce faire, il explicite ce que « *tous les autres gens qui habitent* » là-bas auraient pu dire, soit un élément tout à fait hypothétique. Une fois la considération d'autres avis exprimée, il réitère son point de vue qui est au centre de son argumentaire (ligne 22). Cette manière d'argumenter n'est pas sans rappeler une structure tripartite identifiée par Antaki et Wetherell (1999 as cited in Marková & al., 2007, p. 151) pour qui un argument discursif est fait de trois parties, à savoir, la formulation d'une thèse, une atténuation de celle-ci en la relativisant et enfin un retour à la thèse d'origine. Cette dynamique discursive cyclique témoigne d'un dialogue entre une idée, sa mitigation puis sa reprise.

19.3.6 Métaphore, métonymie, exemples prototypiques et autres figures discursives

S'il a été question auparavant des analogies et distinctions qui permettent aux participants de mettre en lien des sujets discutés avec des ressources mieux connues, il convient de les distinguer des métaphores qui se présentent comme des figures discursives habituelles dans la plupart des discours et dans la connaissance sociale partagée (Marková & al., 2007, p. 154). Néanmoins le corpus d'entretiens réalisés pour cette étude ne fait pas la part belle aux métaphores, sans pour autant qu'elles soient totalement absentes.

Par contre une autre ressource discursive s'est régulièrement invitée dans les entretiens : les exemples. Ces derniers seraient des outils rhétoriques classiques servant à rendre un argument objectif en mobilisant des associations, des types de personnes, etc., ou en exemplifiant ce qui pourrait potentiellement arriver (Wästerfors & Holsanová, 2005, p. 519). Dans les FGs de cette étude, ces exemples prototypiques se sont avérés monnaie courante. Ils se sont déployés autour des différences culturelles et des problèmes qu'elles impliquent, c'est-à-dire des éléments qui invitent les risques et les injustices et par là les peurs qu'ils engendrent. Autrement dit, les participants semblent s'orienter avec des exemples dystopiques reposant sur l'incompatibilité d'une proximité entre villageois et requérant·e·s. Ces exemples s'appuient dans une large mesure sur des stéréotypes qui font office de marqueurs de différences, elles-mêmes essentialisées, et orientant ainsi le discours. Ce point sera mieux renseigné plus tard dans l'analyse.

19.3.7 Citations et citations hypothétiques

Le recours à des citations, comme évoqué précédemment dans cette section, est relativement courant et consiste en des références explicites ou implicites, à des énoncés ou des idées appartenant à d'autres individus. Ces citations rendent compte de leur position et viennent ainsi appuyer l'argumentaire du participant qui l'évoque. Cependant, elles sont pour la plupart d'entre elles hypothétiques et relatent le discours que d'autres participants, à en croire l'énonciateur, pourraient tenir. Autrement dit, il s'agit plutôt de démonstrations ou de représentations de la position d'autres personnes. Ces citations se profilent donc comme des ressources venant supporter un argument, un point de vue, mais peuvent également s'inviter pour soutenir l'inverse, c'est-à-dire présenter une idée contraire, souvent stéréotypée, qui sera ensuite attaquée. En d'autres termes, la citation (qu'elle soit réelle, hypothétique ou construite) permet à un participant de se rendre solidaire d'autres points de vue similaires sans les assumer seul, ou encore de se défendre d'autres idées en les attaquant préventivement (Marková & al., 2007, 157). A cela s'ajoute que la référence ne se limite pas toujours à un individu mais est généralement attribuée à une collectivité, comme "*les scientifiques*", "*l'Etat*", "*les villageois*", etc., résumée par une voie de synthèse en postulant implicitement l'homogénéité de la communauté. Par exemple, dans l'extrait ci-dessous, Christian se fait relai du discours que pourrait tenir des représentants d'avis différents du sien, pour s'en prémunir, notamment en les stéréotypant :

Extrait 7 – ENT 2

- 1 Christian (...) Après humainement moi j'ai mon avis qui est plus que personnel là-
2 dessus. Humainement moi je dis on peut pas sauver toute la planète
3 entière. « On a de la chance ». Oui on a de la chance d'être né ici. Mais
4 moi j'aurais encore eu plus de chance d'être né à Dubaï ! Tu vois ce que
5 je veux dire ? Voilà. Après oui/ Après moi/ Et bien nous a des entreprises,
6 des trucs.. Oui moi je gagne ma vie. Mais en attendant moi je paie mes
7 impôts et puis je paie pour eux ! Tu vois ce que je veux dire ? Donc c'est
8 clair que le gars qui a son petit salaire son machin et qui paie 300 francs
9 d'un coup par année il s'en fout de ça. « Oui il faut donner il faut donner ».

10 Excuse-moi, je ne sais pas mais voilà. Moi je me dis « oui tu peux aider
11 les gens, tu peux dans une certaine mesure ».

A deux reprises (lignes 3 et 9), ce participant change de ton pour donner la parole à un interlocuteur fictif. Bien que ses citations soient peu détaillées et reposent sur son imagination, elles lui permettent de communiquer sa position en argumentant contre les dires de ces potentiels autres qui « *paient moins d'impôts* » (ligne 8), où dont l'avis reste très relatif (lignes 3-4). C'est en invitant un avocat du diable illusoire que Christian assoit son opinion en cherchant explicitement la compréhension du modérateur par ses « *tu vois (...) !* » (lignes 4 et 7).

Suite à cette longue liste de caractéristiques dialogiques et ressources discursives, il convient de faire un pas en arrière pour s'intéresser aux connaissances socialement partagées et tout particulièrement aux représentations sociales que construisent et dont se servent les participants des différents groupes comme ressources. Cela implique une identification des modèles principaux sous-jacents à chaque FG pour ensuite les mettre en lien en identifiant les similitudes et les différences qui les caractérisent. Dans le corpus des entretiens réalisés, plusieurs hypothèses implicites méritent d'être discutées, à l'image des notions de nationalisme, d'accueil, de justice, de rapport à l'autre, etc.

20 DIALOGUE DE THEMATA : DE L'ANTINOMIE LATENTE AU CONFLIT EXPLICITE

A ce stade de la démarche, il devient intéressant de se demander plus spécifiquement de quelle manière les présuppositions des pensées et dialogues des participants vont structurer les connaissances sociales partagées et tout particulièrement comment ces dernières contribuent à générer et transformer des représentations sociales. Bien évidemment, de par leur diversité et leur hétérogénéité les connaissances sociales sont élaborées ou réélaborees de bien des manières et l'étude de leur établissement ne saurait se limiter aux contours de ce travail. Néanmoins, il sera plutôt question de s'intéresser à l'un de ces champs de transformations qui fait la part belle aux discussions que suscite le FG.

Avant cela, il paraît important de se tourner à nouveau vers l'étude des auteurs de références qui postulent à ce stade un élément important.

20.1 Catégories relationnelles

Ce postulat concerne la capacité de l'être humain à émettre des jugements à propos de ce qui est bien ou mal, à évaluer une conduite comme morale ou immorale, etc. Cette capacité de faire des distinctions et de penser en opposition est une caractéristique fondamentale de l'approche dialogique pour autant que l'on considère que ces oppositions ne sont pas mutuellement exclusives mais vont de pair (Marková & al., 2007, p. 169). C'est-à-dire qu'elles sont interdépendantes et en relation comme la chaleur trouve son sens dans sa relation avec sa contrepartie, le froid. De plus, ces catégories relationnelles ne peuvent être considérées comme préétablies, statiques ou décontextualisées mais seraient établies de manière dialogique par le biais de la communication et des connaissances sociales partagées au fil de l'histoire et de la culture. Par contre ses contours ne sont pas pour autant remis en question et leur véracité est prise pour acquise dans un système de connaissances sociales présumé partagé. Pour Marková et ses acolytes « *we can say about relational categories that they form our cultural assumptions 'from' which, rather than 'about' which, we think and talk. If we talk 'from' the position of something, it usually means that we do not need to spell it out explicitly. In other words, speaking 'from' the position of something implies that we take that something for granted. Moreover, the assumption of taken-for-grantedness may be so strong that we even do*

not consider the possibly that our interlocutors might not hold the same position as we do » (Marková & al., 2007, p. 169-170).

A noter encore que certaines catégories relationnelles sont plus stables, plus profondément ancrées dans l'esprit voire plus généralisées dans le monde social que d'autres. C'est pour cette raison qu'il convient de distinguer trois concepts qui chacun traduit une nuance importante vis-à-vis des catégories relationnelles. Bien que les frontières de ces nuances appartiennent au chercheur qui les identifie, plusieurs éléments de définitions peuvent néanmoins renseigner l'intérêt de cette catégorisation.

20.2 Proto-thema, thema et thèmes

A commencer par le proto-thema qui concerne les catégories relationnelles dites basiques. Elles se caractérisent par une très longue durée et par une pertinence collective largement partagée à l'image des oppositions "*bien/mal*", "*mâle/femelle*", etc. Elles seraient encore profondément intégrées dans la nature dialogique de l'esprit humain et tiennent leur origine de la biologie, de la culture ou de l'histoire. Les proto-themata se profilent comme des présupposés culturels dans la pensée de sens-commun, à savoir des connaissances considérées comme acquises, et revêtent par conséquent une importance non négligeable pour l'étude des représentations sociales.

Lorsque ces proto-themata sont thématés, comme le serait par exemple l'opposition "*mâle/femelle*" en des significations faisant intervenir la beauté, la répartition du travail, la distribution des rôles familiaux, etc., alors ils sont considérés comme des themata. Alors que les proto-themata consistent en des présupposés culturels à partir desquels la pensée et la parole se déploient, lorsqu'ils sont explicitement formulés et négociés dans le discours ils se transforment en themata. Les interlocuteurs sont alors conscients du thema et ne discutent plus "*à partir*" d'un proto-thema mais "*au sujet*" du thema qui devient, dans une discussion, source de tension. Le glissement du premier vers le second s'opère dans et à travers la communication, processus qui organise et génère des discours et par là forme la pensée, le langage et les comportements et fait office de terreau pour l'érection de nouvelles représentations sociales.

Alors que les proto-themata et les themata sont ancrés dans la pensée et le langage de l'être humain et transmis par la pensée de sens-commun de génération en génération de manière implicite, les thèmes en deviennent lorsqu'un thema est explicitement introduit sous forme de tension dans la communication, à savoir des sujets récurrents de discussion par répétition de topics. C'est donc en s'intéressant aux topics, puis aux thèmes qu'ils forment, que le chercheur pourra comprendre comment les themata sont organisés et plus encore de quelle manière ils participent à la formation de représentations sociales.

20.3 Identification de themata sous-jacents aux représentations

Il y a tout lieu de penser que les discours des uns et des autres sont guidés par des jugements de valeur particuliers, par des avis à propos de ce qui est un comportement normal ou anormal, par des idéaux-types du juste et de l'injuste, etc. Or ces évaluations souvent implicites sont parfois thématées, négociées ou argumentées dans les entretiens de groupe à partir du sujet proposé, soit celui de l'accueil de requérant·e·s d'asile. L'observation des topics puis des thèmes a conduit à l'identification de catégories relationnelles majeures sur la base desquelles s'articulent les discussions des FGs. Ces présupposés, la manière par laquelle ils ont été problématisés pour devenir des themata, seront traités séparément les uns des autres dans un premier temps, quand bien même ils se trouvent imbriqués et s'articulent entre eux avec cohérence.

Quatre catégories relationnelles principales ont été identifiées à partir du corpus d'entretiens de groupe, parmi lesquelles seules trois ont été thématées explicitement, la dernière étant restée

un acquis implicite solide qui n'est pas sans constituer un pilier à partir duquel se déploient les autres présupposés. Il s'agit des antinomies "hospitalité/inhospitalité", "justice/injustice", "nous/eux" et enfin "nationalisme/mondialisme"¹⁸ comme base commune. A noter que la labellisation de ces antinomies ne consiste pas moins en une proposition qui n'empêche en rien que l'idée qu'elle matérialise puisse être nommée différemment. Par exemple, le couple "hospitalité/inhospitalité" pourrait selon les séquences considérées être défini comme une question "d'accueil" ou encore "d'ouverture/fermeture".

Avant d'explorer la manière dont ces dernières ont été problématisées et discutées dans les FG, il paraît important de renseigner brièvement en quoi la dernière catégorie relationnelle constitue un présupposé fondamental pour comprendre la logique propre au discours des participants de cette étude. A savoir que pour des raisons d'économie de l'exposé, les analyses et interprétations qui suivent seront illustrées à partir d'extraits (ou séquences) d'entretiens représentatifs.

20.3.1 Le "Nationalisme" comme fondement des autres présupposés

Le monde dans son état actuel se caractérise par une division territoriale très stricte qui associe à chaque entité géographique un Etat de droit, formant ainsi une Nation, délimitée par des frontières plus ou moins perméables, reconnues par les autres Nations. La formation de l'Etat nation moderne a produit des catégories en lien avec la migration et l'ethnicité en ce sens que la mobilité s'est profilée comme une dérogation à la norme – la sédentarité – et a mis en relation des individus appartenant à des nations différentes et qui par voie de fait revêtent des caractéristiques propres. Ces caractéristiques ont été naturalisées et ancrées dans les institutions, les lois, les politiques, les mesures administratives et les discours du quotidien. Les migrant·e·s sont alors considéré·e·s comme fondamentalement "différents", représentants d'une origine ethnique ou nationale et d'une culture distincte. Or si cet état de fait constitue la norme depuis plus d'un siècle, l'histoire du nationalisme est relativement récente. Néanmoins, de génération en génération, l'éducation a participé à une représentation naturelle de la division du monde (à l'école par l'apprentissage des limites géographiques, des capitales, des systèmes de gouvernance ; administrativement en élaborant des modalités voire des interdictions de passage au travers des frontières ; culturellement en construisant des mythes et des symboles à l'exemple d'un hymne national ; etc.). Cependant « *Having a nation with its people and culture is not an inherent attribute of humanity, but it has come to appear as such* » (...) « *A man must have a nationality as he must have a nose and two ears : a deficiency in any of these particulars is not conceivable... that it has come to see so very obvious is indeed an aspect of the problem of nationalism* » (Gellner, 1983). Dans le même ordre d'idée, l'attribution de dénominations spécifiques à un individu qui s'est déplacé dans l'espace monde, qu'il s'agisse du migrant ou du requérant d'asile, si ce n'est d'une terminologie plus négativement connotée encore, à l'image du réfugié ou du sans-papier, n'en reste pas moins une construction sociale qui reflète la prévalence d'un modèle qui n'admet que difficilement et sous certaines conditions (s'agissant par exemple de personnes qualifiées) la mobilité.

Si ces dernières décennies une partie du monde scientifique s'est attelé à surmonter le "nationalisme méthodologique", à savoir l'idée que l'état nation est la forme sociale et politique naturelle de toute étude sur les migrations (Wimmer & Schiller, 2002), il n'empêche que le nationalisme ambiant constitue toujours une base solide pour la pensée et le langage humain. A tel point que sa forme actuelle n'est en soi pas thématifiée ni débattue dans les interactions

18 L'antinomie du nationalisme n'est pas aussi évidente à identifier que le sont d'autres antinomies, en ce sens qu'elle prend bien des formes, selon les idées auxquelles on se réfère. Le mondialisme est à comprendre comme une doctrine visant à constituer l'unité politique du monde.

propres aux entretiens menés. Par exemple, le discours du participant suivant montre bien l'importance de l'entité nationale :

Extrait 8 – ENT 1

- 1 Eric (...) Je veux bien qu'il faut rester humain et puis soutenir et puis pas/ Mais quand ils
2 [les autorités] ont tendance à donner plus qu'ils nous donnent à nous [Suisses].. Moi je
3 suis plutôt pour défendre d'abord les nôtres avant de s'occuper de nos frontières. Mais
4 bon ça..

Eric identifie une tension entre sa nature humaine (ligne 1), niveau qui se veut rassembler, et le fait d'être Suisse (ligne 3). Ces deux appartenances (à l'humanité et à un pays) l'amènent à procéder à une hiérarchisation qui se traduit par une priorité donnée au niveau national. Cet extrait est particulièrement intéressant parce qu'il évoque plusieurs topics qui seront analysés dans la suite de cette section. A commencer par l'évocation d'un traitement différencié entre une population nationale et d'autres personnes en provenance de l'extérieur des frontières du pays, mettant ainsi en exergue la question de "*justice/injustice*". A cela s'ajoute l'expression d'un dualisme entre « *les nôtres* » (ligne 3) par opposition à "*d'autres*" supposés. Enfin, la nuance qu'Eric observe en relevant « *qu'il faut rester humain et puis soutenir (...)* » en ajoutant un « *mais* » (ligne 1) peut être comprise comme une allusion à la thématization de l'antinomie "*hospitalité/inhospitalité*".

Les chapitres qui suivent vont tour à tour rendre compte d'une analyse de la circulation des idées que les participants négocient et co-construisent dans les dialogues à partir des proto-themata thématized. Cela permettra notamment de mieux comprendre les relations qu'ils entretiennent avec les connaissances communes partagées, voire les représentations sociales, qui se trouvent être à la fois enracinées dans le passé et ouvertes vers le futur (Marková & al., 2007, p. 192). Les questions sous-tendant l'analyse peuvent se résumer ainsi : quels termes les participants des FGs utilisent pour discuter d'un topic ; procèdent-ils à des reformulations des notions ? ; qu'est-ce qu'ils considèrent comme problématique et comment le thématise-t-ils ? ; à quels autres problèmes un topic est-il associé ? A noter que les sections qui suivent sont abordées tour à tour, sans que ne soit donnée une importance à l'ordre des themata identifiés, ces derniers étant interdépendants.

20.3.2 De "*l'Hospitalité/inhospitalité*" aux topics et thèmes conversationnels

La notion d'hospitalité ne date pas d'hier. Dans la Grèce antique déjà, elle était personnalisée par le Dieu Jupiter qui envoyait étrangers, suppliants et vénérables indigents qu'il fallait traiter « *comme des frères* » (Gauchet, 1989). La Bible n'y fait pas exception avec son commandement d'accueillir l'étranger : « *L'étranger qui réside parmi vous sera pour vous comme un compatriote, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Egypte* » (Lévitique 19). De l'action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente, de le loger et de le nourrir gratuitement, l'hospitalité a gagné la politique en Suisse dans les années 1940, notamment en substituant à la simple générosité de cœur des caractéristiques plus techniques. L'extrait du quotidien suisse romand « *La Sentinelle* » datant du 28 octobre 1940 fait état d'un tournant vis-à-vis du rapport à l'hospitalité (voir annexe 1). Dès lors, l'hospitalité devient une faveur limitée dans le temps et l'espace qui appelle un cadre social, symbolique et politique différent. Le droit d'asile s'inscrit dans le cadre de l'Etat de droit et même s'il ne figure pas dans la Constitution suisse, il fait l'objet d'une loi depuis 1979 (Lasi, 1979). Néanmoins la Suisse, comme dépositaire des Conventions de Genève de 1949, se dit riche d'une longue tradition humanitaire et se prévaut d'avoir ouvert ses frontières à un grand nombre de réfugiés, que ce soit pendant la guerre froide ou plus tard lors de la guerre des Balkans ou d'autres conflits (Confédération Suisse, n.d.). Cette tradition humanitaire d'accueil semble cependant faire de plus en plus d'émules et fait largement parler d'elle de par les tensions qu'elle engendre au sein

de la population helvétique actuelle. Et lorsque la discussion porte sur la présence d'un centre pour requérant·e·s d'asile, les topics qui se déploient autour du thème de l'accueil de personnes issues de la migration ne font pas défaut.

En procédant par étapes, il convient de présenter en premier lieu des topics avant de discuter plus longuement des thèmes récurrents qui ponctuent chacun des trois entretiens réalisés. Plusieurs séquences sélectionnées sont relativement longues mais serviront de base de réflexion pour l'analyse d'autres thèmes également, compte tenu de la diversité des topics en présence et de l'imbrication de celles-ci.

Bien que la politique d'asile en Suisse fasse déjà état de nombre de restrictions, les participants ont été nombreux à exprimer une certaine réticence à l'hospitalité de leur pays qui devraient répondre à des conditions. Les avis défendus par les uns et les autres ont mis en évidence des tensions qui portaient alors essentiellement sur l'accueil de requérant·e·s d'asile et se manifestant sous différentes formes. A commencer par la mise en évidence qu'une partie des demandeurs d'asile sont originaires de régions du monde plus éloignées que par le passé, fuyant des pays ou des situations qui échappent à la compréhension des participants. C'est le cas, entre autres, pour Stéphane :

Séquence 8 – ENT 1

- | | | |
|----|------------|---|
| 1 | Stéphane | Non, moi vis-à-vis des étrangers, par rapport à ta question du pays |
| 2 | | d'accueil et tout ça, moi mon gros problème que je n'arrive pas à |
| 3 | | me mettre une idée là-dedans, c'est quand on voit les grandes |
| 4 | | puissances qu'il y a dans le monde, je ne vois pas pourquoi c'est à |
| 5 | | nous à commencer.. à.. faire des efforts.. en proportion de ce que |
| 6 | | l'on peut faire. Je veux dire.. il y a un grand président qui claque |
| 7 | | des doigts et puis voilà ça fait des millions de réfugiés en quelque |
| 8 | | part. Je veux dire le problème il n'est pas venu de/ parce que nous |
| 9 | | on a pas donné quatre habits à quelqu'un. Il faut remettre en |
| 10 | | proportion les choses. Donc je ne pense pas que l'on peut changer |
| 11 | | le monde en accueillant plus de monde. Mais il faut que ça se |
| 12 | | résolve au niveau mondial. Pas au niveau sur des petites choses. |
| 13 | | C'est ça. C'est en partie là. Après quand il y a eu les guerres |
| 14 | | mondiales, c'était des pays limitrophes, c'était différent. Mais là on |
| 15 | | parle de guerre [dont on] ne sait même pas les enjeux qu'il y a. |
| 16 | | Donc je ne sais pas, peut-être pour du pétrole ou je ne sais pas quoi |
| 17 | | on fait déplacer des populations entières. Il y a des choix là-dérrière |
| 18 | | qui sont tellement énormes et que l'on connaît pas et je ne vois pas |
| 19 | | pourquoi nous on devrait payer plus pour ces gens-là. Ça vient de |
| 20 | | autre chose qui est encore plus grand. Et j'ai un peu de peine à |
| 21 | | assumer ces choses pour des choix stratégiques de grandes |
| 22 | | puissances qui.. / Oui, qui regardent que leurs intérêts. Et puis que |
| 23 | | après on doit se débrouiller avec ceux qui arrivent. |
| 24 | Modérateur | Ça paraît un peu trop éloigné ? |
| 25 | Stéphane | Oui ! Oui et puis nous alors on doit trimer pour gagner notre salaire |
| 26 | | et puis voilà. Après et bien ça on doit le faire pour pouvoir vivre |
| 27 | | chez nous, faire vivre nos enfants et tout, et puis je ne vois pas |
| 28 | | pourquoi on doit donner plus que ce que j'ai pour plus accueillir de |
| 29 | | monde ici.. pour que d'autres pays ou grandes puissances ont |
| 30 | | décidé de faire une guerre que/ Enfin qu'ils assument après. Donc |
| 31 | | « la Suisse pays d'accueil » je veux bien mais il y a une sacrée |
| 32 | | limite. |

Qu'il s'agisse des acteurs en jeux (lignes 6 et 21-22), des choix (ligne 17) ou des enjeux (ligne 15) qui ont mené à la situation actuelle, Stéphane met en évidence la difficulté d'avoir connaissance des raisons qui l'amènent à devoir se « *débrouiller avec ceux qui arrivent* » (ligne 21), à devoir « *payer* » pour accueillir du monde dont l'origine est éloignée (lignes 19 et 25-29). L'accueil helvétique est à ses yeux soumis à « *une sacrée limite* » (ligne 31-32) compte tenu de sa lecture approximative de la donne mondiale qui ne lui permet pas de donner sens à une ouverture des frontières sans restriction. Les autres participants de l'entretien sont verbalement inactifs dans cette séquence mais les acquiescements réguliers de leur gestuelle (non retranscrit) affirment leur soutien aux dires de Stéphane et par là leur connaissance partagée du sujet, bien qu'ils ne l'affirment pas explicitement dans leur dialogue. La dynamique conversationnelle de la séquence s'apparente plutôt à une volonté du groupe représenté par Stéphane d'expliquer au modérateur leur compréhension commune du problème. Pour rappel les participants consistent en deux couples amis de longue date qui ne sont pas sans connaître les opinions des uns et des autres à propos de certains sujets. Ce qui est intéressant c'est que du fait de leur entente commune, la discussion peut aller de l'avant et la présence des requérant-e-s n'est plus abordée en termes d'accueil et d'hospitalité mais en fonction de ce qu'elle apporte. La séquence suivante pose la question de la proportion entre la capacité d'accueil du centre et l'importance démographique du village avant que soit discuté l'intérêt de la structure même :

Séquence 9 – ENT 1

- | | | |
|----|----------|--|
| 1 | Stéphane | Moi je pense surtout que c'est/ Quand il est plein c'est presque la |
| 2 | | moitié, enfin presque une fois autant que la population du village. |
| 3 | | Donc dépend qui il y a dedans ça influence quand-même le village. |
| 4 | | Après si c'était un hôtel et qu'il serait tout le temps vide je ne pense |
| 5 | | pas que ça amènerait beaucoup plus. Mais pour le village en lui- |
| 6 | | même je me demande bien ce que ça apporte finalement vu que.../ |
| 7 | Eric | Economiquement parlant, il y a le petit magasin. De temps en temps |
| 8 | | ils font quelques petites emplettes là/ |
| 9 | Stéphane | {Oui, voilà !} |
| 10 | Eric | Mais les bistrotts ils ne viennent pas en bas/ |
| 11 | Stéphane | {ben non. Et puis en plus/} |
| 12 | Eric | Il n'y a aucun impact. |
| 13 | Stéphane | D'un point de vue touristique, ils ne vont pas rentrer chez eux et |
| 14 | | faire venir des gens pour faire visiter. Donc je veux dire que... ça ne |
| 15 | | fait pas développer le village ! Donc pour finir c'est un endroit où il |
| 16 | | y aura toujours ça et ça n'évoluera pas. Par contre s'il y avait un |
| 17 | | projet de développer ce lieu en quelque chose de touristique ou |
| 18 | | quelque chose qui amène des gens, je me dirais qu'économiquement |
| 19 | | et bien ça pourrait peut-être faire vivre un commerce au village. |
| 20 | | C'est dans ce sens-là que je serais plutôt pour changer. |
| 21 | Rachelle | Mais là, [ils sont] peu à se fournir au magasin du village. Mais |
| 22 | | finalement/ |
| 23 | Eric | Pas plus que tant. |
| 24 | Rachelle | Pas plus que tant hein ! |

Ici, Stéphane, après avoir statué sur l'influence du centre sur le village en termes de proportion de personnes (lignes 1-3), s'interroge alors sur ce que ce dernier apporte pour le village (ligne 6). Cette proposition alternative qui prend le contre-pied de la raison première de la présence de la structure – accorder le refuge à des demandeurs d'asile –, est relayée par Eric puis Rachelle. Tous ensemble ils donnent lieu à une séquence collaborative dont la construction de l'interaction se trouve être très structurée en proposant une argumentation faite de référentiels différents, qu'ils soient économiques (ligne 7) ou touristiques (ligne 13), avant de proposer une conclusion commune à Eric et à Rachelle, à savoir qu'il n'apporte pas au village (lignes 12, 14-15 et 23-24). Dans la suite de l'entretien (non repris), Stéphane affirme son accord avec la

conclusion de ses acolytes en précisant que « (...) là, vu que c'est des gens qui sont de passage on va dire, et bien l'intérêt il est minime. D'un point de vue développement du village ». Cette nouvelle connaissance acquise et partagée mène la discussion sur un choix fictif portant sur garder le centre ou le raser (voire séquence 2). La dynamique conversationnelle se présente sous la forme d'une succession de diagnostics et réflexions alternatives qui petit à petit font évoluer le point de vue à partir du topic portant sur l'accueil de personnes fuyant la guerre vers une question plus égocentrée liée aux éventuels apports de cet accueil pour le village puis finalement sur leurs préférences personnelles à garder le centre.

La retenue à l'hospitalité du premier groupe se manifeste également dans les autres entretiens quoiqu'en d'autres termes, comme ici :

Séquence 10 – ENT 3

- 1 Maurice (...) Il faut quand-même voir une chose, les gens qui viennent de
2 l'étranger, égal de quelle nationalité, s'ils viennent en Suisse c'est
3 pour trouver une certaine quiétude, une certaine sécurité, un certain
4 bien-être. Du moment où on vient avec un centre de requérant/ Et
5 moi je n'aime pas ce mot parce que REQUERANT c'est quelqu'un
6 qui a BESOIN de quelque chose. Là ça ressemble plus à un parc
7 migratoire.. temporaire.. qui ne se justifie pas. Désolé, c'est un
8 problème politique qui est mal géré depuis des années. On nous fait
9 avaler plein de couleuvres en nous racontant des histoires pas
10 possibles. La plupart des gens que l'on voit là ce n'est pas des gens
11 qui sont victimes de la guerre ! Si on vient ici pour travailler, pour
12 avoir droit à une vie meilleure, je crois que personne ici autour de la
13 table ne voit une objection à ça.
- 14 Marianne D'ailleurs j'aimerais bien/ Parce que vous [Modérateur] avez dit,
15 tout au début, vous avez parlé de questions de la MIGRATION
16 [avant enregistrement, présentation du cadre de l'étude]. Mais là on
17 ne parle pas de migration hein ! Moi je viens d'une famille de gens
18 qui ont migré. Pour venir travailler.. dans ce pays. Ils n'ont jamais
19 fait la main creuse. Ils n'ont jamais rien eu gratuitement hein ! On
20 ne parle pas de migration ici. On parle de réfugiés.. de guerre.
21 Comme on a bien voulu nous le vendre. Mais je crois depuis/ Ça
22 fait combien de temps maintenant qu'ils sont là ?
- 23 Tous {Trois ans !}
- 24 Marianne D'ailleurs ça devrait fermer fin de cette année ?
- 25 Justine Ils ont renouvelé pour dix ans. [rires].
- 26 Marianne Ah ils ont renouvelé pour dix ans ! Voilà. Alors ça c'est l'autre truc
27 que je voulais dire, parce que ça fait déjà un moment {qu'on dit que
28 c'était trois ans/}
- 29 Maurice {On savait déjà d'avance quand ils nous ont pondu ça que ça allait
30 [incompréhensible]}
- 31 Marianne Alors c'était l'histoire « c'est des Syriens, des familles avec enfants
32 qui viennent de zones de guerre alors »/ C'est clair, nous tous/ Et je
33 crois là ils ils/ On ne se pose même pas la question. Des enfants,
34 des familles qui viennent de zones de guerre mais BIEN SUR qu'on
35 va les accueillir. Peut-être pas aux [anonymisé] où on est/ Combien
36 à l'année ? 300 à l'année ?
- 37 Just./Jean {310 !}
- 38 Marianne Et en fait on a le même nombre../ C'était ça en fait le problème qui
39 se posait au début.
- 40 Jean Moi pour aller plus loin. Je vais vous dire comment nous l'avons
41 appris. C'est canal 9, on arrivait, on avait été chez des amis, on
42 arrivait, qui cherchait *Le temps de vivre*. Et là on a dit « pourquoi
43 vous cherchez *Le temps de vivre* ? » et puis on a dit « le restaurant

44 est en-bas ». Et il m'a dit « non parce c'est le centre de réfugiés ».

45 Donc « les réfugiés vont arriver ce soir, à peu près une centaine de

46 personnes ! ». Voilà comment nous avons appris. Ensuite il y a eu

47 beaucoup de choses. Pour revenir à ce que tu as dit tout à l'heure,

48 quand on parle de réfugiés, quand on parle de personnes qui ont eu

49 la guerre, qui ont des familles qui sont restés sous les décombres là-

50 bas. Ces personnes sont toujours en Syrie. Les personnes qui sont

51 ici à l'heure actuelle, en tout cas les premières personnes, ils sont

52 bourrés d'argent ! Donc c'est des personnes qui ont payé entre 8000

53 et 10'000 francs pour venir ici et puis je peux vous dire une chose,

54 c'est que ces personnes-là ils ont de l'argent. Parce que

55 contrairement à/ Parce que ce que l'on a oublié de discuter c'est

56 qu'en 1999 il y a eu les Yougoslaves qui sont venus ici. Quand il y

57 a eu la guerre aussi. Là il y avait trafic de drogue et tout ça.

58 Justine Tout le monde s'en fout !

59 Jean Il y avait même la rue.. la rue de Berne comme on peut dire. Parce

60 qu'il y avait des passes, des gens qui montaient, qui avaient/

61 Prostitution et tout ça.. Mais ici, les gens qui sont là, ils vont à la

62 Coop, ils viennent ils ont plein de cornets, c'est plein de trucs, ils

63 ont le dernier cri. Et moi ce qui m'énerve le plus, en étant gentil,

64 c'est qu'il y a des familles qui sont dans les décombres, qui auraient

65 besoin d'être/ Besoin d'aide et qui sont toujours là-bas parce qu'ils

66 n'ont pas les moyens de venir ici. Et ça franchement la

67 Confédération prend une grande responsabilité de tout ça. Donc

68 pour dire clairement les choses, c'est du copinage, de la magouille

69 et tout ce qu'on veut ! Je vais encore un petit peu plus loin. Vous

70 êtes étudiant [à M], vous voyez un petit peu ce qui se passe dans

71 votre commune, ailleurs et tout ça ! Il y a combien de familles ici

72 qui n'arrivent pas à nouer les deux bouts ? Ces personnes-là qu'est-ce

73 qu'on va faire ? S'ils n'arrivent pas à payer leurs impôts on va

74 prendre leurs biens. On va dire « pression tant par mois ». Alors

75 c'est vrai, qu'est-ce qu'on fait ? On donne 40 millions ou plus/

76 Parce que ce que je vais vous dire/ Aussi une chose. Vous savez

77 combien ils ont.. loué la Confédération à Monsieur Fernand [le

78 propriétaire du bâtiment, prénom d'emprunt] pour trois ans ? Un

79 million. Un million pour trois ans. Donc vous imaginez combien ça

80 fait ? 333'333 francs et 33 centimes/

81 Marianne Par année !

82 Jean Par année. Vous imaginez un petit peu ?! C'est pratiquement 30'000

83 francs par mois pour un truc comme ça. Et puis c'était dans un état..

84 de délabrement total. D'ailleurs du temps de Monsieur Fernand/ La

85 seule chose que l'on est content nous c'est qu'il n'y a plus des

86 détritrus qui sont versés derrière devant chez-nous là. Parce qu'ils

87 versaient les détritrus derrière. Alors franchement c'est scandaleux !

88 Justine Mais pour/ Je m'excuse hein ! [à Jean] Mais pour en revenir à tout

89 ça, comment on l'a appris ? On était fâché parce que nous on avait

90 déjà vécu l'histoire de yougoslaves là ! Alors/

91 Modérateur C'était en quelle année ça ?

92 Justine {1999 quand il y a eu la}/

93 Jean {1999. La guerre du} Kosovo.

94 Justine Alors ce que l'on a fait/ Personnellement j'ai téléphoné au président

95 de la commune en lui disant « dis donc tu te fous de nous, qu'est ce

96 qui se passe ? ». « J'ai été mis devant le fait accompli ! ». C'est

97 toujours ce que l'on nous répond ! « On a été mis devant le fait

98 accompli ! ». « On va vous voir, on va vous expliquer, on va vous

99 convoquer, l'Etat du Valais va venir, ne vous faites pas de souci,

100 tout est réglé ! » Bon. Alors on a eu une grande réunion toute la
101 commune/ Alors elle était pleine la salle polyvalente et tout ça. Ils
102 ont menti sur toute la ligne. In corpore le conseil d'Etat. Le Favez
103 qui est responsable de l'action sociale du Valais. Et tout le monde
104 était là et tout/ Avant on s'était vu, on avait préparé une petite lettre
105 de nos questions. TOUT LE MONDE s'en fout. Tout le monde,
106 franchement/ Mais à la fin, lorsqu'ils sont venus discuter, seuls les
107 journalistes s'intéressaient, pour faire un peu le buzz, à ce que l'on
108 pensait. Ils ont menti à toute la commune. Après allez dire que vous
109 vous êtes incommodés. On va vous donner des points précis
110 pourquoi on est incommodé. « Mais ils ne vous ont jamais fait de
111 mal, ils ne vous ont pas tué, ils vous/ ». Mais c'est la PRESSION
112 que l'on a de ces gens/ Alors nous ce que l'on a demandé, au
113 moins/ Nous personnellement on s'en foutait qui ! Mais que la
114 commune sache à qui ils avaient affaire ! Qu'il y ait un registre de
115 Jean gens qui venaient. Personne/
116 Justine Identifiable !
117 Personne ! Alors ça ça a créé quand-même un climat horrible. De
118 pression qui continue. (...)

De manière générale l'extrait du FG se caractérise par une dynamique consensuelle qui montre que leur connaissance est communément admise comme partagée, ne serait-ce qu'en raison de leur collaboration à la construction de leurs énoncés – par exemple un participant termine l'énoncé d'un autre participant (lignes 80-81 et 115-116); ces derniers confirment dans leur dialogue leur entente, notamment en débutant leur énoncé par un « *d'ailleurs* » (lignes 14 et 24) ; l'usage récurrent des pronoms personnels « *on* » et « *nous* » laisse supposer des actions communes aux participants au moins si ce n'est d'autres personnes encore (p.e. lignes 94 et 100) ; la discussion va de l'avant, comme une seule et même voix exprimée par différentes individualités, sans nécessité de négocier les propos des participants qui sont établis comme connaissances communes et qui permettent « *d'aller plus loin* » (ligne 40).

Dans cette séquence aux multiples topics imbriqués, la problématique de l'hospitalité est nourrie par au moins deux éléments centraux portant d'une part sur l'identité des requérant·e·s et d'une autre part sur la mise en abîme de la légitimité de leur statut. D'abord la question de l'hospitalité est remise en question vis-à-vis de ceux qui peuvent en jouir. Ils s'accordent sur le fait d'accueillir, selon Marianne « *des enfants, des familles qui viennent de zones de guerre* » (lignes 34-35) mais mettent en doute qu'il s'agisse bien de personnes dites nécessiteuses. Pour Maurice, les résidents du centre d'accueil ne seraient pas victime de la guerre (ligne 10). Marianne rajoute un élément en observant une distinction entre la migration et ceux qui sont en quête de refuge et au bénéfice d'une aide gratuite (lignes 19-20). Cette séparation ou problématisation qu'opère d'abord Maurice puis Marianne est intéressante puisqu'elle met en lien la mobilité, sa raison d'être, avec sa finalité, si ce n'est encore le comportement de l'individu déplacé. Jean, quant à lui, affirme que les victimes de guerre, les familles qui faute de « *moyens* » ne peuvent venir demander de l'aide ici (lignes 65-66), sont toujours en Syrie (ligne 49-50). Par contre, les résidents du centre qui ont pu gagner la Suisse seraient des personnes qui ont de l'argent en suffisance (lignes 52 et 53), ne serait-ce que pour payer leur voyage vers la Suisse quand ce n'est pas « *plein de trucs* » de « *dernier cri* » (ligne 62). S'agissant de Justine, alors que les autres participants se sont attelés ensemble à mettre en doute la légitimité de leur statut de réfugié compte tenu de leurs moyens financiers ou de leur provenance hors des zones de guerre, sa préoccupation porte par conséquent sur la pression ressentie du fait de ne pas savoir à qui « *ils* » ont affaire (lignes 113 à 115). Un autre point problématique est évoqué par Marianne concernant la proportion entre la capacité d'accueil du centre et le nombre d'habitants du village (lignes 35-36).

Dans le troisième et dernier groupe, la question de l'hospitalité s'est insinuée dans des topics prenant une forme différente :

Séquence 11 – ENT 2

- 1 Damien Bon moi j'étais mineur donc je ne savais pas trop la situation. Je
2 n'avais pas le droit d'assister à la séance à [anonymisé] et/ Oui ça
3 avait fait un peu les gros titres, on en a parlé à la maison et c'est vrai
4 qu'en en parlant à la maison on suit un peu l'avis de son paternel.
5 Donc moi j'étais assez réticent sur l'idée aussi qu'ils viennent,
6 qu'est-ce qu'ils vont faire ici, on doit/ Enfin pas payer/ Enfin moi je
7 dis ça mais je ne devais pas payer pour eux à ce moment-là mais
8 maintenant je paie mes impôts comme tout le monde. Après oui on
9 doit sauver les gens mais moi je préfère alors aider plutôt les
10 familles en Suisse qui sont démunies que ma fois des personnes qui
11 viennent de guerres. Bon après elles ne sont pas à plaindre hein ! Ils
12 sont payés, ils peuvent se balader, ils ont tous des téléphones, des I-
13 phones, des samsung, des bonnes fringues et ça. Donc pour moi oui
14 c'est bien de les accueillir, oui il faut aider tout le monde, mais si on
15 aide tout le monde qui nous aidera nous ? ...
- 16 Christian Bon après c'est clair moi par rapport à lui c'est clair que je lui ai
17 inculqué ce que je pensais. Ça c'est bien clair. Mais/ Enfin moi je
18 dis en tant que simple citoyen pff/
- 19 Damien Ah il y a eu aucun débordement, aucun souci !
- 20 Christian En tant que citoyen, je te dirais à la limite même sans enfants ben
21 oui. Je pense que je suis un peu du même avis que madame. Je dis
22 que « ben oui, voilà, ces pauvres gens, ils ont pas la chance, ils n'ont
23 pas ceci, ils n'ont pas cela. Pourquoi on ne pourrait pas les aider ? ».
24 Oui, ce n'est pas un problème. Mais après en tant que père de
25 famille et en tant qu'entrepreneur et bien/ En tant qu'entrepreneur
26 j'ai pris la claque hein ! Mais la claque de chez claque hein ! (...)

Cette interaction entre père et fils s'appuie sur un entendement qui dépasse une simple convergence d'opinion mais s'appuie sur la reconnaissance de l'influence de l'un sur l'autre. Le premier « *inculque* » ce qu'il pense à son fils, le deuxième « *suit* » (lignes 4 et 15-16). Damien commence par amener un élément touchant au coût que représente l'accueil (lignes 5-7), et qui le rend peu enclin à se satisfaire de la venue de requérant·e·s d'asile dans son village (lignes 4-5). Il met ensuite en opposition ce qui « *doit* » être fait – « *sauver les gens* » –, avec sa préférence de privilégier la population démunie de son pays (lignes 8-9). Il évoque encore, comme l'ont fait les participants des autres groupes, l'idée que les résidents de la structure d'accueil ne sont pas à plaindre compte tenu de leur solde et de leur accès à des téléphones et habits de bonne qualité (lignes 12-13) avant de conclure sur une question ouverte (lignes 14-15) qui problématise la possibilité d'aider à la fois tout le monde, sous-entendu le monde extérieur aux frontières de son pays, et à la fois la population de son pays. Sa préférence rendrait-elle la nécessité « *d'aider tout le monde* » (ligne 14) caduque à ses yeux ?

Christian commence son tour de parole par affirmer qu'il assume également ce que son fils met en évidence (lignes 17-18). Ce qu'il fait ensuite consiste à se défendre d'une éventuelle tension avec la troisième participante à l'entretien qui n'a pas encore exprimé son avis à ce sujet mais qui paraît défendre une autre position aux yeux de Christian. Ce dernier insiste sur le fait que son opinion (pour rappel, il désapprouve l'hospitalité en se défendant que « *humainement on peut pas sauver toute la planète entière* », voir extrait 6) est inhérent aux différentes identités, aux positions qui le définissent. A commencer par son rôle de père de famille (ligne 23) mais surtout en raison de son statut d'entrepreneur (ligne 23) qui le distingue du simple citoyen (ligne 19) qu'incarne à ses yeux Monique. En usant du discours fictif que pourrait tenir la participante,

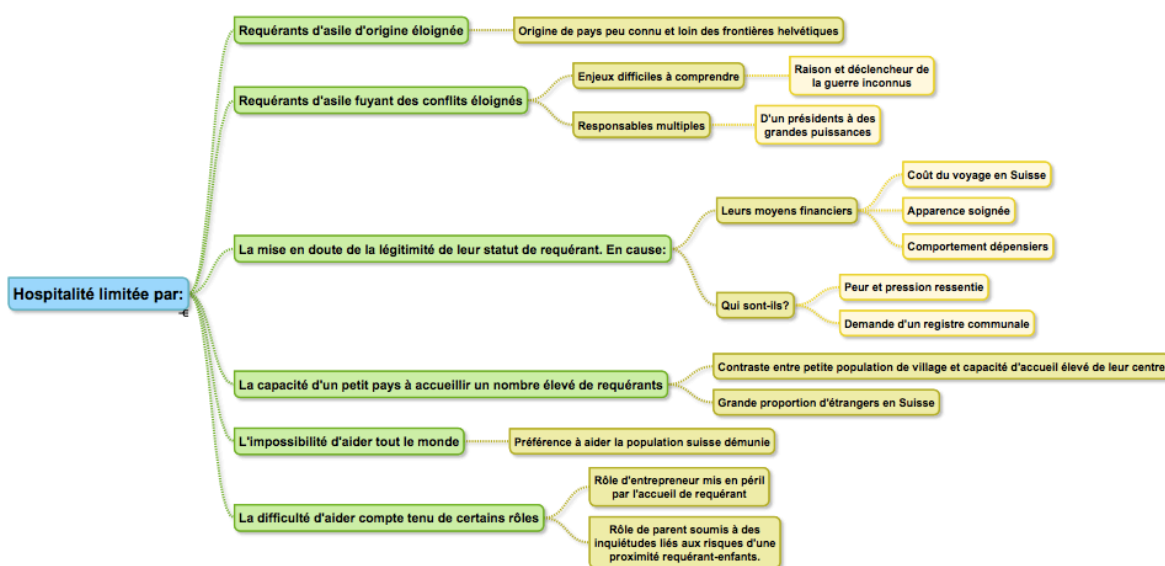
il s'en défend en distinguant leurs rôles qui auraient des incidences sur la possibilité « d'aider » (ligne 22). L'hospitalité souffre donc également de limites pour ces deux participants, limites qui présentent pour Christian une particularité en plus qu'il justifie en évoquant certaines identités qui le caractérisent et qui rendent l'accueil de « réfugiés » problématique pour son rôle d'entrepreneur ou de père de famille.

Toujours est-il que les participants de ce FG s'accordent ensuite sur le fait que les résidents du centre n'apportent rien :

Séquence 12 – ENT 2

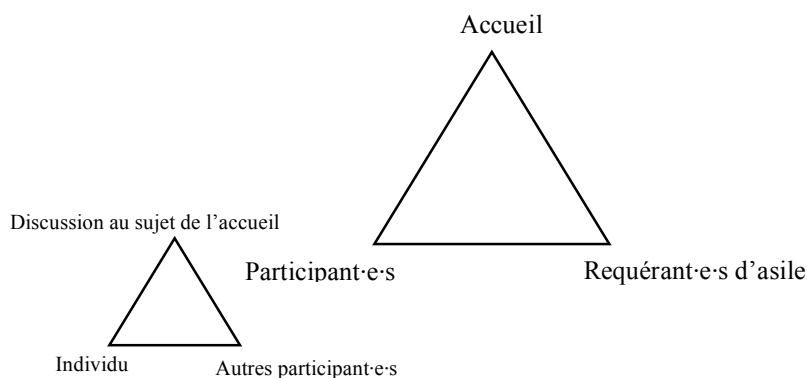
- | | | |
|----|-----------|--|
| 1 | Christian | (...) Donc là c'est plus, je pense transit de départ. C'est plus des gens qui arrivent ici en Suisse, ils les mettent là, ils apprennent |
| 2 | | tranquillement la langue, acclimatés voilà et au bout de trois mois |
| 3 | | ppffuit, ils se taillent dans d'autres centres je pense. |
| 4 | | |
| 5 | Monique | Oui oui. |
| 6 | Christian | Donc ça veut dire que HUMAINEMENT par rapport à la |
| 7 | | population, pffft.. C'est/ Pour moi c'est un peu comme une prison. |
| 8 | Monique | Oui. |
| 9 | Christian | Parce que ces gens-là et bien/ |
| 10 | Monique | Oui, ils apportent rien disons ici mais../ Disons l'état il doit quand- |
| 11 | | même les caser quelque part et puis voilà. Moi je dis toujours, |
| 12 | | maintenant c'est tombé ici mais ça aurait pu tomber à Nendaz ou je |
| 13 | | ne sais pas. Mais de toute façon c'est nous qu'on paie. C'est l'Etat. |
| 14 | | Alors voilà ! |

A partir d'une discussion portant sur l'accueil, sa légitimité, Christian propose une interprétation des raisons de leur présence « là » (lignes 2-3) avant de reconnaître qu'elle n'apporte rien, « humainement » du moins (ligne 6). Ce constat est validé par Monique (ligne 10) qui propose une réflexion supplémentaire en se projetant à la place de l'état qui doit « quand-même les caser quelque part » (lignes 10-11) avant d'ajouter qu'où qu'ils soient dans le canton, la charge financière qu'ils représentent est la même (ligne 13). Cette nuance lui permet de relativiser l'impact du centre d'accueil dans son village et de fait la position particulièrement critique de Christian.



Graphique 1 : présentation des topics liés à l'hospitalité

Jusqu'à ce stade de la démarche le focus s'est porté d'abord sur le développement d'une idée née dans l'esprit d'un participant qui l'a ensuite articulée dans son discours, mais aussi sur la manière dont ces idées ont été entendues par les autres participants, à partir desquelles ces derniers ont pu se positionner en les soutenant, en les contestant ou en les négociant pour que les idées initiales deviennent des co-productions. Cette circulation des idées aura essentiellement mis en avant des formes de collaboration dans la construction commune d'une connaissance. D'un point de vue dialogique et pour en revenir à l'unité trine à la base de la théorie de ce travail, la tension formée par la triade *Ego-Alter-Objet* de cette section met en lien la population d'accueil, les villageois dans ce cas précis ; la population accueillie, c'est-à-dire les requérant·e·s d'asile ; et enfin l'objet est constitué par l'accueil, soit la présence de ces derniers dans leur village. A noter que chaque participant·e reste dans un rapport interne avec les autres participants dans le cadre des discussions du FG.



L'étape suivante se veut mettre l'accent cette fois sur les thèmes récurrents et les grands thèmes, respectivement dans les FGs et entre les FGs, se rapportant toujours à la question de l'hospitalité et de ses limites. Le lecteur aura logiquement reconnu une certaine similarité des discours défendus dans les trois entretiens. Il convient alors de mettre en lien ces similarités qui tissent la toile des représentations sociales.

Parmi les topics si ce n'est les thèmes qui ont été identifiés séparément dans chacun des trois entretiens (voir graphique 1), plusieurs d'entre eux sont récurrents dans les FG et constituent de fait des thèmes principaux. D'abord, le statut de « *réfugié* », sa légitimité est largement remise en question. Les raisons de cette source de tension sont à trouver en premier lieu et de manière systématique dans l'apparent confort économique des résident·e·s du centre qui possèdent, selon les participants, des smartphones coûteux, des habits de marque et qui ne manquent pas de moyens pour aller faire leurs commissions, sans compter que le voyage qu'il a fallu accomplir pour gagner la Suisse ne s'est pas fait sans moyens financiers. Ensuite, il semblerait qu'une partie au moins des demandeurs d'asile ne fuirait pas la Syrie en guerre – sujet particulièrement médiatisé et (re)connu – mais pourrait être originaire d'autres régions du monde – fuyant des situations conflictuelles ignorées –, ce qui amène certains participants à se demander qui ils sont ? Cet élément est explicitement partagé dans deux des trois FGs mais se lit en filigrane dans le dernier. Le deuxième grand thème change de focale en mettant en cause la capacité d'accueil helvétique compte tenu de son coût économique qui constitue une source de pression pour les participants ou encore la proportion élevée de la population étrangère en rapport avec la population autochtone. Cette mise en relation quantitative semble particulièrement problématique dans le contexte de petits villages de montagne concernés par l'hospitalité. Le troisième thème commun aux FGs consiste en l'expression d'un doute quant à la possibilité d'aider « *tout le monde* » face auquel le choix des participants va à la préférence de l'aide de proximité, soit celle de leurs concitoyens.

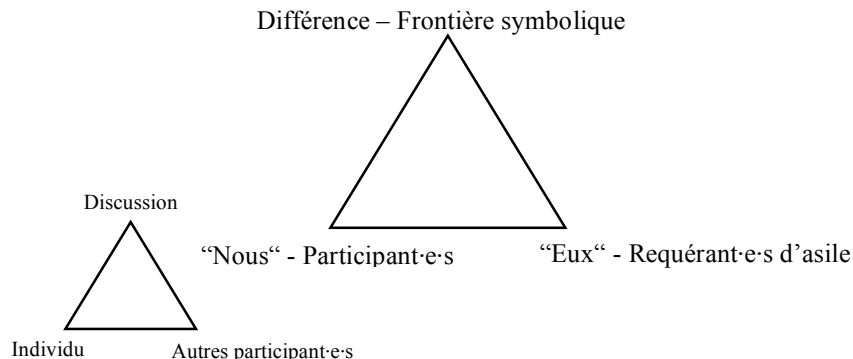
Les séquences présentées dans ce chapitre ont été analysées sous l'angle de leur lien au thème de l'hospitalité comme tradition humanitaire communément attribuée à la Suisse. Par contre

leurs contenus vont bien au-delà de ce thème et mettent en scène des topics se rapportant à d'autres proto-thématiques parmi lesquels les catégories relationnelles "nous/eux" et "justice/injustice".

20.3.3 Thématization du couple "nous/eux"

Un autre sujet de préoccupation récurrent dans les données d'entretiens concerne le clivage qui oppose le "nous" des "autres". Cette antinomie renvoie notamment à la frontière symbolique qui se construit ou s'est construite entre des individus ou des groupes. Dans ce travail il sera principalement question de la dichotomisation que les participants – "nous" – opèrent vis-à-vis du groupe constitué par les requérant·e·s d'asile – "eux". Cette frontière symbolique doit également être considérée dans le contexte de l'état, du nationalisme idéologique et de l'histoire collective (Dahinden & Zittoun, 2013, p. 193) et peut être définie comme « *a conceptual distinction made by social actors to categorise objects, people and practices. [... They] also separate people into groups and generate feelings of similarity and group membership* » (Lamont & Molnar, 2002 as cited in Dahinden & Zittoun, 2013, p. 194). Ce concept a notamment joué un rôle important pour les sciences sociales dans la compréhension de l'organisation et la production des différences sociales et de l'identité sociale. Cette production est nécessairement relationnelle et l'identification de groupe se réfère à la manière dont les individualités se différencient elles-mêmes, subjectivement, vis-à-vis d'autres personnes sur la base de critères de similarité, de croyances partagées, de pratiques, de référents culturels (langue, style de vie, religion, représentations de genre, etc.).

La triade dialogique se définit alors par les composantes suivantes : l'*Ego* est constitué du "Nous", soit les participant·e·s¹⁹ ; l'*Alter* du "Eux" représentant les requérant·e·s d'asile ; et enfin l'*Objet* consiste en ce qui les distingue, leurs différences.



Le premier élément qui rend compte de ce travail de frontière sociale dans les entretiens se rapporte au vocabulaire utilisé pour nommer l'*outgroup*. Au-delà des innombrables "ils" des "eux" et des "ceux-là" dont font figure les séquences et extraits déjà présentés, les requérant·e·s d'asile sont avant tout des « *réfugiés* » pour les participants, lorsqu'ils ne sont pas des « *clients* » ou « *une équipe* ». Les séquences qui suivent présentent nombre de points saillants illustrant la co-construction et la négociation des caractéristiques qui leur sont attribuées :

¹⁹ Ce "nous" revendiqué par les participant·e·s peut se rapporter à des échelles différentes selon leurs discours. S'il se limite parfois aux participant·e·s en présence, il peut englober les villageois, les citoyens suisses, voire encore d'autres catégories d'individus.

Séquence 13 – ENT 1

1 Rachelle Au départ ça m'a dérangé. Parce que l'on ne sait pas tout ce qu'ils
2 ont vécu. Moi vis-à-vis de mes enfants ça m'a un tout petit peu
3 dérangé. Mais après ça peut être un bien d'intégration parce que de
4 toute façon ils vont partir quand même en bas au cycle à Sion donc
5 on sait qu'on a toutes les nationalités aussi en bas à Sion. Donc
6 voilà, ils vont devoir s'y faire. Mais c'est vrai que j'avais un peu
7 peur. Je me suis dit : « qu'est-ce que ça va faire ? »
8 Eric C'est comme tout !/
9 « Est-ce que l'on ne va pas avoir des soucis ? Déjà la langue ? » Et
10 Rachelle puis tout, oui.
11 Il y a le pour et le contre. Ils apprennent une nouvelle culture, ils
12 Eric voient d'autres choses. Mais après en contre partie, vu qu'ils
13 viennent de certains pays où il y a des problèmes de/ Ils se piquent
14 les veines, on ne retrouve pas tout/ Il y a d'autres problématiques
15 qui viennent. Il y a toujours le pour et le contre dans toutes les
16 situations. Ça c'est clair. Mais bon, ça reste des petites bricoles, il
17 n'y a jamais eu des grosses casses.
18 Oui tant qu'il n'y a pas de grosses bagarres.
19 Stéphane Il n'y a pas de bagarres, non. Ça ça va.
20 Rachelle Et puis c'est structuré. La cantonale ils passent quand même une
21 Eric fois par mois pour faire des contrôles inopinés en haut. Donc c'est
22 quand même bien sécurisé. On a eu 2-3 petits couacs, moi je fais
23 parties des services du feu et puis de la PEA, donc on a quand-
24 même des dossiers qui sont liés à/ Mais ça reste confiné à l'interne.
25 Il n'y a rien qui sort et puis le citoyen standard il n'est pas au
26 courant des petites problématiques. Mais après dans ces centres,
27 inévitablement il y a toujours un ou deux qui dérogent et puis il y a
28 des brigandages, des petits vols, des drogues..., enfin des trucs
29 comme ça. Mais ce n'est pas une catastrophe ! Ça reste vraiment
30 bénin par rapport à d'autres centres !
31 Mais je pense qu'une colonie à la place de vacances il y aurait les
32 Stéphane mêmes problèmes/
33 Ce serait la même chose, oui.
34 Eric Et puis on ne les voit pas hein ! On ne les voit pas plus que tant en
35 Rachelle haut.
36 Non ! Non non.
37 Stéphane Et ils traversent le village ils disent toujours quand même toujours
38 Rachelle « bonjour ». Si t'es sur la terrasse du bistrot, ils passent, ils disent
39 bonjour, ils/
40 Et puis Sandro le directeur, il est/
41 Eric Ah oui, il les tient/ Alors pour ça il est super.
42 Rachelle En tout cas, peu de contact pour moi. Enfin on n'a pas de contact..
43 Stéphane Vous imaginiez que ça allait se passer un peu différemment avant
44 Modérateur d'avoir du recul, avant d'en faire l'expérience ?
45 Oui, moi je pensais que ça serait/ qu'on les verrait plus ! Qu'on
46 Stéphane aurait plus de contact et puis qu'on verrait plus de groupes passer à
47 travers le village.
48 {C'est vrai qu'on ne les voit pas !}
49 Rachelle Là il y en a des fois 2-3 à l'arrivée du bus mais sinon/
50 Stéphane Et bien le dernier car est à 8h moins 20, ils montent en direction/ On
51 Rachelle ne les voit plus après.
52 Oui et ils ont aussi leur bus après. Ils ne font pas mal de transport en
53 Eric interne. Donc on ne les voit pas passer.
54 Oui ils sont canalisés. Et il me semble que c'est souvent des
55 Stéphane différents. Enfin je ne sais pas, il me semble que ça change souvent.

Ici, Rachelle commence par préciser, en parlant des enfants de l'*outgroup*, « *qu'on ne sait pas ce qu'ils ont vécu* » (ligne 1), ce qui ouvre un champ d'incertitude si ce n'est de peur lié aux comportements potentiellement problématiques qu'ils pourraient adopter (ligne 9). Par contre elle observe une nuance en mentionnant un élément positif que l'on pourrait qualifier d'intégration inverse pour ces enfants qui devront prochainement changer d'école et s'habituer à la diversité des nationalités de ses élèves (lignes 3-5). Eric enchaine en s'appuyant sur l'énoncé de Rachelle en le résumant (ligne 11) avant de continuer en développant son argumentaire en évoquant plus de comportements problématiques quoique fictifs (lignes 13-14). Stéphane prend ensuite la parole pour affirmer son soutien à l'argumentaire de ses comparses, donnant lieu à nouveau à une séquence collaborative malgré un « *mais* » (ligne 31) exprimant une retenue vis-à-vis du discours d'Eric avant que ce dernier se mette à son niveau (ligne 31). Rachelle amorce alors un nouveau topic lié à la « *visibilité* » et aux « *contacts* » que les participants ont avec l'*outgroup*. Ce topic fait figure de thème prévalent dans cet entretien puisque tous répètent avec insistance qu'ils ne les voient pas et qu'ils n'ont aucun contact avec eux, ce qui permet à Eric de souligner plus tard l'importance de cette discrétion en ces termes : « (...) *vu qu'ils sont discrets, on les tolère facilement* » (séquence non reprise).

Dernier point important de par sa récurrence et son acceptation commune, les trois participants verbalisent ensemble le fait que les requérant·e·s sont tenus, canalisés (lignes 41 et 54) mais également, si l'on tient compte de la suite de leur propos, intégrés, tirés, contrôlés, séparés, etc. Le recours systématique à une forme passive du participe passé dénie l'*outgroup* de sa possibilité d'action. Ils semblent mus par le personnel qui les encadre ou par les règles particulières qui s'appliquent à eux.

Les passages évoquant explicitement des différences ne sont pas rares, à l'image des deux extraits suivants :

Extrait 9 – ENT 1

- | | | |
|---|------|--|
| 1 | Eric | C'est là que l'on se rend compte qu'ils n'ont vraiment pas la même |
| 2 | | culture, qu'ils n'ont vraiment pas la même éducation, qu'ils n'ont pas |
| 3 | | les mêmes visions de vie que celles que l'on a chez nous quoi ! |

« *Culture* », « *éducation* », « *vision de vie* » autant de caractéristiques conférant aux autres des différences fondamentales, auxquelles Stéphane ajoute une attente comportementale, soit une adaptation :

Extrait 10 – ENT 1

- | | | |
|---|----------|--|
| 1 | Stéphane | Mm. Moi je suis assez du même avis. Enfin moi je trouve que quand |
| 2 | | on vient dans une culture ou dans un pays on doit quand même faire |
| 3 | | un minimum d'effort pour s'adapter au lieu où on est. |

Dans un autre FG, les participants s'entendent quant au fait qu'ils n'ont pas ou très peu de contact avec l'*outgroup* :

Séquence 14 – ENT 2

- 1 Christian (...) De toute façon ces gens ils ne parlent pas le français déjà. Ou
 2 très peu. Moi j'ai eu pris une ou deux fois en stop à 10h le soir
 3 parce qu'il faisait nuit au fond de la route des [anonymisé], un type
 4 tout seul. Mais « merci, bonjour, au revoir ». Donc voilà. Après si
 5 on va un petit peu plus loin j'ai eu croisé des groupes de femmes à
 6 la *Coop* quand je vais faire mes commissions. Il n'y a pas de souci.
 7 Il n'y a aucun problème. Voilà. Pour moi c'est tous les contacts que
 8 j'ai et puis peut-être je suis un peu sauvage mais j'ai pas envie
 9 d'avoir plus de contacts.
- 10 Monique Non, avec ceux du centre moi je n'ai pas de contact non plus. Sauf
 11 les enfants qui jouent avec mes petits enfants dans le jardin des fois.
 12 Mais c'est assez marrant les contacts qu'ils peuvent avoir. C'est très
 13 "observation" et tout. Mais ils sont agréables. Sauf peut-être les
 14 garçons. On voit qu'ils ont ce côté qu'ils veulent dominer. Alors
 15 tout d'un coup, quand il y a des enfants, des petits qui commencent
 16 à jouer, à être en accord, il y a un garçon qui vient avec une petite
 17 baguette et puis il tape dessus et dit « c'est moi qui dirige ».
- 18 Modérateur Mais un adulte ou un enfant aussi ?
- 19 Monique Un enfant. Oui oui, un grand enfant disons. Mais le garçon vient
 20 montrer son autorité quoi. Et puis les petites elles doivent se taire,
 21 rester assises, sinon elles bougent et c'est tapette et tout ! C'est
 22 assez.. / On voit cette.. qu'ils sont élevés un peu dans l'autorité
 23 paternelle.

Christian et Monique illustrent chacun à leur manière l'exception confirmant la règle du « *pas de contact* », soit en racontant les rares fois où ils se trouvent à proximité immédiate d'un individu ou d'un groupe représentant des "*autres*". Il arrive au premier de prendre l'un d'eux en stop (ligne 2) ou de croiser un groupe de femmes au magasin (ligne 5) sans pour autant qu'il engage une discussion, faute, notamment, de langue commune (ligne 1). Il ne souhaite pas non plus avoir plus de contact bien que son expérience l'amène à reconnaître « *qu'il n'y a aucun problème* » (ligne 6). Monique, quant à elle, a parfois l'occasion d'observer ses petits-enfants jouer avec d'autres enfants du centre (ligne 10) mais elle remarque que le lien présente une particularité, les enfants seraient dans « *l'observation* » les uns des autres (ligne 13), signe d'une différence à observer. Cette différence est d'autant plus marquée s'agissant des garçons qui seraient élevés dans « *l'autorité paternelle* » et chercheraient à « *dominer* » en « *dirigeant* » (lignes 14, 17 et 22). De manière implicite Monique fait allusion à un modèle éducatif présentant des différences, mettant l'accent sur une différence de genre. Quant à la visibilité des nouveaux-venus, Christian relève plus en avant dans l'entretien et en commun accord avec les autres participants que :

Extrait 11 – ENT 2

- 1 Christian (...) Ça rôde beaucoup moins. Après on ne peut pas leur interdire de
 2 sortir du truc/ du cadre hein ! Mais après moi je dis au début ça se
 3 baladait et maintenant ça se balade un petit peu moins. L'hiver on les
 4 voit un petit peu moins parce que je pense qu'ils figent [rires]. D'une
 5 fois que la température descend en dessous de 12, en dessous de 10
 6 degrés je pense qu'ils ne sortent plus [rires]..

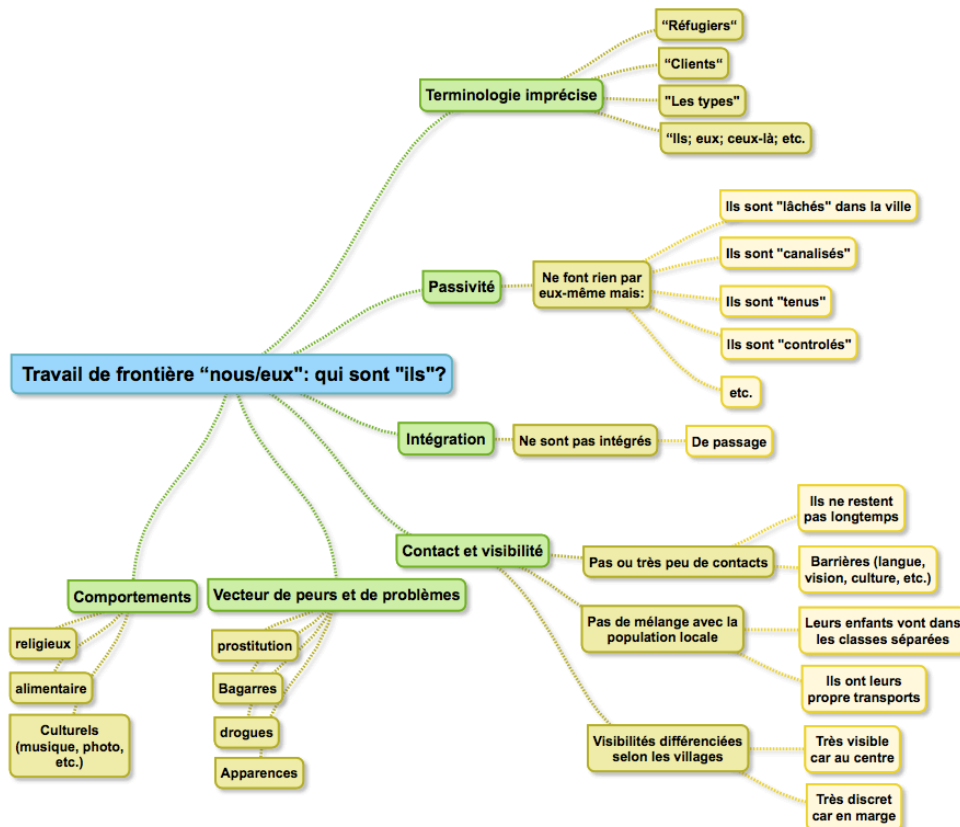
Ici, Christian fait part d'une évolution dans le comportement de l'*outgroup* qui « *se balade moins* » qu'auparavant (ligne 3). Par contre la passivité de l'autre est toujours mise en évidence dans un discours qui prive "*l'autre*" de toute action. Cet aspect se voit encore renforcé dans la suite de son énoncé en introduisant non sans humour une différenciation de résistance au froid en faisant état d'une image où cet "*autre*" est « *figé* » (ligne 4).

Dans le troisième FG, en se référant au début de la séquence 5 (voir p. 45) qui montre une interaction collaborative particulièrement riche, Justine et Jean imbriquent leurs énoncés pour s'entendre sur le fait qu'ils n'ont aucun contact avec eux car ils ne souhaitent pas les côtoyer (lignes 4 et 9). Et quand bien même ils en auraient envie, cela ne ferait pas sens à leurs yeux puisque les requérant·e·s « *changent tout le temps* » (ligne 10). Ensuite les participants présentent des avis différents quant à la durée de leur séjour (lignes 13-18), ce qui n'empêche pas qu'ils ne peuvent « *faire autrement que de voir ceux qu'il y a en face* » (lignes 19-22). Cette proximité est source d'inquiétude pour Justine (ci-dessous) qui en l'occurrence ne trouve pas le soutien de ses comparses qui identifient plutôt des conséquences négatives qu'ils imaginent ensemble (drogue, prostitution, terrorisme) sans pour autant mettre en évidence leurs émotions y-relative.

Extrait 12 – ENT 3

1 Justine Ensuite, voyez, c'est vrai, ce qui est terrible c'est ce mouvement de
 2 personnes.. Alors on dit l'habit ne fait pas le moine. Et bien moi, le
 3 sentiment que j'ai « insécurité et peur ». Il y a des types qui ont des
 4 gueules à vous faire peur. De terroristes et tout ça. Peut-être qu'ils le
 5 sont pas du tout et puis la bonne dame toute gentille c'est peut-être
 6 elle. Mais tant que l'on ne nous dira pas qui sont les gens qui sont là
 7 et bien on ne sera jamais jamais rassurés.

Les thèmes principaux qui se retrouvent régulièrement dans chaque entretien et en lien avec la catégorie relationnelle “*nous/eux*” se résument de la manière suivante : d'abord la terminologie à laquelle les participants recourent est invariablement imprécise voire négativement connotée (« *ces gens-là, ces types, ceux-là, etc.* ») ; ensuite “*eux*” sont caractérisés par une passivité systématique, à l'image de marionnettes manipulées de l'extérieur ; la question de l'intégration est également largement thématisée alors qu'il y a unanimité pour reconnaître qu'il n'y a pas



Graphique 2 : Résumé des topics liés à l'antinomie "nous/eux"

de réelle volonté à ce stade de les intégrer, signe “*qu’eux*” sont en marge si ce n’est de passage ; les contacts avec les participants sont pauvres voire inexistantes en raison de multiples barrières (langue, culture, vision, etc.) contrairement à la visibilité des résidents du centre qui diffère d’un village à l’autre selon sa situation géographique ; leurs comportements suscitent des tensions et sont plus ou moins critiqués ; enfin, l’ensemble des différences co-construites par les participants de même que la difficulté de savoir qui sont ces “*autres*” amènent plusieurs d’entre eux à ressentir de la peur (mais de loin pas tous). Le graphique qui suit illustre l’identification de ces principaux thèmes.

20.3.4 Thématization de la catégorie relationnelle “*Justice/injustice*”

Parmi les pensées de sens commun qui se sont insinuées en themata dans les FGs, l’antinomie “*justice/injustice*” semble constituer un élément non moins important que les deux catégories relationnelles traitées précédemment en ce sens qu’elle constitue le terreau commun de nombreux topics. L’idée de la justice dépend forcément de son contexte historico-culturel et n’est de fait pas étranger, dans le cadre de l’étude en question, à l’idéologie nationaliste ambiante. En effet, les valeurs partagées qui définissent des critères de jugement vis-à-vis de ce qui est juste ou non sont déterminées par un cadre social de référence, une culture. Par exemple, s’agissant de la justice sociale, il convient de se demander si un référentiel s’appuie sur une justice arithmétique (à chacun la même chose) ou à une justice proportionnelle, soit équitable (à chacun selon ses besoins). L’état providence des nations modernes repose sur une logique de discrimination positive (donner plus à ceux qui ont moins), c’est-à-dire au sens strict du concept que l’état monopolise les fonctions de solidarités sociales, qu’elles soient effectives ou théoriques. Par contre l’état providence est tourné vers lui-même dans le sens où il n’a pas été conçu pour faire preuve de solidarité sociale envers l’ensemble de la population mondiale mais il se concentre sur sa population, ses citoyens. Dès lors se posent des questions lorsque des individus ou groupes extérieurs à la nation y viennent demander de l’aide, voire un refuge. Qui pourra bénéficier ou non de cette aide, dans quelle mesure, où, pour combien de temps ?

Dans ce cadre, il arrive qu’un problème naisse à partir de la dissonance pouvant exister entre certaines normes personnelles de justice et celles qui sont en jeu dans la société, notamment de l’articulation entre la justice morale et la justice sociale (Roux-Lafay, n.d.). L’examen du juste et de l’injuste lorsque le regard est porté sur la thématique des requérant-e-s d’asile ne fait pas défaut à l’éventualité d’une dissonance.

Dans les entretiens, l’antinomie “*justice/injustice*” s’articule autour d’autres catégories relationnelles, à commencer par la question de l’hospitalité. Comme évoqué précédemment, les participants remettent en question la légitimité de la présence des résident-e-s du centre d’accueil, en raison de leurs origines éloignées comme diffuses, leur comportement ainsi que leur apparence. Or l’hospitalité de ces dernier-e-s représente un coût pour l’Etat et par voie de fait pour sa population. Dans la séquence 8 (voir p. 55), Stéphane exprime son désarroi à devoir « *payer pour ces gens-là* » (ligne 19), et ne voit pas pourquoi il « *doit donner plus que ce [qu’il a] pour plus accueillir de monde ici* » (lignes 27-28). Sa position présente une dissonance entre le devoir d’aider son prochain, valeur judéo-chrétienne de son contexte culturel par excellence qui traduit une justice morale, et l’injustice de devoir supporter le coût de l’accueil d’individus qui ne semblent pas dans le besoin, qui sont originaires de parties éloignées du monde et dont Stéphane ne comprend pas exactement le pourquoi de ces conflits menant à l’exil de ces derniers (lignes 15-17) alors que ses enfants et les charges sociales de son pays représentent déjà une pression financière (ligne 26-27).

Un deuxième thème d’injustice s’appuie sur l’antinomie “*nous/eux*”, comme en témoigne la séquence suivante :

Séquence 15 – ENT 1

- 1 Eric Dans tous ces gens, il y a des gens qui abusent un petit peu. Ils ont
2 des problèmes de dents, ils ont refait le râtelier complet. Moi j'ai les
3 gamins je dois payer rouge parce qu'ils ne touchent pas l'AI parce
4 qu'il manque un demi millimètre entre deux dents, c'est des trucs/
5 Voilà !
6 Rachelle {Il y a des accumulations de choses qui font que/}
7 Eric Je suis un petit peu pas bien, ils tombent et puis ils disent qu'ils sont à
8 moitié morts, il faut monter une ambulance parce qu'il s'est cassé le
9 petit doigt pour avoir une hospitalisation gratuite. J'exagère un petit
10 peu, il n'y a pas que ça mais/ Ils ne sont pas tous comme ça non plus
11 hein.

Pour Eric, « *il y a des gens qui abusent un petit peu* » (ligne 1), c'est-à-dire que ces gens abuseraient de leur statut pour bénéficier de traitements médicaux coûteux qu'Eric, contrairement à « *ces gens* », doit payer pour ses enfants (lignes 2-4). L'injustice exprimée par Eric et Rachelle porte cette fois sur des traitements différenciés « *qu'eux* » peuvent bénéficier gratuitement contrairement à « *nous* ». Il en va de même pour ce qui est de l'accessibilité à leur village qui se trouve être mal desservi par les transports publics. Par contre « *eux* » bénéficient d'une navette privée qui les transporterait à leur gré, ce qui n'est pas sans susciter la jalousie de Maurice (voir séquence 5 – ENT 3, p.39). D'autant plus que ces coûts sont supportés par la collectivité comme ne manquent pas de le rappeler à plusieurs reprises les participants.

L'inégalité de traitement ne se résume pas uniquement à une injustice économique vis-à-vis du financement des prestations mais porterait à conséquence sur l'équité entre les « *citoyens* » commerçants des villages concernés et le traitement de faveur accordé aux activités du centre et celles de ses résidents. Par exemple, dans une longue séquence collaborative non reprise, Marianne, Justine et Maurice (ENT 3) s'accordent sur le fait que le centre d'accueil, devenu également un café-restaurant, n'est pas soumis à la même législation que les autres établissements du village et que, contrairement au centre, eux doivent sans arrêt moderniser leurs infrastructures pour se mettre « *aux normes* ». Par contre, l'établissement devenu public avec le soutien de la Confédération, serait « *vieux* » aussi bien que « *dangereux* », et bien loin de respecter les normes imposées « *à nos citoyens qui ont toutes les peines du monde à tenir dehors leurs établissements publics* » (Marianne, ENT 3). Cet état de fait est mis par les participants sur le compte de la liberté que s'octroie l'état à faire « *ce qu'il veu(t)* » (Maurice, ENT 3).

Dans cet ordre d'idées, la séquence 1 (voir p. 37) donne la parole à Monique qui déplore également une injustice en compatissant pour Christian (ENT 2) dont certains contrats ont été dénoncés à l'ouverture du centre puisqu'une partie de ses activités professionnelles (dénéigement) ont été attribuées aux requérant·e·s.

L'antinomie de la justice et son contraire a partie liée aux instances décisionnelles qui la permettraient, qu'il s'agisse de la commune, du canton, de l'état, voire d'autres formes de pouvoirs plus larges encore. Et si cette idée se lit en filigrane dans la séquence 14, l'extrait suivant l'aborde plus explicitement :

Extrait 13 – ENT 1

- 1 Eric (...) Après c'est pas nous qui décidons qui reste qui ne reste pas
2 mais.. On a l'impression que des fois ce n'est pas toujours tout juste.
3 Certains qui mériteraient de rester sont renvoyés et d'autres on ne sait
4 pas ce qu'ils font ici et ils sont toujours là.

Sans les nommer, Eric problématise les choix opérés par les autorités responsables de décider « *qui reste qui ne reste pas* » (ligne 1), choix qui lui semblent parfois injustes. Cette problématisation est à mettre en lien avec un autre thème : la confiance. Cette confiance est régulièrement mise à mal par les participants qui dénoncent les injustices que leur inspire l'établissement du centre pour requérant·e·s d'asile dans leur village, à commencer par la décision de son affectation :

Extrait 14 – ENT 1

- | | | |
|---|---------|---|
| 1 | Maurice | Comment on l'a appris et bien un petit peu fortuitement, on va dire ! |
| 2 | | On nous a mis devant le fait accompli. Quand ça s'est avéré il n'y |
| 3 | | avait pas d'autres options que de les accepter.. (...) |

Si les participants négocient leur rapport aux autorités tout au long des entretiens, ce lien présente une particularité à mettre en relation avec le contexte helvétique puisque ce dernier se décline en une répartition du pouvoir à plusieurs échelons : fédéral, cantonal et communal. Or, aux vues des interactions des FGs, les responsabilités de l'un et de l'autre semblent relativement floues. Cette ambiguïté donne lieu, dans cette situation, à un autre travail de frontière entre « nous » – les participants – et « eux » – l'état (indéterminé), le canton, ou plus généralement les instances décisionnelles. Cette opposition s'appuie notamment sur l'identification d'une mise à l'écart par les autorités de ces centres, comme le montre la séquence 5 (lignes 61-68), qui fait des habitants de ces villages « *des dommages collatéraux* » (Jean, ENT 3). Leur argumentaire peut se résumer dans les droites lignes de la manière suivante : les centres d'accueil sont situés en montagne → les requérant·e·s y sont « *parqués comme du bétail* » → s'il n'y avait « *pas de soucis avec ces gens-là on les garderait en plaine où il y a des écoles et des magasins* ». Fort de ce constat, la majeure partie des participants se sentent victimes des choix de leurs organes législatifs qui n'auraient pas su les prendre en compte en déplacement le « *problème* » vers des régions peu habitées qui doivent se « *débrouiller avec ce qui arrive* » (Stéphane, ENT 1).

Dès lors que l'injustice se pose en ces termes, une nouvelle frontière vient s'insinuer en distinguant les participants – « nous » – des habitants de la plaine – « eux ». C'est ce que mettent en évidence Christian et Monique dans la séquence suivante :

Séquence 16 – ENT 2

- | | | |
|----|------------|---|
| 1 | Christian | Après pourquoi ils n'ont pas mis dans le Haut-Valais, pourquoi ils |
| 2 | | ont pas mis là ? C'est/ Voilà ! |
| 3 | Monique | C'est peut-être aussi parce que ici justement il n'y a pas forcément la |
| 4 | | drogue qui circule facilement. Il faut déjà avoir des véhicules pour |
| 5 | | aller chercher ça et tout. |
| 6 | Christian | {Oui, mmh.} Parce que après la protection civile, l'armée et tout ça, |
| 7 | | ils ont quand-même des locaux aussi à eux en plaine. Et puis moi je/ |
| 8 | | Bon après c'est des crétins ceux/ Mais moi au début j'ai entendu |
| 9 | | « oui mais c'est pas grave c'est aux [anonymisé] ». Parce que le gars |
| 10 | | il habitait [anonymisé] ou [anonymisé]! « Non mais c'est pas grave |
| 11 | | c'est là-haut ! ». Parce que mine de rien, sur les 3000 habitants qui |
| 12 | | sont à [anonymisé], je pense qu'il y en a 500 qui ne sont peut-être |
| 13 | | jamais montés aux [anonymisé]. |
| 14 | Monique | Oui c'est possible. |
| 15 | Modérateur | Donc on se dit que ce n'est pas trop proche ? |
| 16 | Christian | « Oui c'est là-haut, c'est pas grave ! » |
| 17 | Monique | Ah pour eux ce n'est pas grave ! |
| 18 | Christian | Et bien celui de Nendaz il a dit la même chose. « Ah c'est en face, |
| 19 | | nous on s'en fous ! ». |

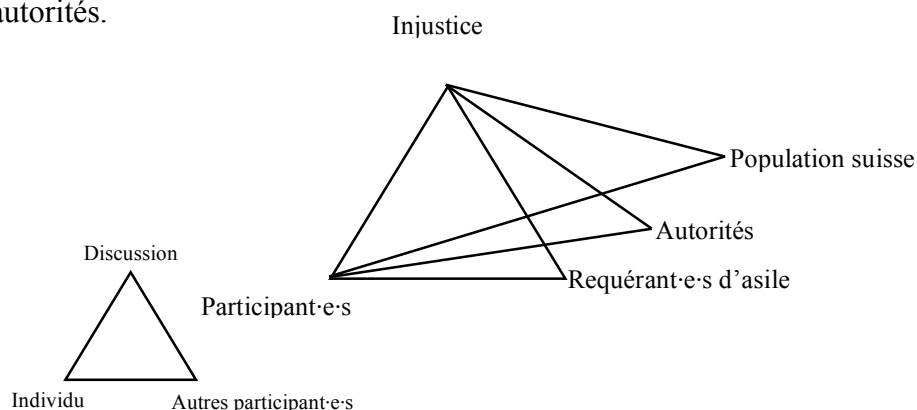
A en croire Christian et Monique ici, mais également d'autres participants qui répètent que « *tout le monde s'en fous !* » (ENT 1, 2 et 3), les habitants de la plaine, qu'ils soient de la même

commune ou d'autres régions, ne sont pas préoccupés par la présence de requérant·e·s d'asile. Ce manque de reconnaissance sociale constitue le dernier échelon d'une identification progressive de l'injustice dont sont victime les participants : injustice vis-à-vis de « réfugiés » potentiellement illégitime, injustice par rapport aux décisions de leurs autorités, et plus encore vis-à-vis du reste de la population qui ne s'en préoccuperait pas et qui ne comprendrait pas ce qu'ils vivent. Autrement dit, l'évolution du sentiment d'injustice au fil des dialogues en lien notamment avec l'évolution du travail de frontière qui instaure une tension avec les autorités puis avec le reste de la population se profile comme une situation de solitude contre "tous". Or la reconnaissance sociale qui fait défaut dans ce contexte consiste en « un besoin social fondamental – ou un désir – dirigé vers d'autres êtres humains » (Marková, 2007, p. 268).



Graphique 3 : Résumé des topics liés à l'injustice

Finalement, pour en revenir à la triade dialogique, celle-ci prend différentes formes selon le groupe que traduit l'*Alter*. En effet, l'injustice est identifiée vis-à-vis de plusieurs groupes de référence, des requérant·e·s d'asile à la population helvétique (excepté les villages concernés) en passant par les autorités.



21 DE LA CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES AUX REPRESENTATIONS SOCIALES

La mise en commun des thèmes issus des trois entretiens a donné lieu à un champ représentationnel marqué par des mises en perspective des questions d'accueil, de justice et de rapport à l'autre, voire, dans une moindre mesure, de confiance. Ces idées reposent toutes sur un présupposé qui n'a pas été problématisé, l'héritage de la nationalité. Une représentation

sociale découle rarement d'un seul thema et il n'est pas surprenant, à la vue de l'objet, soit « *l'épreuve de l'étranger* » pour reprendre l'expression d'Hölderlin (Beißner, 1961), que l'ouverture d'un centre d'accueil pour requérant-e-s d'asile engage les participants dans une construction de sens relativement consistante. Car ce n'est pas moins qu'une nouvelle donne soudaine de leur environnement social qui les amènent à (re)négocier par la communication le sens donné au partage de leur « *chez-eux* » jusqu'alors préservé de changements de cette ampleur. Certes, l'un des participants relève bien que son village n'est pas épargné, depuis une dizaine d'années, par des mouvements de population impliquant des changements. Reste que ceux-ci élargissent la représentation des origines rassemblées dans son village mais ne font pas défaut à une base commune, soit une nationalité similaire. Les différences tiennent alors dans les opinions politiques et les habitudes comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

Extrait 15 – ENT 1

1	Eric	Pour revenir sur un tournant. Il ne faut pas oublier que jusqu'à 15 ans
2		en arrière, les habitants de [anonymisé] c'était QUE des habitants de
3		[anonymisé] et puis ceux qui restaient à [anonymisé] c'était des
4		enfants de parents qui étaient sur [anonymisé]. Maintenant ça fait une
5		petite vingtaine ou une quinzaine d'années en arrière que l'on a pris
6		un virage. On a eu au conseil communal, au dernier conseil, il n'y
7		avait plus un bourgeois de [anonymisé] au conseil communal. Donc il
8		y a les habitudes de la population qui changent. Avec Stéphane, ça
9		fait des années, on est nés ici, nos parents sont nés ici, on a une vision
10		qui est [ANONYMISE] ! Comme on l'a connu à l'époque. Mais il ne
11		faut pas oublier que maintenant on va plus avoir [anonymisé] comme
12		on l'a connu. Rien que niveau habitant, avant on avait une entente
13		communale dans la politique, maintenant il y a des partis qui sont là.
14		On voit qu'il y a beaucoup de gens qui viennent s'intégrer qui sont
15		très de la gauche, très vert, très écolo. Toute l'équipe du local, ça
16		monte dans ce sens-là, chose que l'on avait pas du tout 10 ans en
17		arrière. Donc la population évolue, change, donc au bout d'un
18		moment c'est comme tout.

Le passage d'une entente communale autour d'une « *vision* » propre à son village se voit substituée depuis dix ou quinze ans par une plus grande diversité d'opinions politiques représentées par des partis (lignes 9 et 12-14). Emprunte du passé, l'histoire et la culture exerce une influence en sollicitant des styles de pensée dialogique qui oriente le participant en fonction de la mémoire collective. Le passé (« *à l'époque* ») comme le présent (« *maintenant* »), l'individuel (le narrateur) et le social (« *on* », « *la population* »), la tradition (« *une vision* ») et la nouveauté (« *des partis* ») s'insinue dans la pensée et la communication. Ce changement n'est pas à négliger et a peut-être fait l'objet d'une transition incommode pour la population du village. Par contre, il n'est pas raconté en termes de « *visions et (de) cultures complètement opposées* » (Eric, ENT 1) qui selon Stéphane rendraient la cohabitation entre les résidents du centre et les habitants du village difficile. Ce dernier, dans l'extrait ci-dessous, complète les dires de son acolyte :

Séquence 17 – ENT 1

- | | | |
|----|------------|---|
| 1 | Stéphane | Déjà dans un village, même que l'on ne parle pas de réfugiés, mais |
| 2 | | des gens qui viennent habiter dans le village, déjà pour que eux |
| 3 | | s'intègrent ce n'est déjà pas facile. |
| 4 | Eric | Non, c'est juste ! |
| 5 | Stéphane | Donc je vois mal 60 ou 80 personnes qui seraient là-haut [et] qui |
| 6 | | devraient être intégrées sur une longue durée arriver à s'intégrer plus |
| 7 | | facilement qu'un couple de Vaudois qui change juste de canton. Je |
| 8 | | trouve que c'est déjà compliqué pour eux alors.. |
| 9 | Modérateur | C'est le cas vraiment ? |
| 10 | Rachelle | Mh [confirmation]. |
| 11 | Stéphane | Oui ! Enfin moi je le ressens comme ça. Après.. |
| 12 | Eric | Oui, nous on est très renfermés à [anonymisé]. Il y a l'examen de la |
| 13 | | cave. Tant que l'on a pas passé dans la cave chez un/ Un local et puis |
| 14 | | que qu'il a pas été présenté à droite à gauche../ Et au début que l'on |
| 15 | | s'installe il peut se passer des semaines et des semaines avant de |
| 16 | | rencontrer quelqu'un. |

Les propos de Stéphane, d'entente avec le reste du groupe, traduisent une intégration différenciée selon la distance (ligne 6 à 8), qui peut être géographique mais également culturelle voire citoyenne, qui sépare les « *locaux* » (ligne 13) des « *gens qui viennent habiter dans le village* » (lignes 2). Cette distance, quelle qu'elle soit, est poussée à l'extrême s'agissant de « *réfugiés* » (ligne 1) avec qui la cohabitation n'est pas envisagée mais « *tolérée* » à condition « *qu'on ne les voit pas* » (ENT 1). Mais lorsque cette discrétion est réduite du fait de la localisation du centre qui se trouve être au milieu d'un autre village, la tolérance se voit limitée, du fait selon Jean « *qu'on ne peut pas faire autrement que de voir ceux qu'il y a en face !* » (voir séquence 5 ENT 3).

Le clivage entre les « *locaux* » et les « *réfugiés* » semble aller de pair avec un nivellement des disparités entre les villageois. La confrontation soudaine à une plus ou moins grande différence tend à rapprocher les liens de la collectivité dite d'accueil. La proximité de l'Objet de tension est alors source de « *réactivation identitaire: ce qui pouvait jusqu'alors passer aux yeux de chacun comme allant de soi, laissé dans un implicite non conscient, affleure (...)* » (Lagarde, 2013, p. 3) et éclaire le champ d'expression de Soi (Ego) et des Autres (Alter) ainsi que de leurs relations réciproques. « *La vision* » et les « *habitudes* » des habitants d'un même village seraient établies (extrait 9 ENT 1), transmises de génération en génération (séquence 11 ENT 2) et sans équivoque. Le travail de frontière s'opère alors, sur la base d'une reconnaissance des similarités avec ses pairs, malgré tout, et d'une essentialisation de la différence avec l'*outgroup*. La proximité physique effective des Uns avec les Autres révèle des « *cultures opposées* », des « *visions de vie* » discordantes. Cela est d'autant plus vrai que l'étranger présente des caractéristiques éloignées, à commencer par son statut. Le/la requérant-e d'asile se définit avant tout par ce qu'il n'a pas : un asile. Or les raisons même de sa requête signifie que ses papiers d'identité, lorsqu'il en a, ne lui permettent pas de bénéficier d'une légitimité pour le simple fait d'être là, d'exister à cet endroit, faute d'une origine dévaluée par une distance interculturelle, si ce n'est économique, trop conséquente. Dans ce contexte, d'aucun ne discréditera Bertolt Brecht pour qui « *le passeport est la partie la plus noble de l'homme* » avant d'ajouter que « *d'ailleurs, un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable ; un passeport jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande soit-elle, n'est pas forcément reconnue* » (1941, in *Dialogues d'exilés*). Il n'est d'ailleurs pas question d'un homme, d'une femme mais d'un groupe considéré comme tel, dénué de toute identité individuelle. « *Cette équipe* », « *les clients* », « *ceux-là* » sont réduits à une durée de passage, aux conséquences négatives dont ils sont en partie tenus pour responsables du fait de

ce qu'ils engendrent – peur, dérangement, injustice, charge économique, concurrence déloyale. Et lorsqu'ils semblent posséder quelque chose, en l'occurrence des « *téléphones dernier cri* », des « *bonnes fringues* », des « *cornets de commissions plein de trucs* » si ce n'est « *beaucoup d'argent* », alors c'est jusqu'à leur légitimité de migrer, de demander refuge qui est mise en doute puisque demande d'asile devrait rimer avec pauvreté, par association.

En d'autres termes, tout ce qui rend le groupe nouveau venu visible lui est nuisible. L'invisibilité souhaitée passe notamment par une passivité qui lui enlève toute forme de liberté. Ainsi « *le réfugié* » est « *canalisé, cadré, surveillé, lâché dans la ville, etc.* », voire parfois « *intégré* » dans un cadre précis comme pour un cours de gymnastique. Intégré « *mais qu'un petit peu* », rarement, pour donner la possibilité aux villageois de les rencontrer pour autant qu'ils le souhaitent. Cette porte laissée ouverte à la rencontre est attribuée aux autorités qui « *essai(eraient) d'intégrer les villageois quand-même, qu'ils les acceptent par la force des choses* » (Rachelle, ENT 1). L'action que constitue l'élan vers l'autre, soit l'intégration, est substituée aux requérant·e·s qui paraissent réduits au bon vouloir des villageois à les rencontrer. Ces derniers seraient alors invités à procéder à une intégration contraire au sens commun qui voudrait que « *l'étranger* » s'intègre dans son nouveau lieu de vie et non l'inverse, comme si le centre d'accueil constituerait un lieu à part, symboliquement éloigné du reste du village. Or limiter une rencontre au choix des villageois renvoie une fois encore l'*outgroup* à son absence de liberté si commode à la préservation d'une identité intangible par les participants.

Néanmoins, cette perspective relativement générale et peu surprenante de la relation entre autochtone et étranger ne saurait se satisfaire à elle-même sans en complexifier la construction à l'origine de laquelle interviennent d'autres sources de tension. En effet, les terrains de cette étude présentent la caractéristique que la présence des requérant·e·s d'asile dans ces deux villages de montagnes relève d'un choix qui est à mettre sur le compte des autorités, qu'elles soient fédérales, cantonales ou confondues. Autrement dit, la tension que constitue l'ouverture des centres d'accueil n'est pas uniquement fonction de la présence d'un *outgroup* à partir duquel des représentations se sont déployées mais également du rôle essentiel et ô combien problématisé des autorités. « *L'état doit quand-même les caser quelque part* » (séquence 11, ENT 2) mais sa décision s'est porté sur des petits villages dont le ratio habitant·e·s-requérant·e·s tend vers 0.5 et qui ferait des villageois des « *dommages collatéraux* » auto-proclamés. D'un état qui représente et défend ses citoyens, il devient une autorité qui impose ses choix sans tenir compte des habitants concernés, qui « *ment* », qui « *s'en fout* », qui ne « *tient pas ses promesses* » en renouvelant l'exploitation des centres limitée dans un premier temps à trois ans, etc. Et si certains participants relèvent tout de même que l'état fournit des prestations appréciées en ce qui concerne la sécurité (contrairement à d'autres) il n'empêche que le lien de confiance paraît rompu vis-à-vis de leurs représentants comme en témoigne l'extrait suivant :

Extrait 16 – ENT 3

- | | | |
|---|---------|---|
| 1 | Maurice | Ce qui est important et ce que j'aimerais faire ressortir là, c'est que |
| 2 | | pour faire de telles choses il faut que la population ait confiance en |
| 3 | | ses autorités. Et malheureusement, personnellement, j'ai loin/ Je suis |
| 4 | | loin d'avoir confiance en mes autorités. (...) |

Dès lors il n'est plus simplement question de frontières qui s'érigent entre deux groupes aux origines et raisons d'être différentes mais également de la responsabilité d'instances décisionnelles pour avoir choisi cette proximité soudaine source de tension. Le pourquoi du comment à l'origine de ce choix semble clair pour les participants : ils les ont « *parqués comme du bétail* » loin de la plaine où vit l'essentiel de la population, au dépend des villageois « *en marge* » qui en font les frais. Parmi eux, une exception demeure : les propriétaires des centres d'accueil ! Qu'il s'agisse d'actionnaires dans le premier village ou d'un privé dans le second, ils ont en commun la propriété d'un bâtiment se présentant comme un gouffre financier, en

partie délabré, hors normes, mais sauvé *in extremis* par l'opportunité qu'a représenté le logement de requérant·e·s dont le financement soi-disant généreux est assuré par l'état. Les négociations conjointes entre ce-dernier et les propriétaires auraient conduit à une affaire rondement menée permettant aux uns d'expédier leur fardeau loin de la population et aux autres de fructifier leurs avoirs désespérés. Cette trahison des propriétaires ainsi que de l'état, augmentée de l'illégitimité apparente des requérant·e·s ne coïncidant pas forcément avec le conflit syrien ou la pauvreté assimilée à leur statut ont façonné le sentiment d'injustice que tous les participants admettent ressentir d'une manière ou d'une autre.

Face à l'injustice ressentie, ces derniers élaborent des prises de position qui les amènent à refuser tout engagement supplémentaire en faveur du centre d'accueil et de ses résidents, que ce soit lorsqu'il leur est demandé de faire don de vêtements chauds inutilisés, de faire connaissance avec l'un d'eux ou encore de participer à l'une ou l'autre des activités proposées dans le centre. Ces réactions relativement unanimes (une des participantes ne conteste pas l'injustice mais semble l'accepter) ne sauraient s'expliquer par la seule présence des requérant·e·s mais dans une large mesure par les actes, qu'ils soient matériels ou communicationnels, des autorités, ou encore par l'indifférence des citoyens qui n'habitent pas dans les villages concernés (de la plaine notamment), quand ce n'est pas par la jalousie ressentie vis-à-vis des propriétaires des centres qui s'enrichiraient considérablement au détriment de leurs voisins qui en font les frais. Au-delà de l'injustice ce n'est pas moins que de reconnaissance sociale qui vient à manquer aux yeux des participants qui se sentent mis à mal par les réactions des autres citoyens. Ceux-ci seraient critiques vis-à-vis des réactions des participants perçues comme « racistes », « exagérées », etc., en partie liées à une déformation de certains propos dont la responsabilité serait à trouver chez la volonté des journalistes à « faire le buzz » au détriment de la vérité. Toujours est-il que faute de soutien social, victimes d'injustice et critiques envers la politique d'accueil de leurs autorités, les participants se mettent dans une attitude de refus ou de rejet systématique envers le centre d'accueil en refusant « *de porter les pieds là-bas* » (Christian, ENT 2). L'extrait qui suit le montre bien :

Extrait 17 – ENT 3

1	Jean	{Quelles différences/}	Quelles différences il y a entre le début et puis
2			maintenant, je vais vous dire, pour nous aucune. Pourquoi aucune ?
3			Parce que l'on a aussi mis les pieds contre le mur, entre guillemets. Je
4			m'explique. Comme on n'a pas été informés de ce qui allait se passer,
5			donc ça veut dire que nous on a aussi mis un mur. Ça veut dire
6			communication il n'y a pas eu, donc nous on a pas été chercher. Moi
7			je vous dis qu'une chose, je n'irai jamais là-dedans. JAMAIS.
8			JAMAIS/

Les raisons qui ont mené à un rejet total de cette situation d'accueil sont multiples mais ne sauraient être comprises en se focalisant uniquement sur “*l'altérité*” qui dérange. Bien au contraire les représentations des “*autres*” sont également fonctions des émotions qui les sous-tendent et ne sauraient être considérées sans le contexte qui les révèlent. Ainsi les discours réactionnaires qui se sont déployés dans les entretiens revêtent une dimension symbolique qui doit être comprise à la lumière d'une multitude de facettes. Cet aspect sera développé dans la partie qui suit, après avoir discuté de l'intérêt de réfléchir aux représentations dites alternatives et aux barrières sémantiques qui les entravent.

L'une des questions soulevées par une approche récente et originale de la théorie des représentations sociales concerne la manière dont les représentations permettent aux gens de vivre parmi plusieurs représentations potentiellement concurrentes, et par là comment les individus négocient-ils cette pluralité de représentations dans la sphère communicationnelle (voir chapitre 6.4, p. 18). Pour y répondre, Gillespie (2008) avance l'idée que des représentations alternatives à l'intérieur des représentations "*principales*" permettraient aux individus d'envisager une alternative à leur propre représentation qui correspondrait à celle de l'*alter*. Or, la situation sous-tendant cette étude se caractérise bien par la rencontre d'individus à qui correspondent des représentations plurielles et vraisemblablement différentes les unes des autres selon le groupe de référence – autochtone ou requérant·e·s d'asile. Par conséquent il semble intéressant, à la lumière des éléments théoriques avancés par le chercheur précité, d'identifier si les participants aux FGs usent dans leur discours de représentations alternatives, et si oui qu'est-ce que cela permet.

Si les représentations alternatives sont évidentes lorsqu'un énoncé commence par "*ils pensent*", "*ils disent*", etc., elles sont par contre plus difficilement décelables lorsqu'elles s'insinuent subtilement. De plus, il a été vu que les participants se représentent l'*outgroup* de manière essentialisée notamment en le dénuant de toute possibilité d'action. Or attribuer à "*l'Autre*" une représentation consiste ni plus ni moins à lui restituer une partie de son pouvoir, c'est-à-dire de penser, s'exprimer, se représenter, etc. Toujours est-il que ce ne fut que rarement le cas à une exception près, commune aux trois entretiens. La séquence ci-après en est une illustration représentative:

Extrait 18 – ENT 1

- | | | |
|----|------------|---|
| 1 | Eric | (...) C'est aussi un choix qu'a fait le canton mais les isoler/ Pour eux |
| 2 | | ça ne doit pas être très sympa non plus. |
| 3 | Rachelle | {Parce qu'ils sont [incompréhensible]}. |
| 4 | Eric | Les isoler à 1300 mètres dans un village perdu au sommet de la |
| 5 | | montagne où il faut 10 minutes à pied pour rejoindre le centre du |
| 6 | | village et au centre du village il n'y a rien du tout. Il y a un petit |
| 7 | | magasin où il y a deux pots de confitures et un litre de lait que l'on |
| 8 | | peut acheter, et puis à une demi-heure de car de la plaine. Voilà. Ça a |
| 9 | | fait des heureux, les propriétaires qui étaient emmerdés avec ce |
| 10 | | bâtiment mais je pense que pour les réfugiés c'est presque une |
| 11 | | punition de les mettre ici en haut ! |
| 12 | Modérateur | C'est l'impression que ça vous donne ? |
| 13 | Rachelle | Oui ! |
| 14 | Eric | Pour eux je pense ! |
| 15 | Rachelle | Les bruits qui ont couru au départ, certains villageois ils ont dit « on |
| 16 | | clôture et puis c'est un parc à vache ! ». Ça a été dit. C'est des bruits |
| 17 | | qui ont couru hein ! Que c'était carrément/ Qu'on les parquait en |
| 18 | | haut. |
| 19 | Eric | Quand on dit qu'on ne peut plus les mettre dans les centres de la |
| 20 | | protection civile ou dans les abri PC et puis là/ |
| 21 | Rachelle | Ils sont/ |
| 22 | Eric | Oui c'est joli, ils ont la vue mais... A choisir je préfère être dans un |
| 23 | | abri PC à Sion à proximité de la ville que d'être enfermé avec une |
| 24 | | vue sur les montagnes et puis avoir rien du tout autour. Il y a un petit |
| 25 | | plus d'air que dans les abris PC mais.. (...) |

Eric se projette à la place des résidents du centre en mentionnant que ces derniers pourraient ne pas être satisfaits de leur isolement (lignes 1-2). Pour Eric cela serait dû à l'altitude du centre, à son isolement par rapport au village et plus encore vis-à-vis de la plaine, au fait que le seul

magasin présent ne propose presque rien d'intéressant (lignes 4-8), autant d'éléments qui feraient presque de la situation du centre une « *punition* » pour ses résidents (ligne 10). Par contre, si la séquence ne se caractérise pas par une tension apparente entre le discours d'Eric et celui de Rachelle, force est de constater qu'ils ne témoignent pas du même effort représentationnel : Eric se projette dans l'idée qu'il attribue aux requérant·e·s, non sans le rappeler (ligne 13), alors que Rachelle reste au premier niveau représentationnel en invitant le discours d'autres habitants du village pour étayer l'argument de son interlocuteur (lignes 14-16). Dans le dernier énoncé de la séquence, Eric se met à leur place en s'imaginant préférer un abri de la protection civile dans une ville de la plaine plutôt que la vue et l'air frais dans un lieu isolé (lignes 20-23). Cette représentation de la représentation éventuelle de requérant·e·s permet d'ouvrir une fenêtre d'entente, un lien, puisque « *eux* » pourraient ne pas être satisfaits, alors que « *nous* » « *non plus* » (ligne 2) pour de multiples raisons qui ont en partie déjà été décrites à ce stade du FG. Néanmoins il semble plutôt s'agir d'une représentation polémique dans le sens où elle se trouve être caricaturale et sert plus à renforcer la représentation de l'*ingroup* plutôt qu'à en proposer une réelle alternative. En effet, il paraît relativement contradictoire que le participant en question préfère, dans la situation qu'il imagine, être accueilli dans un abri atomique en ville plutôt que dans un lieu de vacances pittoresque où il a lui-même choisi d'habiter. Par contre le lien qu'il construit avec l'*outgroup* augmente la portée de sa critique à l'égard du choix du canton, c'est-à-dire des autorités, de même que vis-à-vis des propriétaires du bâtiment (ligne 8) puisque ni les villageois « *ni même les requérant·e·s* » ne seraient satisfaits de la situation.

Les représentations alternatives présenteraient la particularité de pouvoir déstabiliser ou stabiliser la représentation sociale donnée dont elle fait partie (Gillespie, 2008, p. 13). Dans le cas ici présent, c'est de la seconde option dont il est question puisque ne présentant pas une réelle alternative, celle-ci se veut plutôt renforcer la représentation principale qui traduirait l'idée que le centre d'accueil se prête particulièrement mal dans sa situation actuelle, faute aux décisions des responsables politiques et, dans une certaine mesure, aux propriétaires des bâtiments.

Si l'ensemble du corpus d'entretien ne laisse pas réellement la place à des représentations alternatives qui seraient pourtant une nécessité pour permettre la communication entre deux groupes considérés comme différents (Gillespie, 2008, p. 5), il convient de s'interroger pourquoi ? Une explication possible serait à mettre sur le compte de barrières sémantiques qui permettraient de protéger une représentation de son alternative et par là d'éviter tout changement impliqué par leur dialogue. Le recours à certaines de ces barrières paraît fondé à la vue des entretiens, à commencer par la stigmatisation de l'*outgroup*. Il a été vu précédemment que la légitimité des requérant·e·s d'asile avait fait l'objet de vives discussions pendant lesquelles les discutants ont remis en question l'origine des demandeurs, leur attitude, leurs moyens financiers, etc. La stigmatisation permettrait ainsi d'éviter la représentation alternative qui conviendrait à « *d'autres personnes* » et non à « *ceux* » qui n'auraient pas de légitimité à investir le village des participants de leur présence. Ainsi, les participants nuancent à plusieurs reprises, à l'image de Marianne, que « *des enfants, des familles qui viennent de zones de guerre mais BIEN SUR qu'on va les accueillir* » (ENT 3), avant de souligner que « *la plupart des gens que l'on voit là ce n'est pas des gens victimes de la guerre !* » (Maurice, ENT 3).

La stigmatisation de l'*outgroup* permet alors le recours à une autre barrière, soit l'amenuisement du motif conduisant à la venue des dits « *réfugiés* ». La réflexion pourrait alors se résumer en ces termes : « *s'ils ne fuient pas des zones de guerre et/ou qu'ils ont des moyens financiers en suffisance, une apparence qui diffère des représentations de la pauvreté ou encore un comportement qui ne cadre pas avec celui de l'ouvrier désireux de travailler, alors les raisons qui amènent les demandeurs d'asile là où ils se trouvent sont jugées irrecevables* ». Toute représentation alternative se voit barrée par un argument *ad hominem*, par lequel la venue

de “l’autre” lui est reprochée en soi. Cet argumentaire a parfois amené des participants à identifier une « *responsabilité importante* » prise par la Confédération qui de par sa tolérance à accueillir est soupçonnée de complicité avec d’autres Etats fortunés (ENT 3), si ce n’est obéissant à l’Europe. Cela montre une fois encore la force des autorités dans la construction du champ représentationnel propre à la situation.

Une troisième barrière sémantique identifiée concerne l’opposition rigide observée par les participants à l’égard des *requérant·e·s* avec qui ils ne souhaitent pas avoir de contact. Cette opposition se décline en plusieurs aspects mais tous reposent sur l’idée d’injustice : injustice quant à la présence des « *réfugiés* » par rapport à d’autres qui n’ont pas pu ; injustice des services qui leur sont proposés par les autorités ; injustices des coûts qu’ils engendrent pour la population, etc. L’opposition est particulièrement rigide dans le sens où elle ne permet aucun rapprochement et inhibe même toute relation dialogique entre la représentation principale et d’éventuelles alternatives. Cette opposition est donc avant tout symbolique puisque la résistance à rencontrer “l’altérité”, à se montrer curieux·se à son égard voire à s’engager dans des représentations alternatives, ne repose pas sur des caractéristiques propres à l’*outgroup per se*, du moins pas uniquement. Au contraire c’est tout un contexte fait de tensions imbriquées, dévoilées par la communication, qui explique le refus catégorique du centre d’accueil qui ne constitue ni plus ni moins que la partie émergée de l’iceberg. Or, « *le pouvoir d’un symbole réside dans sa capacité à produire du sens et à communiquer ce sens* » (Jovchelovitch, 2005, p. 53). Il est donc important de se rendre à l’évidence que « *les représentations symboliques peuvent exprimer à la fois les sujets sociaux qui les construisent (les participants), les objets auxquels ils se réfèrent (les requérant·e·s mais aussi les autorités) et les échanges sociaux entre personnes qui les produisent et celles qui les décodent (en l’occurrence le chercheur)* ».

23 RETOUR SUR LES HYPOTHESES ET ELEMENTS DE CONCLUSION A L’ANALYSE

Les hypothèses présentées au tout début de ce travail faisaient part de l’intérêt porté aux représentations sociales que des villageois confrontés à l’ouverture d’un centre pour requérant·e·s d’asile allaient élaborer ou négocier. Les hypothèses suggéraient que ces représentations seraient essentiellement négatives, mais évolutives compte tenu de l’éventualité que soit prise en compte la perspective des “autres” nouvellement arrivés, et enfin que ces représentations ne seraient pas uniquement imputables à une réticence à l’accueil qui se suffit à elle-même. Pour investiguer ces suppositions le choix s’est porté sur une méthodologie privilégiant des entretiens de groupe (*focus group*) qui permettraient à l’analyse de se concentrer sur la dynamique discursive des interactions dans une perspective dialogique.

Il s’est avéré que les représentations sociales en grande partie négatives qui ont été identifiées dans l’analyse reposent avant tout sur des croyances, faute d’une réelle volonté d’entrer en contact avec les sources de la tension problématisée dans le discours – le centre d’accueil et ses représentants. Néanmoins l’absence de volonté d’aller à la rencontre de “l’altérité”, si ce n’est un rejet rigide de celle-ci, ne saurait s’expliquer uniquement par des facteurs imputables aux requérant·e·s d’asile qui ne parlent pas la même langue, qui transitent par ces villages sans y rester longtemps, ou encore qui symbolisent des « *visions* » et des « *cultures* » semblerait-il diamétralement opposées à celles que défendent les autochtones des petits villages de montagnes concernés. Le rejet de “l’autre” ne peut pas non plus s’expliquer seulement par des caractéristiques propres aux participants qui s’avouent, certains d’entre eux du moins, relativement « *renfermés* » ou peu « *accueillants* », ou par les émotions que la situation fait naître en eux (par exemple la peur). Au-delà de ces critères attribués aux uns ou aux autres, la barrière qui s’est instituée en maître mot chez les participants apparaît en grande partie comme réactionnaire. Cette réaction prend racine sur un ensemble d’injustices que les participants à l’étude imputent d’abord aux grandes puissances du monde qui génèrent des conflits et par là des mouvements de population, mais plus encore aux autorités de leur propre pays, entité

nationale naturelle comme irréductible, qui acceptent et gèrent l'accueil d'individus demandant l'asile. Or la manière dont se déploient les décisions de l'état, qu'il s'agisse de la Confédération ou du Canton du Valais, amène les participants à relativiser le lien de confiance qui les lie à leurs autorités. En effet, leur lecture de la situation fait d'eux des « *dommages collatéraux* » qui en plus ne bénéficient d'aucun traitement de faveur à la différence des requérant·e·s d'asile. Le désarroi des adhérents à l'étude se manifeste alors par un rejet total du symbole de leur problème : le centre d'accueil et ses occupants. Quant à la tradition hospitalière helvétique qu'ils voient d'un bon œil, la proportion récente que prend à leurs yeux la thématique migratoire les amène à y mettre de « *sacrées limites* », en raison notamment de la perte de légitimité que le statut de « *réfugiés* » avait par le passé pour eux et qui ne s'appliquerait plus aujourd'hui aux représentations des arrivants actuels. Il en résulte qu'événement se déployant dans le temps et dans "leur" espace – l'ouverture du centre d'accueil – stimule les participants à la construction d'un système de valeurs et de pratiques qui oriente leur perception de la situation et fait ainsi office de réponse à l'événement en question.

En d'autres termes, lorsque se produit un événement comme l'ouverture d'une structure d'accueil pour requérant·e·s d'asile, les croyances sont stimulées par la réaction des participants à l'identification d'éléments à forte teneur émotionnelle (comme la reconnaissance sociale). Elles mettent en relief et renforcent les représentations sociales qui acquièrent une puissance que le démenti des sens est sans effet sur la personne qui adhère à ces croyances (Marková, 2007, p. 241). Pour démentir une croyance, explique Moscovici, il faut lui opposer une image puissante évoquant un engagement affectif. Or cet engagement est rendu impossible par un refus réactionnaire qui s'insinue comme une barrière symbolique rigide.

Conclusion

Les étapes qui ont guidé l'analyse de discussion de groupes centrés sur l'expérience de villageois de montagne confrontés à l'ouverture d'un centre de requérant·e·s d'asile ont permis d'identifier des présupposés culturels qui guident la capacité de l'être humain à émettre des jugements et de faire des distinctions. Or ces capacités seraient établies de manière dialogique par le biais de la communication et des connaissances sociales partagées au fil de l'histoire et de la culture et constituent le terreau à partir duquel l'humain pense et parle (Marková & al., 2007). Mais lorsque ces présupposés sont thématiques et utilisés dans la communication comme source de tension, alors ce glissement génère des discours et forme la pensée, le langage et les comportements pour conduire à l'émergence de nouvelles représentations sociales. Ces dernières s'insèrent par conséquent dans des processus qui mettent en évidence leur complexité et leur rôle à la fois essentiel et nécessaire en tant que système de valeurs et d'instrument d'orientation de la perception des situations (Moscovici, as cited in Fischer, 1996). Dans le cadre de ce travail et la situation particulière qu'il investit, les représentations sociales prennent racine, au moins, dans les tensions liées à l'accueil de populations d'origine distantes, dans les différences qui semblent les distinguer des populations indigènes ou encore dans les injustices qui s'insinuent dans les pratiques quotidiennes. Ces tensions font intervenir nombre d'acteurs différents aux raisons d'être multiples, des autorités fédérales et cantonales à la population helvétique en général, en passant par les propriétaires des centres et autres individualités aux responsabilités spécifiques. Et alors que les représentations sont incontestablement dynamiques et évolutives, cette évolution semble compromise par l'absence de relation concrète entre les participants et les résidents du centre, relation qui est réduite aux croyances des premiers. Or ces croyances se construisent plutôt dans leur relation à l'*Alter* (les requérant·e·s, les autorités et autres acteurs) que vis-à-vis de l'*Objet* (le centre d'accueil), ce qui signifie que l'individu croyant ne cherche pas à vérifier l'*Objet*. Dès lors, la solidité de cette croyance réside dans sa relation à d'autres croyances, comme par exemple celles qui concernent les autorités, et qui en l'occurrence semblent solidifier les acquis plutôt que de stimuler d'éventuels changements.

Comme toute recherche, ce travail n'est pas sans souffrir de certaines limites qui ne peuvent faire l'économie d'une discussion. A commencer par un état de fait imputable à l'approche : le dialogisme étant par définition un concept pour étudier le changement, les données produites par l'analyse ne sauraient être considérées comme stables. Elles auront cependant vertu à renseigner quant aux mécanismes de construction de représentations dans un contexte précis (ou deux contextes relativement aux deux terrains d'études) à un moment donné. Il n'est pas à exclure que ces représentations revêtent des contours différents aujourd'hui, au moment de l'écriture de ces lignes. De plus, indépendamment de la durabilité des résultats, leur étendue n'est pas plus généralisable. Ils se rapportent à un éventail non exhaustif de points de vue et d'opinions qui ont été interprétés, ce qui appelle à une certaine prudence dans la force qui peut leur être imputée. A un autre niveau, les réflexes de la pensée et de la communication sont éminemment implicites et par voie de fait, ils ne sont pas aisément réductibles à une réflexion explicite. A cela s'ajoute que le langage et les interactions d'un focus group ne sont pas transparents et s'ils révèlent les représentations sociales des participants, leurs croyances ou leurs émotions, il y a tout lieu de penser qu'ils les cachent également (Marková, Linell, Grossen, & Orvig, 2007, p. 47). Il est toujours difficile, comme le rappelle Marková et ses acolytes, de comprendre certaines loyautés invisibles dont font preuve les participants, leurs identités à des groupes invisibles, leur compréhension ou mécompréhension vis-à-vis de polémiques ouvertes ou cachées face auxquelles ils négocient leur position. Finalement, l'analyse menée est loin de cerner les difficultés relatives au "*vivre ensemble*" dans le contexte de la migration. La thématique pourrait certainement être analysée de bien des manières pour en dégager des aspects très différents non moins intéressants. A ce sujet, il pourrait être intéressant de mener

une étude longitudinale, soit de suivre la population indigène de ces villages et dans le temps à compter de l'ouverture des centres d'accueil et ce quelques années durant, de manière à observer les effets de la temporalité sur les représentations sociales. Car si leur évolution peut être mise à mal par des formes de barrière symbolique, il n'est pas à exclure que le temps atténue non pas les représentations en tant que telles mais les effets émotionnels qui s'y rapportent par habitude. Ainsi les peurs seraient moins virulentes, les désagréments moins notoires, l'insatisfaction moins énergique, etc., pour autant qu'aucun événement ne vienne secouer la tranquillité des lieux.

Améliorer le "vivre ensemble" ! L'une des motivations racines de ce travail était résumée en ces termes à l'amorce de sa rédaction. Est-ce pertinent, à ce titre, que de s'immiscer dans les tourmentes représentationnelles qui tiennent des individus ou des groupes à distance les uns des autres ? Je choisis d'y répondre par la positive. D'abord en raison des éléments de compréhension que cela a permis d'apporter, à savoir que les représentations négatives vis-à-vis des requérant-e-s d'asile trouvent certaines origines insoupçonnées, qui n'ont pas forcément à faire avec des individus stigmatisés ou stigmatisant. Ensuite parce que le compte rendu de l'observation des relations dialogiques entre un sujet, un objet et autrui, tel qu'analysé à partir d'entretiens de groupe imitant un cadre social ordinaire, permet de souligner non pas des résultats – les représentations sociales – mais le processus qui y conduit de même que leur dynamisme. Cette information permet alors de mieux mesurer les résistances à certaines stratégies visant justement à réunir et améliorer la cohabitation de groupes perçus comme différents (habitant-e-s et requérant-e-s). Faute de quoi, le refus des interviewés à participer à des journées porte-ouverte dans les centres d'accueil, ou à s'y rendre pour fêter un événement, si ce n'est que pour s'y désaltérer, pourrait être faussement compris comme une résistance à "l'étranger" souvent résumée en des termes polémiques. Or mieux comprendre cette résistance donne des pistes pour l'amenuiser et par là problématiser les stratégies défendues par les autorités politiques qui en souhaitant minimiser les difficultés liées à la "rencontre des cultures", à n'en pas douter, les accentuent parfois, paradoxalement.

Toujours est-il qu'il convient de garder à l'esprit que ce travail ne constitue ni plus ni moins une tentative de dépasser les connaissances de sens commun pour mettre en évidence ne serait-ce que quelques facettes enfouies qui pourraient servir de base pour mettre sur pied des mesures pratiques. Cette volonté non dissimulée s'explique d'autant plus que le problème des migrations, tel qu'il se pose à nous, n'est pas derrière nous, mais devant nous. En effet, si les conflits de pays éloignés drainant des quantités toutes relatives de personnes fuyant les dangers encourus nourrissent autant de polémiques, qu'en serait-il si les changements de l'écosystème sous l'effet des variations climatiques venaient à initier des mouvements de population notablement plus conséquent fuyant des terres devenues inhabitables ? Cette éventualité n'a pas pour vocation d'inquiéter mais bien au contraire de stimuler la réflexion au sujet des barrières induites par le découpage du monde en nations plus ou moins hermétiques qui sont rapidement mises à mal par la mobilité de certains groupes de personnes. Et plus encore au sujet des politiques élaborées pour garantir le bien être sociétal compte tenu, entre autres, de l'accueil de personnes issues de la migration. Dès lors, l'intérêt des représentations sociales est à trouver dans son rôle d'indicateur des effets produits par les politiques publiques qui devraient, dans l'idéal, servir l'intérêt commun et par là le bien-être social. Et lorsqu'un constat fait place à des représentations négatives d'un fait social source de tension, à l'image de l'objet de cette étude, rappelons que « dans une confrontation unique (...), les partenaires dialogiques font intervenir dans le dialogue leur expérience présente et leurs traditions passées, mais aussi leurs attentes quant à l'avenir. Ils peuvent décider de changer leurs priorités. Ils peuvent perpétuer des continuités et créer des discontinuités. Ils peuvent se concentrer sur eux-mêmes et exprimer surtout ce qui est important pour eux. Ou au contraire ils peuvent s'orienter vers leur Alter » (Marková, 2007, p. 227). Il ne fait donc aucun doute que tout est toujours et en tout temps ouvert !

Bibliographie

- Abric, J.-C. (2003). 8. L'étude expérimentale des représentations sociales. In : ed., *Les représentations sociales* (Vol. 7, 203-223). Paris : Presses universitaires de France.
- Abu-Lughod, L. (2008). Writing against culture. *The Cultural Geography Reader* (pp. 62-71). London : Routledge.
- Allport, F. H. (1924). The group fallacy in relation to social science. *American Journal of Sociology*, 29(6), 688-706.
- Antaki, C., & Wetherell, M. (1999). Show concessions. In *Discourse studies*, 1(1), 7-27.
- Baker, R., & Hinton, R. (1999). Do focus groups facilitate meaningful participation in social research. In *Developing focus group research. Politics, theory and practice* (pp. 79-98). Thousand Oaks : Sage.
- Bakhtin, M. M. (1986). The Bildungsroman and its Significance in the History of Realism. *Speech genres and other late essays*, (Vol. 10). Austin : University of Texas Press.
- Beißner, F. (1961). Vom Baugesetz der vaterländischen Gesänge. *Hölderlin. Reden und Aufsätze. Weimar*, 144-161.
- Benveniste, É. (1969). *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*. (Vol. 1). Paris : Minuit.
- Brassac, C. (2003). Lev, Ignace, Jerome et les autres.... Vers une perspective constructiviste en psychologie interactionniste. *Technologies, idéologies, pratiques*, 15(1), 195-214.
- Brecht, B. (1961). Dialogues d'exilés. Paris : L'arche.
- Brinkmann, S. (2014). Interview. In *Encyclopedia of critical psychology* (pp. 1008-1010). New York : Springer.
- Bruner, J. (1990). *Acts of meaning (trad., 1991)*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bruner, J. (1996). *L'éducation, entrée dans la culture*. Paris : Retz.
- Confédération suisse. (n.d.). Tradition humanitaire. Retrieved from <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/politik/die-schweiz-und-die-welt/humanitaere-tradition.html>
- Dahinden, J., & Zittoun, T. (2013). Religion in meaning making and boundary work : Theoretical explorations. *Integrative Psychological and Behavioral Science*, 47(2), 185-206.
- Daston, L., & Galison, P. (2007). Objectivity. Brooklyn. New York : Zone books.
- Davidson, C. (2009). Transcription : Imperatives for qualitative research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(2), 35-52.
- De Abreu, G., & Hale, H. (2011). Trajectories of cultural identity development of young immigrant people : The impact of family practices. *Psychological Studies*, 56(1), 53-61.
- Durkheim, É. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 6(3), 273-302.
- Erikson, E. H. (1968). *Adolescence et crise : La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.

- Farr, R., & Tafoya, L. (1992). Western and Hungarian representations of individualism : A comparative study based on group discussions and social dilemmas. *Unpublished manuscript*.
- Fischer, G. N. (2015). Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Paris : Dunod.
- Fischer, J.-P., & Perret, J.-B. (1998). La mimesis sociale : l'approche historique de Gunter Gebauer et Christoph Wulf. *Hermès, La Revue* (1), 63-66.
- Flick, U. (2014). *An introduction to qualitative research*. Gosport, Hants : Sage.
- Gauchet, M. (1989). *La Révolution des droits de l'homme*. (Vol. 143). Paris : Gallimard.
- Gellner, E. (1983). Nationalism and the two forms of cohesion in complex societies. In *Radcliffe-Brown lectures in social anthropology*. London : The British Academy.
- Genini, L. (2016). *Home sweet home? La fabrication du chez soi après la migration* (Master's thesis). Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- Gillespie, A. (2008). Social representations, alternative representations and semantic barriers. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 38(4), 375-391.
- Gillespie, A., & Cornish, F. (2010). Intersubjectivity : Towards a dialogical analysis. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 40(1), 19-46.
- Graumann, C. F. (1988). Introduction to a history of social psychology. *Introduction to social psychology*. Oxford : Oxford University press.
- Greco Morasso, S., & Zittoun, T. (2014). The trajectory of food as a symbolic resource for international migrants. *Outlines-critical practice studies*, 15(1), 28-48.
- Jodelet, D. (1992). Les représentations sociales de la maladie mentale dans un milieu rural français: genèse, structure, fonctions. In F. Uwe (Ed.), *La perception quotidienne de la santé et de la maladie* (pp. 321-346). Paris : L'Harmattan.
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales (Vol. 7). Paris : Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D., & Moscovici, S. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- Jovchelovitch, S., & Orfali, B. (2005). La fonction symbolique et la construction des représentations : la dynamique communicationnelle ego/alter/objet. *Hermès, La Revue* (1), 51-57.
- Kalampalakis, N. (2004). Les focus groups, lieux d'ancrages. *Bulletin de psychologie*, 57(3), 281-289.
- Kitzinger, J. (1994). The methodology of focus groups : the importance of interaction between research participants. *Sociology of health & illness*, 16(1), 103-121.
- Kitzinger, J., Markova, I., & Kalampalakis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie*, 57, 237-244.
- Lacroix, T. (2009). Migration, Développement, Codéveloppement : quels acteurs pour quels discours ? (Archives ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société, HAL). Retrieved from https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/820369/filename/Lacroix_2009_rapport_IDEM.pdf
- Lagarde, C. (2013). La condition d'étranger : une mise en discours de la conscience de soi et de la perception de l'Autre. A propos des immigrés économiques espagnols et portugais de Perpignan. *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine. De 1808 au temps présent* (10). Retrieved from <http://journals.openedition.org/ccec/4505>

- Organisation suisse d'aide aux réfugiés. (n.d.). *La procédure d'asile en bref*. Retrieved from <https://www.osar.ch/aide/la-procedure-dasile-en-bref.html>
- Lévy-Bruhl, L. (1927). *L'âme primitive*. Collection "Les classiques des sciences sociales". Retrieved from http://psychanalyse.com/pdf/l_ame_primitive.pdf
- Lewin, K. (1946). Action research and minority problems. *Journal of social issues*, 2(4), 34-46.
- Lewin, K. (1951). *Field theory in social science : selected theoretical papers*. (Edited by D. Cartwright). Oxford, England: Harpers.
- Linell, P. (1998). *Approaching dialogue : Talk, interaction and contexts in dialogical perspectives*. (Vol. 3). Amsterdam : John Benjamins Publishing.
- Linell, P., Wibeck, V., Adelsvärd, V., & Bakshi, A. S. (2001). *Arguing in conversation as a case of distributed cognition: Discussing biotechnology in focus groups*. Paper presented in 7th International Pragmatics Conference, *Budapest, Hungary 9-14 July 2000* (pp. 243-255). International Pragmatics Association.
- Malka, S. & Grandjean-Jornod, C. (2017). *Mémots à l'attention des journalistes pour parler d'asile et de migration*. Project realised by *Vivre ensemble*. Retrieved from https://www.unhcr.org/dach/wp-content/uploads/sites/27/2017/12/CH_Vivre-Ensemble_Mémots-journalistes-asile-et-migrations_mars-2017.pdf
- Mannoni, P. (2016). *Les représentations sociales : «Que sais-je?» n° 3329*. Paris : Presses universitaires de France.
- Markova, I. (2008). The epistemological significance of the theory of social representations. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 38(4), 461-487.
- Marková, I. (2007). *Dialogicité et représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- Marková, I., Linell, P., Grossen, M., & Salazar Orvig, A. (2007). *Dialogue in focus groups : Exploring socially shared knowledge*. Sheffield, England : Equinox publishing.
- Marková, I., & Orfali, B. (2005). Le dialogisme en psychologie sociale. *Hermès, La Revue* (1), 25-31.
- Märtsin, M., & Mahmoud, H. W. (2012). Never at home ? Migrants between societies *The Oxford handbook of culture and psychology* (pp. 730-745). Oxford : Oxford University Press.
- Meyerson, I. (1987). *Écrits 1920-1983 : pour une psychologie historique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Meyerson, I. (1995). *Les fonctions psychologiques et les œuvres*. Paris : Albin Michel.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public: étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris : Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1988). Notes towards a description of social representations. *European journal of social psychology*, 18(3), 211-250.
- Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. *Les représentations sociales* (Vol. 7, pp. 79-103). Paris : Presses Universitaires de France.

- Mugny, G., & Carugati, F. (1989). *Social representations of intelligence*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Myers, M. (1999). Investigating information systems with ethnographic research. *Communications of the AIS*, 2(4es), 1.
- Ochs, E. (1979). Transcription as theory. *Developmental pragmatics*, 10(1), 43-72.
- Oliver, D. G., Serovich, J. M., & Mason, T. L. (2005). Constraints and opportunities with interview transcription : Towards reflection in qualitative research. *Social forces*, 84(2), 1273-1289.
- Ouverture d'une structure pour requérant(e) d'asile. (2011, November 25). *Le Nouvelliste*. Retrieved from <http://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/valais-central/vernamiege-ouverture-d-une-structure-d-accueil-pour-requerantes-d-asile-191335>
- Perret-Clermont, A.-N. (1993). What is it that develops ? *Cognition and instruction*, 11(3-4), 197-205.
- Piaget, J. (1932). *The moral development of the child*. London : Kegan Paul.
- Piché, V. (2005). Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment « gérer » les défis ? *Les Cahiers du GRES*, 5(1), 7-28.
- Piguet, É. (2013). *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture* (3ème édition mise à jour). Lausanne : Presses polytechniques romandes.
- Pointet, M. (2015). « Migration irrégulière » : De la différence culturelle à l'irrégularité. Retrieved from https://www.unine.ch/files/live/sites/maps-chaire/files/shared/documents/travaux_ecrits/Migration%20irrégulière.%20De%20la%20différence%20culturelle%20à%20l'irrégularité%20-%20Pointet.pdf
- Prilleltensky, I. (1994). *The morals and politics of psychology : Psychological discourse and the status quo*. New York : SUNY Press.
- Py, B. (2000). Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques (Social Representations and Discourse. Questions of Epistemology and Methodology). *Travaux neuchâtelois de linguistique (Tranel)*, 32, 5-20.
- Rabelais, F. (1994). *Pantagruel*. 1532. Paris : Librairie générale française.
- Rouquette, M. L., & Rateau, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Fontaine, France : Presses universitaires de Grenoble. Secrétariat d'Etat aux migrations. (2018). *Statistiques sur l'immigration. Les étrangers en Suisse*. Retrieved from <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publiservice/statistik/auslaenderstatistik/monitor/2017/statistik-zuwanderung-2017-12-jahr-f.pdf>
- Roux-Lafay, C. (n.d.). Justice/Injustice [Online document]. Établissement d'enseignement supérieur à Saint-Étienne : France. Retrieved from http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/rive-de-gier/IMG/pdf/debat_regle_sur_la_justice.pdf
- Sheller, M., & Urry, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and Planning A*, 38(2), 207-226.
- Söderström, O., Ruedin, D., Randeria, S., D'Amato, G., & Panese, F. (2013). *Critical mobilities*. Lausanne : EPFL Press.
- Stedman-Jones, S. (2000). *Representations in Durkheim's Masters : Kant and Renouvier*. London : Routledge.

- Summermatter, S. (2017). Entre accueil et peur. « *Bienvenue en Suisse* ». *Swissinfo*. Retrieved from https://www.swissinfo.ch/fre/entre-accueil-et-peur_-_bienvenue-en-suisse/43388566
- Teo, T. (2015). Critical psychology : A geography of intellectual engagement and resistance. *American Psychologist*, 70(3), 243.
- Tersigni, S. (2008). Jalons pour une lecture imbriquée du genre et du religieux dans le champ des migrations et des relations interethniques en France. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes* (16), 251-273.
- Thomas-Fogiel, I. (2000). *Critique de la représentation : étude sur Fichte*. Paris : Vrin.
- Tilley, S. A. (2003). "Challenging" research practices : Turning a critical lens on the work of transcription. *Qualitative inquiry*, 9(5), 750-773.
- UDC Valais Romand. (2015). Non à l'ouverture d'un centre de requérants d'asile. Retrieved from <http://www.udc-valais.ch/?p=5419>
- Van Dijk, T. A. (1980). Text and context explorations in the semantics and pragmatics of discourse. Retrieved from <https://philpapers.org/rec/VANTAC-9>
- Vovelle, M. (1993). Histoire et représentations. *Sciences humaines*, 27.
- Wagner, W., Duveen, G., Farr, R., Jovchelovitch, S., Lorenzi-Cioldi, F., Marková, I., & Rose, D. (1999). Theory and method of social representations. *Asian journal of social psychology*, 2(1), 95-125.
- Wästerfors, D., & Holsanova, J. (2005). Examples as crucial arguments in discourse on 'others'. *Text*, 25(4), 519-554.
- Wibeck, V., Adelsvärd, V., & Linell, P. (2004). Comprendre la complexité : les focus groups comme espace de pensée et d'argumentation à propos des aliments génétiquement modifiés. *Bulletin de psychologie*, 57(3), 253-261.
- Wilkinson, L. (1999). Statistical methods in psychology journals : Guidelines and explanations. *American Psychologist*, 54(8), 594.
- Wimmer, A., & Glick Schiller, N. (2002). Methodological nationalism and beyond : Nation-state building, migration and the social sciences. *Global networks*, 2(4), 301-334.
- Zittoun, T. (2004). Transitions développementales et ressources symboliques. *Cahiers de Psychologie*, 40, 17-26.
- Zittoun, T. (2006). *Transitions. Development Through Symbolic Resources*. Greenwich (CT) : InfoAge.
- Zittoun, T., & Iannaccone, A. (2014). *Activities of thinking in social spaces*. Hauppauge, USA : Nova Science Publisher's, Incorporated.
- Zittoun, T., & Perret-Clermont, A.-N. (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Education Permanente*, 1, 12-15.
- Zittoun, T., & Perret-Clermont, A.-N. (2009). Four social psychological lenses for developmental psychology. *European Journal of Psychology of Education*, 24(3), 387.

Annexes

HOSPITALITÉ SUISSE

Parmi les changements que la situation internationale actuelle a provoqués dans notre pays, il convient de déplorer la rigueur de certaines mesures adoptées à l'égard des réfugiés.

Pendant de longues années, la Suisse ne s'est défendue qu'avec humanité contre l'afflux des étrangers que les persécutions racistes et politiques avaient chassés de leurs patries. Ils n'étaient jamais refoulés chez leurs tortionnaires. Sans doute ne recevaient-ils chez nous qu'un asile temporaire, mais, pendant quelques mois, ils pouvaient vivre à leur guise, avec l'aide des communautés israélites ou de sept organisations ouvrières et bourgeoises venant en aide aux émigrés. Depuis juin dernier, cet esprit de tolérance a disparu. La victoire de l'Axe totalitaire a fait s'évanouir les perspectives de départ pour la plupart de ceux qui sont restés nos hôtes. Il faut dépenser des milliers de francs maintenant pour quitter l'Europe par la France, l'Espagne et le Portugal. Pour certains militants antifascistes, cette dernière route vers la liberté est devenue impraticable.

Comme les autorités suisses ne peuvent plus forcer les réfugiés à partir, elles les considèrent comme des demi-délinquants. Ceux auxquels on ne peut rien reprocher avec quelque vraisemblance sont concentrés dans des camps de travail. Mais si un émigré est victime d'une dénonciation, on admet aussitôt sa culpabilité ; il est mis au pénitencier et privé de toute liberté.